heCh CHARLEMAGNE

WALLONIE-BRUXELLES ENSEIGNEMENT

Note à l'attention du lecteur :
Pour naviguer plus aisément au sein du document, cliquez sur les liens hypertextes insérés dans les trois tableaux récapitulatifs de présentation de la formation (pages 8, 9 et 10). La combinaison « *Ctrl* + *Home* » vous ramène ici... Bonne lecture !

Département pédagogique

Profil d'enseignement

Bachelier A.E.S.I. orientation

Français et Français langue étrangère

Année académique 2022-2023

Haute École Charlemagne : nos Valeurs

Par l'engagement et la qualité du travail de ses équipes, la Haute École Charlemagne offre à chaque étudiant la possibilité de vivre et partager ses valeurs essentielles :

- **La démocratie** : la HECh forme ses étudiants au respect des libertés et droits fondamentaux de l'Homme, à l'exercice du libre arbitre, au développement de connaissances raisonnées et à l'exercice de l'esprit critique ;

- **L'ouverture** : la HECh accompagne ses étudiants pour qu'ils deviennent des citoyens libres et responsables, ouverts sur le monde et sa diversité culturelle ;

- **La démarche scientifique** : la HECh forme ses étudiants à la recherche de la vérité avec une constante honnêteté intellectuelle, toute de rigueur, d'objectivité, de rationalité et de tolérance ;

- **La neutralité** : la HECh accueille chaque étudiant sans discrimination, développe chez ceux-ci la liberté de conscience et de pensée, stimule leur attachement à user de la liberté d'expression sans jamais dénigrer ni les personnes ni les savoirs ;

- **L'émancipation sociale** : la HECh amène les étudiants à s'approprier progressivement des savoirs et à acquérir des compétences pour leur permettre de prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle. Face aux inégalités sociales, elle soutient les plus défavorisés, les rend confiants en eux et conscients de leurs potentialités afin qu'aucun choix ne leur soit interdit pour des raisons liées à leur milieu d'origine. Elle leur permet de construire leur émancipation intellectuelle, gage de leur émancipation sociale.

Note liminaire

Actuellement de niveau 6 dans le Cadre Européen des Certifications, la formation initiale des enseignants vise l'acquisition de compétences et d'aptitudes au service d'une pratique professionnelle réfléchie et réflexive : acquisition de savoirs approfondis ; compréhension critique de théories et de principes ; développement du sens de l'innovation en vue de résoudre des problèmes complexes et imprévisibles ; gestion d'activités ou de projets professionnels complexes ; prise de responsabilités en matière de développement professionnel individuel et collectif. [1]

Par ailleurs, les objectifs de la formation initiale des enseignants sont en étroite corrélation avec, d'une part, les quatre missions prioritaires définies pour l'enseignement obligatoire et, d'autre part, avec les cinq axes stratégiques fixés par le Pacte pour un Enseignement d'Excellence.

Les missions prioritaires de l'enseignement obligatoire sont orientées vers le développement personnel, social et culturel de chacun des élèves, dans le souci de construire une société démocratique, solidaire, pluraliste, respectueuse de l'environnement et ouverte aux autres cultures, tout en assurant à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale. [2]

Les axes stratégiques du Pacte, quant à eux, redessinent les contours d'un métier où il revient entre autres aux enseignants d'enseigner les savoirs et compétences de la société du XXI^{e} siècle ; de favoriser le plaisir d'apprendre ; de développer autonomie et responsabilité face à l'évolution du système éducatif ; d'inscrire leur pratique professionnelle dans des dynamiques collectives ; de favoriser l'émancipation sociale, la mixité, l'école inclusive, contre l'échec scolaire, le décrochage et le redoublement ; de rendre l'école plus accessible, plus ouverte sur son environnement et mieux adaptée au bien-être de l'enfant. [3]

Ainsi, dans le respect des valeurs qui lui sont chères, la Haute École Charlemagne forme des enseignants capables de répondre à ce cahier des charges ambitieux et outillés pour contribuer au mieux à l'amélioration de tout le système éducatif.

Son projet éducatif s'appuie sur deux principes fondamentaux :

- l'articulation renforcée du lien entre la théorie et la pratique professionnelle ;
- une organisation de la formation en six axes : formation disciplinaire, formation à et par la communication, formation à et par la pratique, formation didactique et pédagogique, formation en sciences humaines et sociales, formation à et par la recherche.

Dans tous les cas, au terme de leur cursus, les enseignants auront acquis la maitrise des concepts et compétences disciplinaires, didactiques et pédagogiques leur permettant d'amener leurs futurs élèves à la maitrise des référentiels de compétences d'application dans les niveaux d'enseignement concernés. [4]

[1] Le Décret définissant la Formation Initiale des Enseignants (D. 07-02-2019 ; M.B. 05-03-2019) relève la formation à un niveau 7, qui fixe un niveau de spécialisation accru dans le domaine de la recherche et de la conscience critique. La mise en application de ce décret a été reportée à 2021-2022.
[2] Décret portant les livres 1 et 2 du Code de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire, et mettant en place le tronc commun du 3 mai 2019, article 1.4.1-1.
[3] Pacte pour un enseignement d'excellence, Avis n°3 du Groupe central, 7 mars 2017.
[4] Décret définissant la formation initiale des enseignants (D. 07-02-2019 / M.B. 05-03-2019) Art.8.

Référentiel de compétences de l'enseignant

1. Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession

a. Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif.
b. Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal.
c. Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations.

2. Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité

a. Mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle.
b. Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence.
c. S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession.
d. Mettre en place des pratiques démocratiques de citoyenneté.
e. Collaborer à la réalisation d'actions de partenariat engagées entre l'établissement et son environnement économique, social et culturel.

3. Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société

a. Se montrer conscient des valeurs multiples qui traversent l'école ainsi que des enjeux anthropologiques sociaux et éthiques.
b. S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions.
c. Mettre en œuvre en équipe des projets et des dispositifs pédagogiques.

4. Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover

a. Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle.
b. Participer à des groupes ou des réseaux de recherche pour enrichir sa pratique professionnelle.
c. Mettre en question ses connaissances et ses pratiques.
d. Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques.
e. Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...).

5. Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement

a. Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde.
b. S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques.
c. Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées.
d. Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie.

6. Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions

a. Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques.
b. Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation.
c. Créer des conditions d'apprentissage pour que chaque élève s'engage dans des tâches et des projets signifiants.
d. Mobiliser l'ensemble des savoirs méthodologiques, pédagogiques et psychologiques dans la conduite de toute activité d'enseignement-apprentissage.
e. Repérer les forces et les difficultés de l'élève pour adapter l'enseignement et favoriser la progression des apprentissages.
f. Concevoir des dispositifs d'évaluation pertinents, variés et adaptés aux différents moments de l'apprentissage.

7. Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté

a. Gérer la classe de manière stimulante, structurante et sécurisante.
b. Promouvoir le dialogue et la négociation pour instaurer dans la classe un climat de confiance favorable aux apprentissages.
c. Faire participer les élèves comme groupe et comme individus à l'établissement des normes de fonctionnement de la classe.
d. Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves.

Profil d'enseignement :
Bachelier A.E.S.I. en Français - Français langue étrangère

Secteur : Sciences humaines et sociales
Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation
Niveau CFC : Bachelier professionnalisant, niveau 6
Implantation : Les Rivageois, Liège
Président du jury : La Direction de Département
Secrétaire du jury : Madame Valérie Centi

La formation permet d'obtenir un double titre pédagogique :

- agrégé(e) de l'enseignement secondaire inférieur (AESI) en français ;
- agrégé(e) de l'enseignement secondaire en qualité de professeur de français langue étrangère (FLE).

Ce titre permet de travailler dans des situations d'enseignement avec un public diversifié :

- en français : avec des adolescents de 12 à 15 ans, dans l'enseignement secondaire général, dans l'enseignement secondaire qualifiant (technique, professionnel, CEFA) et dans l'enseignement secondaire spécialisé.
- en FLE : avec des enfants et/ou des adolescents primo-arrivants dans un contexte scolaire ; avec des adultes, dans des classes-passerelles de l'enseignement secondaire, dans l'enseignement de promotion sociale, dans le milieu associatif ou certains organismes d'éducation et dans des associations de coopération et développement.

L'ensemble des activités organisées tout au long de la formation a pour but de développer chez le futur enseignant les compétences suivantes :

- Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession.
- Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité.
- Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société.
- Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover.
- Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement.
- Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions.
- Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté.

L'intégration de ces compétences participe au devenir d'un praticien réflexif, but ultime de toute formation initiale d'enseignants en Fédération Wallonie-Bruxelles, gage du développement personnel et professionnel, garant d'une identité professionnelle forte.

Concrètement, les études de Bachelier A.E.S.I. en Français et Français langue étrangère organisées à la Haute École Charlemagne développent :

- La maîtrise de la langue française dont l'AESI français – FLE est LE spécialiste ! Il l'utilise avec aisance à l'oral comme à l'écrit, dans des postures d'énonciateur et de récepteur. Il est aussi expert en grammaire : grammaire de la phrase et des mots, grammaire énonciative, grammaire textuelle, …
- L'utilisation efficace des outils didactiques et technologiques pour développer des compétences en lecture et en écriture.
- Des compétences en lecture pour comprendre un texte dans son agencement, dans ses relations avec d'autres textes, pour développer le plaisir de lire et de la littérature en ce compris la littérature de jeunesse et la littérature propre à un public adulte et adolescent FLES.
- Les méthodes propres à l'enseignement de la langue française à un niveau débutant voire en alphabétisation adaptées tant sur le plan didactique que littéraire à un public adulte et adolescent ou enfant.
- Une attitude d'ouverture aux autres cultures pour favoriser la relation avec des apprenants de milieux différents, pour envisager le français langue première avec d'autres langues, pour faire vivre des situations de communication authentiques.
- Le choix éclairé d'approches pédagogiques qui garantissent le transfert des apprentissages, le sens des contenus enseignés et qui participent à l'équité du système éducatif permettant de gérer efficacement les caractéristiques d'une classe au public hétérogène.
- Des compétences d'adaptation et de créativité qui sont essentielles pour faire face à la diversité et à la complexité des situations d'enseignement.

L'organisation des activités de formation (les cours, les ateliers de formation professionnelle, les stages) permet de placer théorie et pratique dans un rapport de fonctionnalité réciproque : la théorie servant à élaborer et réguler les processus d'enseignement et la pratique servant à contextualiser, éprouver et réorganiser les contenus théoriques. L'objectif est de développer chez le futur enseignant des capacités de réflexivité, d'analyse et de distanciation critique. Ainsi, la perspective est double : faire en sorte que ce qui est théoriquement acquis soit mobilisable et mobilisé en contexte réel, en stage, d'une part et faire en sorte que l'expérience vécue puisse être analysée, explicitée et évaluée (évaluation intégrée en 1ère Bac) d'autre part.

L'équipe pédagogique tend à développer chez l'étudiant toutes les compétences nécessaires visant l'autonomie et des capacités d'adaptation à des situations professionnelles authentiques.

Identification des Unités d'Enseignement (U.E.)

Bloc 1

U.E.	ECTS	Activité(s) de l'Unité d'enseignement	H	Quadri
AFP/Stages	6	Ateliers de formation professionnelle et Stages pédagogiques (2 semaines)	84	Q1+Q2
ML-1	4	Maîtrise orale et écrite de la langue française	54	Q1+Q2
AFP/Fr-1 [prér. FRAN-2]	16	Ateliers de formation professionnelle « Français »	48	Q1+Q2
		Français : outils de la langue	72	
		Français : littérature générale	60	
AFP/FLE-1 [prér. FLE-CCPF]	16	Ateliers de formation professionnelle « FLE »	48	Q1+Q2
		Français langue étrangère et langue seconde	110	
		Culture et civilisation des pays francophones	24	
PGEN	2	Pédagogie générale	24	Q1
IDE	1	Identité de l'enseignant	12	Q1
PDEV-1	2	Psychologie du développement [A]	24	Q1
IR	1	Initiation à la recherche	14	Q1
PHILO	2	Philosophie et histoire des religions [A]	24	Q1
LittJ-1a	2	Français : littérature de jeunesse	24	Q1
DOENS	1	Dossier de l'enseignant	12	Q2
PAPP-1	2	Psychologie des apprentissages [A]	24	Q2
PREL	2	Psychologie de la relation et de la communication [A]	24	Q2
ATDC	1	Approche théorique de la diversité culturelle et la dimension du genre [A]	14	Q2
LittJ-1b	2	Français : littérature de jeunesse	24	Q2

Cette grille prévisionnelle de cours ne contient pas les activités optionnelles de la formation (comme les répétitions, les remédiations, les éventuelles activités d'aide à la réussite, etc.).

Légende-couleurs : 1er quadrimestre | 2e quadrimestre

Corequis Bloc 3 : AFP-3 + Stages-3 + DIFF + EPP

Bloc 2

U.E.	ECTS	Activité(s) de l'Unité d'enseignement	H	Quadri
AFP-2	8	Ateliers de formation professionnelle	120	Q1+Q2
Stages-2 [prér. Stages-3]	10	Stages pédagogiques (4 semaines)	120	Q1+Q2
ML-2	2	Maîtrise orale et écrite de la langue française	24	Q1+Q2
OEE	2	Ouverture de l'école sur l'extérieur	15	Q1+Q2
FRAN-2 [prér. Stages-3]	10	Français : outils de la langue	68	Q1+Q2
		Français : littérature générale	68	
LittJ-2	5	Français : littérature de jeunesse	44	Q1+Q2
FLE-CCPF [prér. Stages-3]	10	Français langue étrangère et langue seconde	90	Q1+Q2
		Culture et civilisation des pays francophones	24	
PAPP-2	2	Psychologie des apprentissages	24	Q1
EAPP	2	Évaluation des apprentissages	24	Q1
PDEV-2	2	Psychologie du développement	24	Q1
APDC	1	Approche pratique de la diversité culturelle et la dimension du genre	14	Q1
GGEO	2	Technique de gestion de groupes et expression orale	24	Q2
DÉONTO	1	Déontologie de la profession	14	Q2
FLES	1	Activité de « Français langue étrangère et seconde »	10	Q2
MéTIC-2	2	Utilisation de l'ordinateur et apport des médias et des TIC en enseignement	24	Q2

Bloc 3

U.E.	ECTS	Activité(s) de l'Unité d'enseignement	H	Quadri
AFP-3	3	Ateliers de formation professionnelle	60	Q1+Q2
Stages-3	17	Stages pédagogiques (10 semaines)	300	Q1+Q2
DIFF	2	Différenciation des apprentissages, notions d'orthopédagogie, détection des difficultés d'apprentissage et leur remédiation	24	Q1+Q2
IAC	2	Initiation aux arts et à la culture [A/B]	28	Q1+Q2
FRAN-3	7	Français	120	Q1+Q2
FLE	4	Français langue étrangère et langue seconde	60	Q1+Q2
TFE	16	Travail de fin d'études (y compris l'initiation à la recherche en éducation : 12h - Q1)	(12)	Q1+Q2
SOPOED	2	Sociologie et politique de l'éducation [A]	24	Q1
NEUTR	1	Formation à la neutralité [A]	20	Q1
ÉPIST	1	Notions d'épistémologie des disciplines	14	Q1
EPP	1	Élaboration du projet professionnel	14	Q2
COPE	2	Étude critique des grands courants pédagogiques [A]	24	Q2
MéTIC-3	2	Utilisation de l'ordinateur et apport des médias et des TIC en enseignement	24	Q2

Haute École Charlemagne	Département : Pédagogique
Bachelier professionnalisant - Type court	Implantation : Liège - Rivageois
Section / Sous-section : AESI Français-FLE	Ancrage de l'UE : Bloc 1
Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6	Volume horaire : **84** h
Intitulé de l'UE : **Ateliers de formation professionnelle et Stages pédagogiques**	

Volume en Crédits : **6** ECTS	Acronyme / Numéro de l'UE : **AFP/Stages**	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	Période : UE annuelle (Q1 + Q2)	Cours : **Obligatoire**
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (…)	Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (…)	
Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE : delphine.polson@hech.be	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

1. Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession

a. Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif
b. Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal
c. Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations

2. Respecter un cadre déontologique dans une perspective de responsabilité

b. Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence
c. S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession

3. Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les institutions :

b. S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions.

6. Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions

a. Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques
b. Choisir des approches didactiques variées et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation
c. Créer des conditions d'apprentissage pour que chaque élève s'engage dans des tâches et des projets signifiants
d. Mobiliser l'ensemble des savoirs méthodologiques, pédagogiques et psychologiques dans la conduite de toute activité d'enseignement-apprentissage

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme des séances, l'étudiant sera capable de/d' :

- identifier les acteurs en présence au sein de la communauté éducative, de nommer leur rapport d'interdépendance puis, dans le cadre d'un stage, d'établir une relation pédagogique avec une équipe éducative.

- observer une pratique enseignante, plus ou moins longue, en contexte réel (lors de la pratique de stage) afin d'isoler puis d'analyser les éléments qui favorisent l'apprentissage des élèves et l'établissement d'une climat de classe propice à l'enseignement et à l'apprentissage.
- adopter une posture réflexive (et d'en faire état oralement et par écrit) par rapport à son travail de préparation pédagogique et par rapport à son enseignement en vue de réguler sa pratique.
- tester sa motivation par rapport au métier et à ses exigences.
- assumer les responsabilités professionnelles qui sont les siennes en contexte de stage, par rapport à l'apprentissage des élèves et dans le travail avec les maitres de stage.
- manifester en stage les attitudes requises par le métier : ponctualité, rigueur, organisation du travail, esprit critique, créativité, esprit d'initiative et collaboration.

CONTENU DE L'UE

Cette unité d'enseignement se compose de 24h d'ateliers de formation professionnelle (AFP) et de 60h de stages pédagogiques. La première semaine de stage (au Q1) se déroulera, d'une part, dans une classe de français de l'enseignement secondaire et, d'autre part, dans un centre de formation dispensant des cours de FLE. Elle consistera en de l'observation. La seconde semaine de stage (au Q2) permettra, entre autres, au futur enseignant de s'essayer à une pratique enseignante qu'il aura préparée avec rigueur et efficacité.

Les AFP qui accompagnent ces deux semaines de stage permettront tout d'abord d'informer le futur enseignant des acteurs de la communauté éducative avec qui il va interagir en stage puis lors de l'exercice de son métier.

Ensuite, l'étudiant sera doté d'outils (grilles et cadres théoriques) qui lui permettront de mener des observations de situations d'enseignement-apprentissage lors de son premier stage. Observer est une pratique fondamentale du métier d'enseignant. C'est le point de départ essentiel pour analyser des pratiques et se questionner. À ce stade-ci de sa formation, le futur enseignant sera enjoint à regarder les apprenants et ses futurs collègues tels qu'ils sont plutôt que dans le prisme déformant de son souvenir d'ancien élève. L'AFP suivant le premier stage permettra d'exploiter ces observations, de les questionner et de dégager des pistes d'action qu'il conviendra de réinvestir dans la pratique d'enseignement du second stage.

Deux séances d'AFP encadrent enfin le deuxième stage. La première permettra à l'étudiant de rédiger l'explication méthodologique d'une leçon. La seconde fera suite au stage et permettra d'exploiter les premières expériences professionnelles du futur enseignant afin de mettre en évidence quelques principes d'action qui l'accompagneront dans la suite de sa formation.

Notons que chacun des deux stages donnera lieu à un rapport réflexif. Ces deux rapports feront l'objet d'une évaluation qui composera la note de l'UE. La note obtenue en juin ne sera pas améliorable en septembre.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☐ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☒ Dias projetées ☒ Documents de travail ☒ Autre (le livret « Le guide des stages » + les consignes des rapports de stage)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Des ressources professionnelles propres au métier d'enseignant en Fédération Wallonie Bruxelles :

- Le portail de l'enseignement en FWB : http://enseignement.be
- Le portail du réseau de l'enseignement officiel : https://www.w-b-e.be

Rieunier, A. (2001). *Préparer un cours*. Tome 2. Issy-les-Moulineaux : ESF.
Charlier, É., Biémar, S., Boucenna, S., Beckers, J., François, N., & Leroy, C. (2017). *Comment soutenir la démarche réflexive ? Outils et grilles d'analyse des pratiques.* Bruxelles : De Boeck Supérieur.
Houssaye, J. (2015). *Le triangle pédagogique*. Issy-les-Moulineaux: ESF éditeur.

Jouin, B., Lépineux, R., & Montagnat, S. (2005). *Guide du professeur en collège et en lycée*. Paris: Hachette Éducation.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☐ Cours ex-cathedra
☐ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☒ Ateliers, travaux de groupe
☒ Observation de pratiques / de terrain
☐ Résolution de problèmes
☒ Exercices, applications, travaux pratiques
☒ Séminaires, excursions, visites
☒ Autre (Stages pédagogiques)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
AFP/Stages				100 %			Report		

Autres (à préciser) :
=> Chacun des deux stages donnera lieu à un rapport réflexif. Ces deux rapports feront l'objet d'une évaluation (50% + 50%) qui composera la note de l'UE. La note obtenue en juin ne sera pas améliorable en septembre.

La présence à chaque séance d'AFP encadrant le stage est obligatoire.

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

Haute École Charlemagne	Département : Pédagogique
Bachelier professionnalisant - Type court	Implantation : Liège - Rivageois
Section / Sous-section : AESI Français-FLE	Ancrage de l'UE : Bloc 1
Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6	Volume horaire : **54** h
Intitulé de l'UE : **Maitrise orale et écrite de la langue française**	

Volume en Crédits : **4** ECTS	Acronyme / Numéro de l'UE : **ML-1**	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	Période : UE annuelle (Q1 + Q2)	Cours : **Obligatoire**
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (…)	Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (…)	
Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE : anne.pottier@hech.be	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession
a. Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif.
b. Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal.
c. Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

L'étudiant sera capable de :
- mettre en œuvre les règles de l'orthographe grammaticale et respecter les bases de l'orthographe d'usage ;
- justifier l'orthographe des mots d'un énoncé en se référant aux règles grammaticales ;
- rédiger des écrits de différents genres dans un style adapté ;
- mettre en œuvre les règles de la ponctuation de base ;
- adopter un registre de langue correspondant à la situation de communication ;
- mettre en œuvre les techniques de la prise de parole en public (voix, respiration, posture, regard, gestes) ;
- utiliser un vocabulaire adéquat et mettre en œuvre les règles de la syntaxe orale ;
- défendre un avis / convaincre oralement, en recourant aux techniques de l'éloquence et de l'art de la parole ;
- structurer sa prise de parole en fonction de la situation de communication.

CONTENU DE L'UE

Maitrise de la langue écrite :
- Règles grammaticales
- Production d'écrits
- Vocabulaire (NIQUET et COULON, Enrichissez votre vocabulaire, Hatier (Profil 415/416))
- Orthographe d'usage VS orthographe grammaticale
- Orthographe réformée et écriture inclusive
- Corrections de productions écrites

Maitrise de la langue orale :

⇨ *Compétences réflexives*

- Regard critique sur le rapport entre oral et écrit
- Comprendre le soubassement sociologique du surinvestissement de l'écrit en français
- Analyser le soubassement idéologique d'un discours oral

⇨ *Compétences pratiques*

- Produire une allocution orale cohérente et persuasive
- Développer des effets argumentatifs (pouvoir de l'exemple, structure argumentative, principe de la contradiction)
- Défendre une opinion dans le débat argumenté (exercice de sophistique)
- Performer un discours écrit à l'oral
- Jouer un rôle (mise en scène)
- Ajuster les composantes aristotéliciennes dans la performance orale : ethos, logos, pathos
- Interroger et développer son image de soi d'enseignant (ethos) grâce à des mises en scène
- Répondre sur le vif à des questions posées à l'oral
- Pouvoir définir sur le vif des éléments de vocabulaire

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☒ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☐ Dias projetées ☒ Documents de travail ☐ Autre (…)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Manuels de référence

Braun, A. & Cabillau, J-F. (2007). *Le français pour chacun. Grammaire interactive de la phrase et du texte.* Waterlo : Wolters-Plantyn.
Chartrand, S., Aubin, D., Blain, R., &Simard C. (1999). *Grammaire pédagogique du français d'aujourd'hui.* Montréal : Graficor (Chenelière Education).
Chartrand, S., Simard, C. & Sol, Ch. (2006). *Grammaire de base.* Bruxelles : De Boeck.
Dumortier, J-L., Dispy. M. & Van Beveren, J. (2013). *Savoirs langagiers. Glossaire visant à pourvoir d'un bagage de notions communes tous les enseignants de français de la Fédération Wallonie-Bruxelles.* Namur : Presses universitaires.
Perrier, J. & Chauvel, D. (2003). *La voix – 50 jeux pour expression vocale et corporelle.*, Paris: Ed. Retz.
Riegel M., Pellat J.-C, Rioul R. (2021). *Grammaire méthodique du français*, Paris: PUF.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra
☒ Exposé par l'étudiant(e)
☐ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☐ Ateliers, travaux de groupe
☒ Observation de pratiques / de terrain
☐ Résolution de problèmes
☒ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☐ Autre (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
ML-1		Partiel : 20 %			MLE : 60 % (20 %)	MLO : 20 %		MLE : 80 %	MLO : 20 %

Autres (à préciser) :
La matière de l'épreuve de janvier, dispensatoire, peut être représentée en juin en cas d'échec de l'étudiant(e).
Ce partiel porte sur l'essai "Enrichissez votre vocabulaire" de G. NIQUET et R COULON.

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

Les commentaires et remarques émis au cours font partie intégrante de l'évaluation.

Selon le contexte sanitaire, en cas d'évaluation exclusivement distancielle, le partiel dispensatoire de janvier pourrait se dérouler sous la forme d'un examen oral via Teams.

Pour la MLE, l'examen écrit se déroulera en présentiel. Si toutefois les conditions sanitaires ne permettent pas cette organisation en présentiel, l'examen se déroulera à distance via Teams ou par mail.

Haute École Charlemagne	Département : Pédagogique
Bachelier professionnalisant - Type court	Implantation : Liège - Rivageois
Section / Sous-section : AESI Français-FLE	Ancrage de l'UE : Bloc 1
Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6	Volume horaire : **180** h
Intitulé de l'UE : **Ateliers de formation professionnelle et Français**	

Volume en Crédits : **16** ECTS	Acronyme / Numéro de l'UE : **AFP/Fr-1**	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	Période : UE annuelle (Q1 + Q2)	Cours : **Obligatoire**
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☐ Non ☒ Oui (**UE FRAN-2**)	Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (…)	
Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE : charlyne.audin@hech.be	

STRUCTURE DE L'UE

L'UE se compose des activités d'apprentissage suivantes :

- **Ateliers de formation professionnelle « Français »**
- **Français : outils de la langue**
- **Français : littérature générale**

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

1. Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession :
a. Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif b. Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal
c. Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations

2. Respecter un cadre déontologique dans une perspective de responsabilité :
b. Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence

4. Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover :
a. Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
c. Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
d. Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques.
e. Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...)

5. Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement :
a. Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde.
b. S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
c. Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées
d. Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie

6. Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions :
a. Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques
b. Choisir des approches didactiques variées et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation
c. Créer des conditions d'apprentissage pour que chaque élève s'engage dans des tâches et des projets signifiants d. Mobiliser l'ensemble des savoirs méthodologiques, pédagogiques et psychologiques dans la conduite de toute activité d'enseignement-apprentissage

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant futur enseignant sera capable de mobiliser et d'intégrer les acquis d'apprentissage et de transfert didactique développés dans le cadre des différentes activités de l'UE afin d'assumer avec efficacité les facettes du métier d'enseignant en français au niveau secondaire à savoir : l'enseignant maitre instruit, l'enseignant pédagogue, l'enseignant chercheur, l'enseignant réflexif et l'enseignant acteur social.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Activité d'apprentissage concernée	**Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %**	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Ateliers de formation professionnelle « Français »	**25**				100 %			Report		
Français : outils de la langue	**40**		20 %			20 % (20 %)	60 %		20 % (20 %)	60 %
Français : littérature générale	**35**			50 %		50 %	(50 %)		50 %	50 %

Autres (à préciser) :
La tenue d'un portfolio professionnel est obligatoire et sera à présenter aux enseignants en charge des AFP en Français. Son contenu fera l'objet d'une évaluation continue.

Les modalités d'évaluation de l'UE sont susceptibles d'être adaptées aux conditions requises par la situation sanitaire.

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Les **critères de réussite de l'UE** sont les suivants : Une moyenne pondérée d'UE de 10/20 au minimum

heCh CHARLEMAGNE	Rappel de l'Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : AFP/Fr-1 Intitulé complet de l'UE : AFP et Français (Bloc 1)	WALLONIE-BRUXELLES ENSEIGNEMENT
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : **Ateliers de formation professionnelle « Français »**		
	Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Période : Annuel (Q1 + Q2)	
	Nombre d'heures pour l'activité : 48 h		

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Les ateliers de formation professionnelles prévus au bloc 1 en lien avec les cours de français (outils de la langue et littérature générale) permettent d'amorcer le développement des tâches pédagogiques et des rôles professionnels que le professeur de français du secondaire doit assumer au quotidien.
Parmi ces tâches, nous insisterons particulièrement sur la préparation de séquences d'enseignement qui seront élaborées dans le respect des programmes et référentiels pour la discipline d'enseignement français et, dans une approche par compétences, en cohérence avec la structure didactique propre à la discipline. Des préparations (les déroulements méthodologiques et les supports de leçons) seront d'ailleurs construites dans la perspective de la seconde semaine de stage organisée en B1 qui permettra à chaque étudiant futur enseignant de s'essayer à une pratique enseignante et d'y porter un regard réflexif en vue de réguler son action.
Les AFP du B1 sont aussi l'occasion d'entamer l'élaboration d'un portfolio professionnel qui sera poursuivi tout au long de la formation de l'étudiant futur enseignant et qui fera l'objet d'une évaluation continue.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

Au terme des ateliers de formation professionnelle. L'étudiant futur enseignant en français sera capable de :

- Utiliser et s'approprier la logique des référentiels et programmes d'enseignement du français pour le 1e et le 2e degré de l'enseignement secondaire de manière à élaborer des séquences d'enseignement-apprentissage.
- Nommer, définir et donner les caractéristiques pédagogiques propres à chaque étape du schéma didactique d'une séquence de français.
- Élaborer des activités d'enseignement-apprentissage en français qui s'inscrivent pleinement dans la logique de l'approche par compétences.
- Préparer une séquence d'enseignement en EPC complète, en cohérence avec le programme et selon le schéma didactique propre à la discipline, en vue de son utilisation dans un contexte authentique de stage.
- Définir les objectifs d'apprentissage d'une séquence d'enseignement qui participent à l'atteinte de la compétence visée et qui sont en cohérence avec les étapes du schéma didactique d'une séquence en français.
- Utiliser les manuels scolaires en français dans la perspective de construire des situations d'enseignement-apprentissage.
- Donner du sens à un point de contenu en choisissant ou en élaborant des supports pertinents.
- Définir les contours de son identité professionnelle comme enseignant en français dans l'enseignement secondaire.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☐ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☐ Dias projetées ☒ Documents de travail ☒ Autre (notes activement prises au cours ; documents pédagogiques divers)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Les référentiels de base pour la discipline français, pour le 1e et 2e degrés de l'enseignement secondaire en application dans le réseau Wallonie-Bruxelles Enseignement.
Fiches outils relatives aux savoirs langagiers (volume 1), une publication éditée par le CAF Huy Tihange (2012 – 1e édition).

Je crée la couverture d'un récit de fiction pour donner l'envie de lire, une publication éditée par le CAF Huy Tihange (2004 - 1e édition).
Réflexions didactiques et recommandations pédagogiques aux professeurs de français, une publication éditée par le CAF Huy-Tihange (1998).
L'évaluation des compétences en français, une publication éditée par le CAF Huy-Tihange (2004 - 1e édition).
Des manuels scolaires pour la discipline français publiés aux éditions Plantyn et Van In.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra
☒ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☒ Ateliers, travaux de groupe
☐ Observation de pratiques / de terrain
☒ Résolution de problèmes
☐ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☐ Autre (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Activité d'apprentissage concernée	**Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %**	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Ateliers de formation professionnelle « Français »	**25**				100 %			Report		

Autres (à préciser) :
La tenue d'un portfolio professionnel est obligatoire et sera à présenter aux enseignants en charge des AFP en Français. Son contenu fera l'objet d'une évaluation continue.

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

…

heCh CHARLEMAGNE	Rappel de l'Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : AFP/Fr-1 Intitulé complet de l'UE : AFP et Français (Bloc 1)	WALLONIE-BRUXELLES ENSEIGNEMENT
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : **Français : outils de la langue**		
	Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Période : Annuel (Q1 + Q2)	
	Nombre d'heures pour l'activité : 72 h		

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Le cours a pour objectif d'ouvrir des pistes didactiques quant à l'enseignement de la langue, en phase avec les attendus du Pacte d'Excellence et de la RFIE.

Une approche systémique de l'enseignement de langue sera privilégiée et la construction d'une méthode d'analyse fera l'objet d'une démarche collective au fil des séances de cours. La visée discursive et les enjeux d'émancipation sociale liés à l'apprentissage de la langue constitueront le fil conducteur de la réflexion et de la pratique menées en classe. Pour atteindre cet objectif didactique d'analyse réflexive de la langue, une essentielle phase de déconstruction des acquis sera mise en œuvre.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

Au terme de ce cours, l'étudiant sera capable de /d':

- mettre en perspective critique la pratique de l'enseignement de la grammaire depuis la mise en œuvre du Code de terminologie (1986) ;
- initier une réflexion sur la langue envisagée comme système ;
- positionner toute démarche d'analyse en contexte discursif ;
- mettre en œuvre une indispensable articulation des pans morphologique, syntaxique et sémantique lors de toute pratique d'analyse grammaticale ;
- construire une méthodologie d'analyse et un discours explicatif des classes et fonctions grammaticales à destination des élèves du secondaire ;
- mener une analyse critique des référentiels et manuels mis à destination des enseignants.

NB : une révision de la conjugaison se fera en autonomie ; trois tests formatifs seront prévus pour vérifier l'efficacité du travail au long de l'année.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☐ Syllabus de cours ☒ E-Learning ☐ Dias projetées ☒ Documents de travail ☒ Autre (manuel de référence: Grammaire méthodique du française (Riegel, Pellat, Rioul, PUF, 2021); articles , notes activement prises au cours)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

BERRENDONNER (Alain), « Et si on remettait la grammaire au régime ? », *Travaux neuchâtelois de linguistique*, n° 37, 2002.

CHARTRAND (Suzanne-G.), « Mieux enseigner la grammaire au primaire et au secondaire. Pistes didactiques et activités pour la classe », *Repères*, n° 53, 2016.

CHERVEL (André), *Histoire de l'enseignement du français du XVII^e^ au XX^e^ siècle*, Retz, 2006.

DEHON (Catherine), VAN GORP (Deborah) et VAN RAEMDONCK (Dan), *GRAMM-R Fonda. Recherche sur les outils pédagogiques de soutien pour une meilleure maîtrise du fonctionnement de la langue, en vue d'accéder à la maîtrise des compétences Lire-Ecrire-Ecouter-Parler*, Bruxelles, ULB-HEB, 2004.

DETAILLE (Marie), *Le rapport à la grammaire : enquête qualitative menée auprès d'enseignants du secondaire inférieur de la Communauté française de Belgique et de représentants de l'institution scolaire*, ULB, mémoire de licence, 2007.

DUMORTIER (Jean-Louis), VAN BEVEREN (Julien) et VRYDAGHS (David) éd., *Curriculum et progression en français – Actes du 11e colloque de l'AiRDF (Liège, 26-28 aout 2010)*, Namur, Presses universitaires de Namur, 2012.
DUMORTIER (Jean-Louis) et VAN BEVEREN (Julien), « Enseigner la phrase autrement aux maîtres de l'école primaire », *Vivre le français / Le français dans le mille*, n° 246, septembre 2015.
DUMORTIER (Jean-Louis), « Enseigner la grammaire autrement (1e partie) », *Vivre le français / Le français dans le mille*, n° 256, mars 2018.
DUMORTIER (Jean-Louis), « Enseigner la grammaire autrement (2e partie) », *Vivre le français / Le français dans le mille*, n° 257, juin 2018.
DUMORTIER (Jean-Louis), « Enseigner la grammaire autrement (3e partie) », *Vivre le français / Le français dans le mille*, n° 258, septembre 2018.
DUMORTIER (Jean-Louis), « Formation des enseignants de français et compétence de communication », *Puzzle*, n° 10, octobre 2001.
DUMORTIER (Jean-Louis), « L'évaluation formative en lecture », *Le Point sur la recherche en éducation*, n° 12, 1999.
ELALOUF (Marie-Laure), « La didactique de la grammaire dans 20 ans de la revue "*Repères* "», in *Repères* n°46, 2012, pp. 7-32.
EVRARD (Ivan), PIERRARD (Michel), ROSIER (Laurence) et VAN RAEMDONCK (Dan), *Représentation du sens linguistique III*, De Boeck Supérieur, 2009.
LEVET (Natacha), « Pour une didactique de la lecture « au premier degré » en classe de français », i*n Le français aujourd'hui*, vol. 207, no. 4, 2019, pp. 93-102.
VAN RAEMDONCK (Dan) et DETAILLE (Marie), *Le sens grammatical: Référentiel à l'usage des enseignants, 2008,* URL : http://gramm-r.ulb.ac.be/referentiel
VAN RAEMDONCK (Dan), DETAILLE (Marie), « Le sens grammatical. De la nécessité de repenser les théories grammaticales et de réinstaurer du sens dans la grammaire scolaire », article de syntèse, plateforme *Gramm-R,* 2009, URL : http://enseignement.be/download.php?do_id=7316
VAN RAEMDONCK (Dan), DETAILLE (Marie) et MEINERTZHAGEN (Lionel), *Le sens grammatical. Manuel à destination des enseignants*, document du service de Pilotage du Ministère de l'enseignement de la Communauté française de Belgique, 2009.
VAN RAEMDONCK (Dan) *et alii*, *Portfolio d'Activités d'enseignement-apprentissage*, Bruxelles, ULB., 2010, URL : http://gramm-r.ulb.ac.be/referentiel.
VAN RAEMDONCK (Dan), « Le sens grammatical. Élaboration d'un référentiel à l'usage des enseignants », in *Langue française*, 176, 85-100, 2014.
VAN RAEMDONCK (Dan) et MEINERTZHAGEN (Lionel), « Le sens grammatical. Théorie et terminologie grammaticales au service de la construction du sens linguistique », *Repères*, n°49, 2014, pp. 77-97.
VAN RAEMDONCK (Dan), Entretien dans *A refaire*, revue éditée par les *Territoires de la mémoire* (Liège), dans un numéro à paraître en novembre 2020, sur la question des liens entre langue, poésie et citoyenneté, dans le cadre mené par Charlyne Audin à la HECh sous l'intitulé *Poetic Lab.*

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra
☒ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☒ Ateliers, travaux de groupe
☐ Observation de pratiques / de terrain
☒ Résolution de problèmes
☒ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☐ Autre (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Activité d'apprentissage concernée	**Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %**	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Français : outils de la langue	**40**		20 %			20 % (20 %)	60 %		20 % (20 %)	60 %

Autres (à préciser) :
La matière de l'épreuve de janvier, dispensatoire, peut être représentée en mai-juin (et, au besoin, en août-septembre) en cas d'échec de l'étudiant(e).

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

Si la situation sanitaire l'exige, en cas d'évaluation exclusivement distancielle, l'épreuve consistera en un examen oral à distance.

heCh CHARLEMAGNE	Rappel de l'Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : AFP/Fr-1 Intitulé complet de l'UE : AFP et Français (Bloc 1)	WALLONIE-BRUXELLES ENSEIGNEMENT
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : **Français : littérature générale**		
	Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Période : Annuel (Q1 + Q2)	
	Nombre d'heures pour l'activité : 60 h		

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Le cours est principalement consacré à la (re)découverte et à l'actualisation des grands courants de la littérature francophone, ainsi qu'à l'étude de ses adaptations, de ses prolongements, de ses détournements au fil des siècles. Le cours envisagera également d'autres domaines de l'art avec la même perspective analytique : peinture, musique, sculpture, etc.
Dans un deuxième temps, le cours sera consacré à l'appréhension des genres littéraires envisagés dans le secondaire inférieur, principalement le conte, le mythe et le fantastique.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

Au terme de ce cours, l'étudiant sera capable de : maîtriser, dans les grandes lignes, l'histoire des arts et plus spécifiquement de la littérature du 16e siècle à aujourd'hui ; comprendre et analyser des extraits d'écrits littéraires dits « classiques » ; comprendre, analyser puis critiquer des œuvres de littérature dite « classique » ou patrimoniale ; maîtriser les caractéristiques spécifiques des genres envisagés dans le secondaire inférieur ; transférer ses connaissances sur la matière dans le cadre de l'élaboration de leçon.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☐ Syllabus de cours ☒ E-Learning ☐ Dias projetées ☐ Documents de travail ☒ Autre (…)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

G. Legros, M. Monballin, I. Streel, « Les grands courants de la littérature française », Éditions Érasme.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra
☒ Exposé par l'étudiant(e)
☐ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☒ Ateliers, travaux de groupe
☐ Observation de pratiques / de terrain
☐ Résolution de problèmes
☐ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☐ Autre (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Activité d'apprentissage concernée	**Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %**	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Français : littérature générale	**35**			50 %		50 %	(50 %)		50 %	50 %

Autres (à préciser) :
La matière de l'épreuve de janvier, dispensatoire, peut être représentée en juin en cas d'échec de l'étudiant(e).

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

Si la situation sanitaire l'exige, en cas d'évaluation exclusivement distancielle, l'épreuve consistera en un examen oral à distance.

Haute École Charlemagne	Département : Pédagogique
Bachelier professionnalisant - Type court	Implantation : Liège - Rivageois
Section / Sous-section : AESI Français-FLE	Ancrage de l'UE : Bloc 1
Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6	Volume horaire : **182** h
Intitulé de l'UE : **Ateliers de formation professionnelle et FLE**	

Volume en Crédits : **16** ECTS	Acronyme / Numéro de l'UE : **AFP/FLE-1**	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	Période : UE annuelle (Q1 + Q2)	Cours : **Obligatoire**
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☐ Non ☒ Oui (**UE FLE-CCPF**)	Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (…)	
Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE : anne.pottier@hech.be	

STRUCTURE DE L'UE

L'UE se compose des activités d'apprentissage suivantes :

- **Ateliers de formation professionnelle « FLE »**
- **Français langue étrangère et langue seconde**
- **Culture et civilisation des pays francophones**

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

6) ***Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions***
a. Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques.
b. Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation.
c. Créer des conditions d'apprentissage pour que chaque élève s'engage dans des tâches et des projets signifiants.
d. Mobiliser l'ensemble des savoirs méthodologiques, pédagogiques et psychologiques dans la conduite de toute activité d'enseignement-apprentissage.
e. Repérer les forces et les difficultés de l'élève pour adapter l'enseignement et favoriser la progression des apprentissages.
f. Concevoir des dispositifs d'évaluation pertinents, variés et adaptés aux différents moments de l'apprentissage.

5) ***Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement***
a. Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde.
b. S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques.
c. Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées.
d. Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie.

1) ***Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession***
a. Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif.
b. Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal.
c. Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

L'étudiant sera capable de/d' :
- Construire une séquence de cours sur base du CECR ;
- Mettre en pratique les notions théoriques vues au cours de FLE ;
- Développer une expertise dans la méthodologie du FLE ;
- Enrichir sa culture générale en vue de nourrir sa pratique de terrain et étayer des dispositifs pédagogiques.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Activité d'apprentissage concernée	**Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %**	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Ateliers de formation professionnelle « FLE »	**25**				100 %			Report		
Français langue étrangère et langue seconde	**60**		Partiel : 40 %		20 %	40 % (40 %)		Report	80 %	
Culture et civilisation pays francophones	**15**	25 %			25 %	50 %		Report	50 %	

Autres (à préciser) :
…

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Les **critères de réussite de l'UE** sont les suivants : Une moyenne pondérée d'UE de 10/20 au minimum

heCh CHARLEMAGNE	Rappel de l'Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : AFP/FLE-1 Intitulé complet de l'UE : AFP et FLE (Bloc 1)	WALLONIE-BRUXELLES ENSEIGNEMENT
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : **Ateliers de formation professionnelle « FLE »**		
	Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Période : Annuel (Q1 + Q2)	
	Nombre d'heures pour l'activité : 48 h		

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Les ateliers de formation professionnelles prévus au bloc 1 en lien avec le cours de FLES permettent d'amorcer le développement des tâches pédagogiques et des rôles professionnels que le formateur en FLES doit assumer au quotidien.

Parmi ces tâches, nous insisterons particulièrement sur la préparation de séquences d'enseignement qui seront élaborées dans le respect des référentiels en vigueur. La critique et/ou la création d'outils, d'activités, de séquences de leçons autour des thèmes et compétences abordés au cours théorique et à adapter en fonction des différents publics susceptibles d'être rencontrés sur le terrain permettront à chaque étudiant de s'essayer à une pratique enseignante et d'y porter un regard réflexif en vue de réguler son action.

Les AFP du B1 sont aussi l'occasion d'entamer l'élaboration d'un portfolio professionnel qui sera poursuivi tout au long de la formation de l'étudiant futur enseignant et qui fera l'objet d'une évaluation continue.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

Au terme des ateliers de formation professionnelle, l'étudiant-futur formateur en FLES sera capable de/d' :

- utiliser et s'approprier la logique des référentiels en vigueur de manière à élaborer des séquences d'enseignement-apprentissage.
- élaborer des activités d'enseignement-apprentissage en FLES qui s'inscrivent pleinement dans la logique de l'approche par compétences.
- définir les objectifs d'apprentissage d'une séquence d'enseignement qui participent à l'atteinte de la compétence visée.
- utiliser les manuels scolaires en FLES dans la perspective de construire des situations d'enseignement-apprentissage.
- donner du sens à un point de contenu en choisissant ou en élaborant des supports pertinents.
- définir les contours de son identité professionnelle comme formateur en FLES.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☐ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☒ Dias projetées ☒ Documents de travail ☐ Autre (…)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Le Cadre européen commun de référence pour les langues : apprendre, enseigner, évaluer (CECR)

Les manuels pour le FLES (Saison – L'atelier – Inspire – Totem)

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☐ Cours ex-cathedra
☒ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☒ Ateliers, travaux de groupe
☒ Observation de pratiques / de terrain
☐ Résolution de problèmes
☒ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☐ Autre (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Activité d'apprentissage concernée	**Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %**	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Ateliers de formation professionnelle « FLE »	**25**				100 %			Report		

Autres (à préciser) :

…

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

…

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Le cours de FLE au B1 s'articule autour de différents chapitres et lectures :

Chapitres :
- L'enseignement / apprentissage du FLES : notions de base et principes généraux.
- La culture en classe de FLES : définitions de la culture ; culture française VS culture belge ; culture et langue ; interculturalité ; rapport au temps et à l'espace.
- L'enseignement / apprentissage du lexique en classe de FLES : caractéristiques du lexique français, principes didactiques et pistes pratiques.
- L'écriture en classe de FLES : aspect technique (à travailler avec un public peu ou pas scolarisé ou avec un public dont l'alphabet est différent du nôtre) ; aspect social et fonctionnel (à travailler avec un public scolarisé, en immersion ou non) ; aspect ludique (tout public).
- Notions d'alphabétisation et analyse critique d'outils destinés à un public peu ou pas scolarisé.
- Le FLSco (français langue de scolarisation) ou FLA (français langue d'apprentissage): langue et culture de l'école à faire acquérir à un public de migrants en âge d'obligation scolaire et/ou à un public francophone reconnu comme "vulnérable" (en lien avec le RTC).
- Exploitation de la chanson comme support pédagogique en classe de FLES.

Lecture :
- M. PASTOUREAU, *Les couleurs de nos souvenirs*, Paris, Seuil, 2010 : travail de recherche à ouverture interculturelle sur le thème des couleurs.

Exposés réalisés en groupes sur un aspect de la langue française (place du français dans le monde; néologismes et emprunts; français oral VS français écrit; français de Belgique).

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

Au terme de cette activité d'apprentissage, l'étudiant(e) sera capable de/d' :
- Analyser les paramètres d'une situation d'enseignement/apprentissage et les caractéristiques des publics allophones auxquels l'étudiant est susceptible d'être confronté dans sa pratique professionnelle et ce, dans le but d'orienter son action pédagogique.
- Déterminer et critiquer les principes d'enseignement/apprentissage d'une langue étrangère dans une perspective communicative et actionnelle.
- Combattre les représentations et clichés communément attribués à la langue française et à son enseignement / apprentissage.
- Relativiser sa propre langue et sa propre culture (se décentrer pour mieux comprendre les difficultés propres à un allophone au cours de français), avec une attention particulière accordée au rapport au temps et à l'espace.
- Appliquer les principes de la communication interculturelle.
- Lister et classifier les principaux modes de construction du lexique français.
- Décrire des pistes didactiques pour l'enseignement/apprentissage du lexique français et les critiquer.
- Analyser et critiquer les principes et outils didactiques concernant l'enseignement /apprentissage de l'écriture au sens large.
- Cerner les caractéristiques propres à un public peu lettré, voire analphabète, et orienter son action pédagogique en fonction de ce public.
- Choisir des outils didactiques en fonction d'un public-cible prédéfini et justifier ce choix.
- Rédiger des énoncés et consignes conformément à un public prédéfini.
- Comparer différentes cultures autour de la thématique des couleurs.

- Anticiper les difficultés de compréhension et d'adaptation d'un allophone soumis à l'obligation scolaire ou d'un élève francophone reconnu comme "vulnérable" (perspective FLA) et y remédier.
- Promouvoir le plurilinguisme au sein d'une classe de FLES ou de FLA.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☒ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☐ Dias projetées ☒ Documents de travail ☐ Autre (…)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Voir la bibliographie et la sitographie situées à la fin de chaque chapitre.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra
☒ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☒ Ateliers, travaux de groupe
☐ Observation de pratiques / de terrain
☐ Résolution de problèmes
☐ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☐ Autre (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Activité d'apprentissage concernée	**Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %**	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Français langue étrangère et langue seconde	**60**		Partiel : 40 %		20 %	40 % (40 %)		Report	80 %	

Autres (à préciser) :

…

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

L'évaluation de la maîtrise de la langue intervient dans tous les types de production (exposés, interrogations, travaux écrits, examens). Les commentaires et remarques émis au cours font partie intégrante de l'évaluation.

Si les conditions sanitaires l'exigent, en cas d'évaluation exclusivement distancielle, l'examen écrit sera remplacé par un travail de réflexion, d'analyse et de mise en pratique des notions vues au cours.

heCh CHARLEMAGNE	Rappel de l'Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : AFP/FLE-1 Intitulé complet de l'UE : AFP et FLE (Bloc 1)	WALLONIE-BRUXELLES ENSEIGNEMENT
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : **Culture et civilisation des pays francophones**		
	Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Période : Annuel (Q1 + Q2)	
	Nombre d'heures pour l'activité : 24 h		

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Contribuer à aider chaque étudiant :

- à **découvrir, comprendre** les **caractéristiques culturelles des civilisations antiques** (Grèce antique – Rome antique) ;
- à **identifier et comprendre les héritages** laissés par ces civilisations ;
- à mesurer leur empreinte sur la francophonie actuelle ;
- à **exercer des compétences de base** suivantes :
    - Analyser un document iconographique (peinture…)
    - Analyser une trace du passé archéologique (édifices…)
    - Analyser une trace du passé écrite
    - Synthétiser des informations issues de plusieurs documents.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

Au terme de l'activité, l'étudiant sera capable de

- Décrire les grands traits culturels des civilisations antiques suivantes : Grèce antique – Rome antique
- Analyser et contextualiser des documents en les rattachant aux civilisations antiques suivantes : Grèce antique – Rome Antique
- Nommer les empreintes que ces héritages antiques ont laissées sur la culture des pays francophones.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☒ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☒ Dias projetées ☒ Documents de travail ☒ Autre (…)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

GRIMAL, P., *Dictionnaire de la mythologie grecque et romaine*, France, Ed. PUF, 1969.

RICHER, N., *Atlas de la Grèce classique. Ve-IVe siècle avant J.-C, l'âge d'or d'une civilisation fondatrice*, France, Ed. Autrement, 2017.

JADOULLE, J.-L., GEORGES, J., *Construire l'Histoire*, Tome I : *Les racines de l'Occident* (*jusqu'au X^e siècle)*, Bruxelles, Didier Hatier, 2005.

Homère, le nouveau visage du poète, in *Les Collections de l'Histoire* (n°82)*,* France*,* décembre 2018.

Les guides des civilisations, France, éd. Belles Lettres :

- Rome
- Grèce classique
- Les Etrusques
- Carthage et le monde punique

Les revues :

- L'histoire
- Les collections de l'Histoire
- Archéologia
- Les dossiers d'archéologie

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra
☒ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☒ Ateliers, travaux de groupe
☐ Observation de pratiques / de terrain
☐ Résolution de problèmes
☐ Exercices, applications, travaux pratiques
☒ Séminaires, excursions, visites
☐ Autre (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Activité d'apprentissage concernée	**Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %**	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Culture et civilisation pays francophones	**15**	25 %			25 %	50 %		Report	50 %	

Autres (à préciser) :
…

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

En cas d'évaluation exclusivement distancielle, si la situation sanitaire l'exige, l'épreuve consistera à remettre une farde numérique comprenant les ateliers pratiques et à compléter un QCM via Teams.

Coordonnées de l'enseignant : adelaide.gaube@hech.be

Haute École Charlemagne	Département : Pédagogique
Bachelier professionnalisant - Type court	Implantation : Liège - Rivageois
Section / Sous-section : AESI Français-FLE	Ancrage de l'UE : Bloc 1
Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6	Volume horaire : **24** h
Intitulé de l'UE : **Pédagogie générale**	

Volume en Crédits : **2** ECTS	Acronyme / Numéro de l'UE : **PGEN**	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	Période : Quadrimestre 1	Cours : **Obligatoire**
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (…)	Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (…)	
Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE : delphine.polson@hech.be	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

La compétence n°5 - Développer une expertise dans la méthodologie de l'enseignement des contenus enseignés :

b. S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs psychopédagogiques.

d. Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de cette UE, les étudiants devront faire la preuve de leur maîtrise des contenus, des concepts et des notions développés dans le cadre du cours en les nommant correctement, en les expliquant avec précision, en les illustrant de pratiques enseignantes et en définissant leurs liens d'interdépendance. Grâce aux activités proposées dans le cadre du cours, les étudiants seront capables d'adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle par rapport à toute problématique psychopédagogique.

CONTENU DE L'UE

Le cours de pédagogie générale s'adresse à des étudiants qui amorcent une formation d'enseignants et qui ont, des concepts pédagogiques, une représentation issue de leur expérience d'élèves du secondaire. Ce cours aborde ces concepts en les insérant dans différentes questions qui font sens pour tout enseignant, en vue notamment de la préparation de séquences de leçons et de la conduite d'une classe, à savoir :

- Qu'est-ce qu'apprendre, qu'est-ce qu'enseigner ? En quoi les concepts de « pédagogie » et de « didactique » y sont-ils associés ? En quoi ces définitions influencent-elles l'exercice du métier d'enseignant ?
- Quels sont les moments qui structurent toute situation d'enseignement ? Quelles sont les caractéristiques de chacun de ces moments ?
- Comment comprendre toute situation pédagogique ? Quels sont les paramètres à prendre en compte pour les interpréter ?
- Comment comprendre la dynamique motivationnelle d'un élève ? Comment tenir compte des différentes composantes de la motivation scolaire dans l'exercice du métier d'enseignant ?

- En tant qu'enseignant en charge d'une classe pour une période plus ou moins longue, comment planifier et préparer un cours d'enseignement ? Pour quelles raisons est-il nécessaire de préparer/anticiper toute intervention pédagogique ?
- Pour quels objectifs pédagogiques conçoit-on des activités d'enseignement/apprentissage ? De quels niveaux cognitifs relèvent-ils ? Quels sont les niveaux d'intention pédagogique qui déterminent la préparation d'un cours ? Où / dans quels documents les trouve-t-on ? Quels changements l'approche par compétences entrainent-ils dans l'enseignement et l'apprentissage ?
- En quoi les enseignants sont-ils des professionnels de la relation et de la communication ?
- Comment développer une compétence en français, par quelles démarches didactiques et attitudes pédagogiques ?
- Quelles sont les méthodes d'enseignement/apprentissage possibles ? Quels sont leurs avantages et inconvénients respectifs ? Sur la base de quels critères choisir l'une ou l'autre ?

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☐ Syllabus de cours ☒ E-Learning ☒ Dias projetées ☒ Documents de travail ☒ Autre (L'intégralité des ressources postées sur le tableau collaboratif suivant constitue le cours de PGEN : https://padlet.com/delphinepolson/wpd84qfj1cue0oc1)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Toutes les sources et références exploitées dans le cadre du cours sont reprises dans le tableau suivant : https://padlet.com/delphinepolson/9ov32we0hopj6cqp

- Carette, V. & Rey, B. (2011). *Savoir enseigner dans le secondaire*. Bruxelles : de Boeck.
- Clerc, F. (2010). *Bien débuter dans l'enseignement : pratiques et repères professionnels pour les jeunes débutants*. Paris : Hachette.
- De Vecchi, G. (2014). *Aider les élèves à apprendre*. Paris : Hachette Éducation.
- Gaonac'h, D. & Golder, C. (1995). *Profession enseignant. Manuel de psychologie pour l'enseignement.* Paris : Hachette Éducation.
- Houssaye, J. (2013). *La pédagogie, une encyclopédie pour aujourd'hui*. Paris : ESF.
- Marsollier, C. (2004). *Créer une véritable relation pédagogique.* Hachette Éducation.
- Meirieu, P. (2005). *Lettre à un jeune professeur*. Paris : ESF.
- Meirieu, P. (2004). *Faire l'École, Faire la classe*. Paris : ESF.
- Minder, M. (2007). *Didactique fonctionnelle. Objectifs, stratégies, évaluation - Le cognitivisme opérant*. De Boeck Supérieur.
- Morisette, R. & Voynaud, M. (2002). *Accompagner la construction des savoirs. Québec :* La Chenelière.
- Muller, F. (2019). *Le Manuel de survie à l'usage de l'enseignant, même débutant, 6ème édition*. Les éditions de l'Étudiant.
- Muller, F. & de Peretti, A. (2017). *Mille et une propositions pédagogiques pour animer son cours et innover en classe, 3ème édition.* Paris : ESF.
- Robbes, B. (2010). *L'autorité éducative dans la classe. Douze situations pour apprendre à l'exercer*. ESF
- Saint-Onge, M. (2014). *Moi j'enseigne, mais eux apprennent-ils ?* Chronique sociale.
- Stordeur, J. (2009). *Enseigner et/ou apprendre.* Bruxelles : de Boeck.
- Stordeur, J. & Jamaer, C. (2002). *Oser l'apprentissage à l'école. Bruxelles* de Boeck.
- Viau, R. (2009). *La motivation en contexte scolaire*. Bruxelles : de Boeck.
- Zakhartchouk, J.-M. (2016). Comprendre les énoncés et consignes. Réseau Canopé.
- Zakhartchouk, J.-M. (2011). *Réussir ses premiers cours*. ESF
- Zakhartchouk, J.-M. (2010). Attention aux consignes *in Cahiers pédagogiques, 483.*

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra
☒ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☒ Ateliers, travaux de groupe
☐ Observation de pratiques / de terrain
☐ Résolution de problèmes
☒ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☒ Autre (méthodologie de la classe inversée)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
PGEN			100 %			100 %			100 %

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

En cas d'évaluation exclusivement distancielle, si la situation sanitaire l'exige, l'épreuve consistera en un examen oral sur Teams.

Haute École Charlemagne	Département : Pédagogique
Bachelier professionnalisant - Type court	Implantation : Liège - Rivageois
Section / Sous-section : AESI Français-FLE	Ancrage de l'UE : Bloc 1
Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6	Volume horaire : **12** h
Intitulé de l'UE : **Identité de l'enseignant**	

Volume en Crédits : **1** ECTS	Acronyme / Numéro de l'UE : **IDE**	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	Période : Quadrimestre 1	Cours : **Obligatoire**
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (…)	Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (…)	
Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE : delphine.polson@hech.be	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Compétence 5 : ***développer une expertise dans la méthodologie de l'enseignement des contenus enseignés :***

- Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie.

Compétence 2 : ***respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité :***

- Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence

Compétence 1 : ***communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession :***

- Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de cette activité d'enseignement, l'étudiant(e) sera capable de/d' :

- Expliquer, en utilisant correctement le vocabulaire en vigueur, l'organisation de l'enseignement obligatoire en FWB.
- Identifier les acteurs pédagogiques et éducatifs du système scolaire et leurs fonctions.
- Nommer les Ministres du Gouvernement de la FWB compétents dans les matières liées à l'éducation, à l'enseignement et à la jeunesse.
- Nommer les textes légaux qui régissent la profession (par ex. le décret Missions, le Pacte pour un enseignement d'excellence, le décret inscription, le projet d'établissement, …), en expliquer les objectifs spécifiques et citer les moyens pédagogiques décidés par le législateur pour atteindre ces objectifs, moyens auxquels l'enseignant est soumis dans le cadre de l'exercice de son métier.
- Définir les contours de son identité professionnelle en faisant référence aux ressources travaillées durant le cours.
- Citer les six facettes du métier d'enseignant telles que définies dans le modèle de Paquay et lire différentes situations professionnelles (les siennes en stage et celles relatées dans des témoignages) à la lumière de ce cadre de référence.

CONTENU DE L'UE

Vous pensiez tout savoir du métier d'enseignant après avoir passé de nombreuses années derrière les bancs de l'école ? Détrompez-vous ! Le métier d'enseignant tout comme le système éducatif en FWB recèlent bien des facettes inconnues du grand public ! Ce cours vous les révèle pour vous préparer au mieux à faire vos premiers pas sur le terrain.

Le cours d'identité de l'enseignant poursuit un double objectif :

1. Il a d'abord pour but de confronter les représentations que l'étudiant a du métier d'enseignant à celles de ses condisciples, à des témoignages d'acteurs de l'école, à des documents officiels qui régissent la profession et aux théoriciens qui tentent de définir les contours du métier d'un point de vue sociologique, psychologique et pédagogique. Sur la base de ce premier travail de réflexion, le cours vise à définir et à comprendre les différentes facettes du métier d'enseignant, les compétences indispensables pour enseigner et les tâches dans et en dehors de la classe.
2. Il a également pour but de présenter le système éducatif en FWB, ses acteurs, les objectifs spécifiques assignés à l'enseignement obligatoire et les moyens définis par le législateur pour les rencontrer.

Concrètement, le cours abordera différentes thématiques en lien avec le métier d'enseignant :

- Les réjouissances et difficultés du métier
- Les réalités des enseignants débutants
- L'organisation de notre système scolaire
- Les acteurs de l'École
- Le Gouvernement de la FWB
- L'École et le pacte pour un enseignement d'excellence
- L'École et la loi

Des ressources ciblées (sous forme de documents, d'articles, de podcasts, de vidéos, …) accompagneront chacune de ces thématiques ; au préalable, l'étudiant(e) devra se les approprier en autonomie et elles seront ensuite exploitées lors des différentes séances de cours. Ces ressources ont pour objectif de nourrir la réflexion personnelle des étudiants sur la construction de leur identité enseignante.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☐ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☒ Dias projetées ☒ Documents de travail ☒ Autre (le contenu du cours est disponible dans son intégralité dans un tableau collaboratif dont voici le lien : https://padlet.com/delphinepolson/itfsp6q4f6cojkkk)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

- Des textes législatifs : le décret Missions, le Pacte pour un enseignement d'excellence, ...
- Le fascicule « Devenir enseignant. Le métier change, la formation aussi » (2001) – Communauté française
- Le portail de l'enseignement en FWB – www.enseignement.be
- Parents-École : comment mieux connaître l'école et s'y impliquer ? (2016) - Fédération Wallonie Bruxelles
- Des articles issus de revues scientifiques, pédagogiques, sociologiques telles que Vie pédagogique, Sciences Humaines, Cahiers pédagogiques, Puzzle, Revue française de pédagogie, Prof, …

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☐ Cours ex-cathedra
☐ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☒ Ateliers, travaux de groupe
☐ Observation de pratiques / de terrain
☐ Résolution de problèmes
☐ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☒ Autre (Méthode de la classe inversée)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
IDE			100 %			100 %			100 %

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

En cas d'évaluation exclusivement distancielle, si la situation sanitaire l'exige, l'épreuve consistera en un examen oral sur Teams.

Haute École Charlemagne	Département : Pédagogique
Bachelier professionnalisant - Type court	Implantation : Liège - Rivageois
Section / Sous-section : AESI Français-FLE	Ancrage de l'UE : Bloc 1
Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6	Volume horaire : **24** h
Intitulé de l'UE : **Psychologie du développement**	

Volume en Crédits : **2** ECTS	Acronyme / Numéro de l'UE : **PDEV-1**	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	Période : Quadrimestre 1	Cours : **Obligatoire**
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (…)	Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (…)	
Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE : valerie.segond@hech.be	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Compétence 4 : Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle.
- Mettre en question ses connaissances et ses pratiques.
- Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques.
- Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...).

Compétence 5 : S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

L'étudiant sera capable de connaître et de comprendre les différentes étapes du développement de l'intelligence de l'enfant, du développement psychomoteur, social et moral de la naissance à l'âge de 12 ans.

L'étudiant sera capable d'adapter son attitude, sa communication et ses activités didactiques en fonction de l'âge de l'enfant.

L'étudiant développera sa connaissance générale sur l'histoire de la psychologie de l'enfant et des sciences cognitives.

L'étudiant sera capable d'identifier les besoins de l'enfant en fonction de son âge afin d'être en mesure d'identifier des dysfonctionnements et d'interpeller les services adéquats en fonction de ses présomptions.

CONTENU DE L'UE

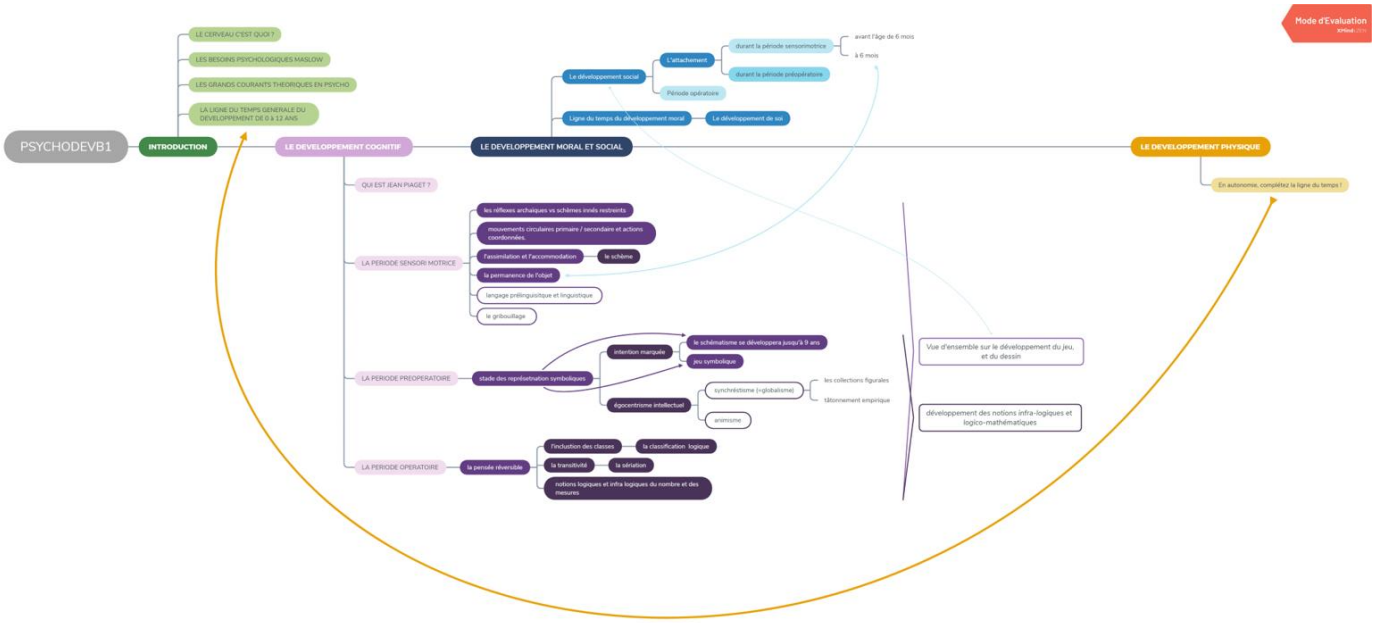

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☒ Syllabus de cours ☒ E-Learning ☒ Dias projetées ☒ Documents de travail ☒ Autre (supports numériques en ligne)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

>> www.courssegondval.com

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra
☐ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☒ Ateliers, travaux de groupe
☐ Observation de pratiques / de terrain
☒ Résolution de problèmes
☒ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☒ Autre (enseignement hybride en présentiel, distanciel synchrone et asynchrone et comodal)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
PDEV-1		100 %			100 %			100 %	

Autres (à préciser) :
Un point bonus sera ajouté à la note finale obtenue à l'examen de première session aux étudiants ayant participé activement à au moins 90% des activités organisées en distanciel. Aucune sanction n'est prévue pour les étudiant n'ayant pas atteint le quota précisé.

Il n'y a pas de TA prévu.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

Les examens auront lieu en présentiel ou distanciel en fonction des conditions sanitaires.

Haute École Charlemagne	Département : Pédagogique	
Bachelier professionnalisant - Type court	Implantation : Liège-Huy-Verviers	
Section / Sous-section : AESI Français-FLE	Ancrage de l'UE : Bloc 1	
Niveau du cycle : 1	Cadre européen de certification : niveau 6	Volume horaire : **14** h
Intitulé de l'UE : **Initiation à la recherche**		

Volume en Crédits : **1** ECTS	Acronyme / Numéro de l'UE : **IR**	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	Période : Quadrimestre 1	Cours : **Obligatoire**
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (…)	Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (…)	
Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE : adelaide.gaube@hech.be	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover

a. Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle.
b. Participer à des groupes ou des réseaux de recherche pour enrichir sa pratique professionnelle.
c. Mettre en question ses connaissances et ses pratiques.
d. Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques.
e. Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...).

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Réaliser des travaux correctement référencés et correspondants aux exigences formelles définies dans les consignes du cours et dans le guide TFE de la Haute École, en vue de les préparer à la rédaction future de leur TFE. Certains des acquis qui pourraient être mobilisés, au premier plan, sont :
- Concevoir un dispositif expérimental simple ;
- S'approprier une démarche scientifique et des attitudes de recherche ;
- S'approprier les outils nécessaires à la recherche et analyser les méthodes de recherche ;
- Préparer la réalisation du TFE ;
- Rechercher de la documentation, de l'information ;
- Faire preuve d'esprit critique ;
- Rédiger une bibliographie

CONTENU DE L'UE

Ce cours vise à apprendre aux étudiants à rédiger correctement leurs travaux écrits d'un point de vue formel. C'est pourquoi nous verrons les différentes composantes d'un travail et la meilleure façon de les agencer, comment le référencer ainsi que la manière de trouver de l'information, de la critiquer et l'exploiter.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☒ Syllabus de cours ☒ E-Learning ☒ Dias projetées ☒ Documents de travail ☒ Autre (…)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Bibliographie non exhaustive :

BERTRAND BASCHWITZ Maria Antonia, Comment me documenter ?, De Boeck, « Guides pratiques Former et se former », Bruxelles, 2010.
BOCHON A., Réussir son travail de fin d'études, le TFE en 101 points, guide pratique de l'étudiant, De Boeck, Bruxelles, 2010.
Guide TFE, Haute École Charlemagne.
del Mar Castellanos, M., Vergnes, F., La recherche et le traitement de l'information, France, ed. Nathan, 2018.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☐ Cours ex-cathedra
☒ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☒ Ateliers, travaux de groupe
☐ Observation de pratiques / de terrain
☐ Résolution de problèmes
☐ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☐ Autre (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
IR		100 %			100 %			100 %	

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

Ce cours pourrait être dispensé en tout ou en partie à distance.

En cas d'évaluation exclusivement distancielle, si la situation sanitaire l'exige, l'épreuve consistera à envoyer un travail par e-mail.

Haute École Charlemagne	Département : Pédagogique
Bachelier professionnalisant - Type court	Implantation : Liège - Rivageois
Section / Sous-section : AESI Français-FLE	Ancrage de l'UE : Bloc 1
Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6	Volume horaire : **24** h
Intitulé de l'UE : **Philosophie et histoire des religions**	

Volume en Crédits : **2** ECTS	Acronyme / Numéro de l'UE : **PHILO**	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	Période : Quadrimestre 1	Cours : **Obligatoire**
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (…)	Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (…)	
Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE : olivier.vens@hech.be	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

- Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif (1a)
- Se montrer conscient des valeurs multiples qui traversent l'école ainsi que des enjeux anthropologiques, sociaux et éthiques (3a)
- S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions (3b)
- Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle (4a)
- Mettre en question ses connaissances et ses pratiques (4c)
- Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde (5a)

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

1) S'informer du phénomène religieux et s'initier à l'histoire des religions (chamanisme, polythéisme, monothéisme, religion du salut, etc.) :
- Faire preuve de curiosité intellectuelle à l'égard de la diversité religieuse et culturelle qui constitue autant notre histoire que notre actualité.
- Acquérir une culture générale permettant au futur enseignant d'accueillir et de comprendre, dans ses futures classes, la diversité propre à notre société multicultu(r)elle.

2) S'initier à l'histoire de la philosophie (problématiques, auteurs) et au questionnement philosophique :
- Distinguer et définir les divers modes de pensée que sont la religion, la philosophie et la science ; dégager leurs présupposés et enjeux sur les plans rationnel, moral/éthique et politique. Comprendre la distinction entre «hétéronomie» et «autonomie».

3) Se sensibiliser à la démarche critique propre à la philosophie :
Lire un texte philosophique ; formuler une question philosophique ; argumenter et contre-argumenter un point de vue, etc.

4) Rédiger les réponses et développements dans un français correct et compréhensible.

CONTENU DE L'UE

À travers une introduction historique à divers types de société et à leurs modes de pensée, le cours de "Philosophie et histoire des religions" vise à enrichir la culture générale des futurs enseignants, à les sensibiliser à la diversité cultu(r)elle et à la complexité du monde humain. Le cours entend éveiller le futur enseignant à l'exigence d'autonomie (le penser par soi-même) essentielle à la philosophie.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☐ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☒ Dias projetées ☒ Documents de travail ☒ Autre (Documentaires)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

À titre indicatif…

Histoire des religions et de la laïcité :
- F. LENOIR, Petit traité d'histoire des religions, Points/Plon, Paris 2008.
- M. MALHERBE, Les religions, Nathan, coll. «Repères pratiques», Paris, 2006.
- Le magazine de la science et de la découverte, «C'est pas sorcier», France télévision, 2012 ; série de 4 documentaires sur les monothéismes: «Un dieu, trois religions», «Le judaïsme: un peuple, une religion», «Le christianisme: un Dieu parmi les hommes», «L'islam: de Mahomet à aujourd'hui».
- M. ELIADE, Traité d'histoire des religions, Payot, Paris, 1989.
- Revues généralistes de sciences humaines.
…

Philosophie et histoire de la philosophie:
- M. TOZZI, Penser par soi-même. Initiation à la philosophie, Chroniques sociales, Lyon, 1996.
- F. CHATELET (dir.), La philosophie, 4 t., Marabout, Verviers, 1979.
- F. CHATELET, Une histoire de la raison, Seuil, Paris, 1992.
- E. DELRUELLE, Métamorphoses du sujet. L'éthique philosophique de Socrate à Foucault, De Boeck Université, Bruxelles, 2006 (2e éd.)
- L. COULOUBARITSIS, Aux origines de la philosophie européenne. De la pensée archaïque au néoplatonisme, De Boeck, Bruxelles, 1995 (2e éd.)
- G. HOTTOIS, De la Renaissance à la Postmodernité. Une histoire de la philosophie moderne et contemporaine, De Boeck, Bruxelles, 1998 (2e éd.)
- M. METAYER, Qu'est-ce que la philosophie, À la découverte de la rationalité, ERPI/PEARSON, Saint Laurent (Québec), 2012 (2e éd.)

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra
☐ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☐ Ateliers, travaux de groupe
☐ Observation de pratiques / de terrain
☐ Résolution de problèmes
☐ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☐ Autre ( )

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
PHILO		100 %			100 %			100 %	

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

En cas d'évaluation exclusivement distancielle, si la situation sanitaire l'exige, l'épreuve consistera en un examen écrit à distance.

Haute École Charlemagne	Département : Pédagogique
Bachelier professionnalisant - Type court	Implantation : Liège - Rivageois
Section / Sous-section : AESI Français-FLE	Ancrage de l'UE : Bloc 1
Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6	Volume horaire : **24** h
Intitulé de l'UE : **Français : littérature de jeunesse**	

Volume en Crédits : **2** ECTS	Acronyme / Numéro de l'UE : **LittJ-1a**	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	Période : Quadrimestre 1	Cours : **Obligatoire**
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (…)	Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (…)	
Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE : valerie.centi@hech.be	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthode de leur enseignement

- Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde.
- S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques.
- Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées.
- Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie.

Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover

- Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle.
- Mettre en question ses connaissances et ses pratiques.
- Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques.
- Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du corps professoral, ressources documentaires, logiciels d'enseignement…).

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme du quadrimestre, l'étudiant·e sera capable de :

- Décrire les différentes caractéristiques du champ de la littérature de jeunesse.
- Développer une expertise dans les œuvres lues et analysées.
- Analyser finement des parties d'œuvres sélectionnées.

CONTENU DE L'UE

Les spécificités du champ de la littérature de jeunesse seront expliquées, analysées et discutées. Une introduction interrogera les composantes et les diverses problématiques de la littérature de jeunesse. Enfin, des œuvres patrimoniales (de La Fontaine, Carroll, Perrault...) seront lues, questionnées, et permettront d'élaboration et l'analyse de dispositifs didactiques.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☒ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☒ Dias projetées ☐ Documents de travail ☐ Autre (…)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Valérie Centi, Vincianne D'Anna, Björn Olav-Dozo, Daniel Delbrassine, "Comprendre la littérature de jeunesse", Paris, L'Ecole des loisirs, 2022.
Christian Chelebourg, Francis Marcoin, « La littérature de jeunesse », Armand Colin.
Daniel Delbrassine, « Le roman pour adolescents aujourd'hui : écriture, thématique et réception », Scéren, la Joie par les livres.
Renée Léon, « La littérature de jeunesse à l'école », Hachette Éducation.
Isabelle Nières-Chevrel, « Introduction à la littérature de jeunesse », Didier Jeunesse.
Christian Poslaniec, « Des livres d'enfants à la littérature de jeunesse », Découvertes Gallimard.
Marc Soriano, « Guide de littérature pour la jeunesse », Delagrave.
Sophie Van Der Linden, « Tout sur la littérature de jeunesse, de la petite enfance aux jeunes adultes », Gallimard Jeunesse, 2021.
Collectif sous la direction de Isabelle Nières-Chevrel, « Littérature de jeunesse, incertaines frontières », Colloque de Cerisy, Gallimard Jeunesse.
Différents manuels scolaires.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra
☐ Exposé par l'étudiant(e)
☐ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☐ Ateliers, travaux de groupe
☐ Observation de pratiques / de terrain
☐ Résolution de problèmes
☒ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☐ Autre (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
LittJ-1a		100 %			100 %			100 %	

Autres (à préciser) :
Il n'y a pas de travail annuel.

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

En cas d'évaluation exclusivement distancielle, si la situation sanitaire l'exige, l'épreuve consistera en un examen oral à distance.

Haute École Charlemagne	Département : Pédagogique	
Bachelier professionnalisant - Type court	Implantation : Liège - Rivageois	
Section / Sous-section : AESI Français-FLE	Ancrage de l'UE : Bloc 1	
Niveau du cycle : 1	Cadre européen de certification : niveau 6	Volume horaire : **12** h
Intitulé de l'UE : **Dossier de l'enseignant**		

Volume en Crédits : **1** ECTS	Acronyme / Numéro de l'UE : **DOENS**	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	Période : Quadrimestre 2	Cours : **Obligatoire**
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (…)	Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (…)	
Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE : laura.colagioia@hech.be	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

- **Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence** (cf. Compétence n°2 : Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité)
- **Mettre en question ses connaissances et ses pratiques** (cf. Compétence n°4 : Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover)
- **Maîtriser la langue écrite, tant du point de vue normatif que discursif** (cf. Compétence n°1 : Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession)

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de cette UE et par l'intermédiaire de la réalisation d'un dossier professionnel, l'étudiant sera capable de :

- **produire un bilan de ses compétences professionnelles en construction** en regard des référentiels professionnelles qui définissent le métier d'enseignant. Au sein de ce bilan de compétences, le futur enseignant sera capable de définir les objectifs prioritaires de formation qu'il se fixe parmi ces compétences et de justifier ses choix.
- **rédiger le portrait de l'enseignant qu'il souhaite devenir**. Le futur enseignant y ciblera les aspects du métier qui le questionnent, qui pourront l'épanouir mais aussi les objectifs prioritaires qu'il se donnera dans sa mission auprès des élèves et les rôles qui constitueront le cœur de son métier. Il justifiera ses réponses au moyen de références théoriques et légales.
- **utiliser le vocabulaire spécifique** à la discipline.

CONTENU DE L'UE

En vigueur depuis le 1er septembre 2001, le décret définissant la formation initiale des instituteurs et des régents instaure la réalisation d'un dossier professionnel intitulé « le dossier de l'enseignant » : « L'étudiant est invité à constituer un dossier dans lequel il rassemble au fur et à mesurer du déroulement de ses études et de sa carrière, tous les éléments qui alimentent sa compétence et identifie son parcours personnel. Cette activité vise à ancrer la formation continuée dans la formation initiale. Elle est liée au stage d'observation participante ». Le dossier de l'enseignant est donc un portfolio personnel qui permettra à l'étudiant d'archiver toutes les démarches qu'il

accomplira afin de parfaire à sa formation. Expliciter et décrire son parcours aura le bénéfice de faire apparaître la cohérence de celui-ci et contribuer à construire l'identité professionnelle de l'enseignant.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☐ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☐ Dias projetées ☐ Documents de travail ☒ Autre (élaboration d'un Padlet personnalisé où l'étudiant compile ses réflexions au fur et à mesure de l'année, et où il interagit avec l'enseignant et ses collègues de classe)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

(voir bibliographie diffusée dans le cadre du cours)

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☐ Cours ex-cathedra
☐ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☒ Ateliers, travaux de groupe
☐ Observation de pratiques / de terrain
☐ Résolution de problèmes
☐ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☐ Autre (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
DOENS					100 %			100 %	

Autres (à préciser) :
Le travail écrit consiste en la réalisation progressive d'un dossier personnel respectant certaines balises imposées. Pour réaliser son dossier de l'enseignant, l'étudiant devra mobiliser des contenus d'apprentissages relevant des différentes AA qui composent son cursus. Les sujets, concepts, modèles, démarches, matières et documents abordés en cours d'Identité de l'enseignant, de pédagogie générale, d'initiation à la recherche, lors des stages ou encore en AFP seront mobilisés à cet effet.

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

…

Haute École Charlemagne	Département : Pédagogique
Bachelier professionnalisant - Type court	Implantation : Liège - Rivageois
Section / Sous-section : AESI Français-FLE	Ancrage de l'UE : Bloc 1
Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6	Volume horaire : **24** h
Intitulé de l'UE : **Psychologie des apprentissages**	

Volume en Crédits : **2** ECTS	Acronyme / Numéro de l'UE : **PAPP-1**	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	Période : Quadrimestre 2	Cours : **Obligatoire**
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (…)	Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (…)	
Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE : valerie.segond@hech.be	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Compétence 4 : Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle.
- Mettre en question ses connaissances et ses pratiques.
- Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques.
- Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...).

Compétence 5 : S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

L'étudiant sera capable de comprendre et de connaître les différents styles d'enseignements construits par les chercheurs à travers l'histoire.

L'étudiant sera capable de connaître les aspects didactiques et psychologiques propres à chaque style d'enseignement afin de l'intégrer à sa pratique d'enseignement en fonction d'objectifs d'apprentissage clairs et réfléchis.

CONTENU DE L'UE

Qu'est-ce qu'apprendre ?
Qu'est-ce qu'enseigner ?
Le Béhaviorisme (Pavlov, Skinner, Thorndike)
Le Romantisme (Neil, Roger, Lewin, Maslow)
Le Constructivisme et Socioconstructivisme (Piaget, Bruner Vygotsky)
Le Cognitivisme (Ausubel, Crahay, Brasalou, Eustache, Laroche)
Les 4 piliers de l'apprentissage (Dehaene S.)

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☒ Syllabus de cours ☒ E-Learning ☒ Dias projetées ☒ Documents de travail ☒ Autre (supports numériques en ligne)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

>> www.courssegondval.com

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra
☐ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☒ Ateliers, travaux de groupe
☐ Observation de pratiques / de terrain
☒ Résolution de problèmes
☒ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☒ Autre (enseignement hybride en présentiel, distanciel synchrone et asynchrone et comodal)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
PAPP-1					100 %			100 %	

Autres (à préciser) :
Un point bonus sera ajouté à la note finale obtenue à l'examen de première session aux étudiants ayant participé activement à au moins 90% des activités organisées en distanciel. Aucune sanction n'est prévue pour les étudiant n'ayant pas atteint le quota précisé.

Il n'y a pas de TA prévu.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

Les examens auront lieu en présentiel ou distanciel en fonction des conditions sanitaires.

Haute École Charlemagne	Département : Pédagogique
Bachelier professionnalisant - Type court	Implantation : Liège - Rivageois
Section / Sous-section : AESI Français-FLE	Ancrage de l'UE : Bloc 1
Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6	Volume horaire : **24** h
Intitulé de l'UE : **Psychologie de la relation et de la communication**	

Volume en Crédits : **2** ECTS	Acronyme / Numéro de l'UE : **PREL**	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	Période : Quadrimestre 2	Cours : **Obligatoire**
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (…)	Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (…)	
Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE : muriel.lecoq@hech.be	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Compétence 1 - Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession.

- Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non-verbal.
- Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations.

Compétence 7 - Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté.

- Gérer la classe de manière stimulante, structurante et sécurisante.
- Promouvoir le dialogue et la négociation pour instaurer dans la classe un climat de confiance favorable aux apprentissages.
- Faire participer les élèves comme groupe et comme individus à l'établissement des normes de fonctionnement de la classe.
- Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

- Identifier les enjeux d'une relation éducative de qualité et d'une communication efficace et constructive.
- Analyser l'influence que les individus ont les uns par rapport aux autres (phénomènes d'influences et soumissions à l'autorité).
- Promouvoir une communication et une relation éducative positive, constructive, bienveillante, ...
- Établir un climat de classe serein, positif, confiant, …
- Prendre conscience des mécanismes, interférences, parasites ... qui peuvent détruire la relation et la communication éducative et pédagogique.
- …

CONTENU DE L'UE

- Les causes détériorant une communication/relation propice aux apprentissages.
- La soumission à l'autorité.
- Les relations et la communication éducative et pédagogique.
- La gestion de la classe.
- Analyse de séquences vidéo, documentaires, reportages, films... traitant de la relation et de la communication éducative et pédagogique.
- L'estime de soi, la confiance en soi.
- La résignation apprise/l'impuissance acquise.
- …

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☒ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☐ Dias projetées ☒ Documents de travail ☒ Autre (analyse de films, documentaires, reportages, séquences vidéo...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Gordon, Th., (2205), Enseignants efficaces, Enseigner et être soi-même, Les éditions de l'homme.
Gueguen, C., (2018) Heureux d'apprendre à l'école, France, Les Arènes.
Duclos, G., (2010), L'estime de soi, un passeport pour la vie, Québec, Montréal : éditions du CHU Sainte-Justine.
Péribère, B., (2016), Les 50 règles de l'éducation positive, France, Larousse Poche.
etc.
+ voir syllabus pour les articles.

Ayache-Vidal O., (2017), Les grands esprits (cinéma) + dossier pédagogique (Les Grignoux).
ou
Gansel D., (2008), La vague (DVD) + Dossier pédagogique (Les Grignoux).

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra
☐ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☐ Ateliers, travaux de groupe
☐ Observation de pratiques / de terrain
☐ Résolution de problèmes
☐ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☒ Autre (analyse de films, documentaires vidéos, articles écrits…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
PREL					100 %			100 %	

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

En cas d'évaluation exclusivement distancielle, si la situation sanitaire l'exige, l'épreuve consistera en un examen écrit à distance ou un travail à rendre par mail.

Haute École Charlemagne	Département : Pédagogique
Bachelier professionnalisant - Type court	Implantation : Liège - Rivageois
Section / Sous-section : AESI Français-FLE	Ancrage de l'UE : Bloc 1
Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6	Volume horaire : **14** h
Intitulé de l'UE : **Approche théorique de la diversité culturelle et la dimension du genre**	

Volume en Crédits : **1** ECTS	Acronyme / Numéro de l'UE : **ATDC**	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	Période : Quadrimestre 2	Cours : **Obligatoire**
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (…)	Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (…)	
Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE : olivier.vens@hech.be	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

- Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif. (1a)
- Mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle. (2a)
- Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence. (2b)
- Se montrer conscient des valeurs multiples qui traversent l'école ainsi que des enjeux anthropologiques, sociaux et éthiques. (3a)
- S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions. (3b)
- Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle. (4a)
- Mettre en question ses connaissances et ses pratiques. (4c)
- Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde. (5a)

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de :

- Comprendre et expliquer les notions de culture, d'identité et de genre ainsi que les notions connexes telles que celles de norme, de subjectivisation, de discrimination, d'inégalité, etc.
- Mettre à jour ses représentations mentales implicites (stéréotypes, préjugés) et interroger ses propres convictions et leurs impacts (méfiance, discrimination, domination, mépris de soi, etc.) dans les domaines identitaire et culturel.
- Adopter une attitude critique dans ces domaines : s'informer et se tenir informé tout en évaluant la valeur des informations.
- Identifier les enjeux, les devoirs, les valeurs du métier d'enseignant au regard des prescrits légaux organisant l'enseignement (décrets Mission, Neutralité, etc.) et la société dans son ensemble (principes fondamentaux de la Constitution, loi anti-raciste, etc.).
- Comprendre et expliquer le rôle des acteurs éducatifs dans la (re)production des stéréotypes et des comportements discriminatoires.

- Comprendre et expliquer l'importance et l'obligation légale de la prise en compte de la diversité culturelle et de la mise en œuvre de l'interculturalité dans l'éducation.
- Rédiger les réponses et développements dans un français correct et compréhensible.

CONTENU DE L'UE

À l'aide d'exemples (situations concrètes) et de concepts théoriques, le cours vise à explorer les notions d'identité, de culture, de genre. Il en montrera le caractère historique et dynamique contre une lecture essentialiste. Les apports de l'histoire, de la sociologie ou encore de la philosophie permettent de clarifier une série de problématiques liées à l'identité et à la diversité culturelle, de questionner les normes dominantes et de lutter contre les stéréotypes et discriminations en tout genre. Sont travaillées dans cette perspective la diversité des statuts juridico-administratifs (la figure de l'« étranger »), la diversité des statuts socio-économiques (la figure du « pauvre »), la diversité sexuelle et de genre (la figure de l' « homosexuel »), la diversité des caractéristiques ethnico-culturelles (modes de vie quotidienne, langues, religions, etc.). Les étudiants sont ainsi invités à développer un regard critique sur les débats et pratiques qui animent la société autant que sur le fonctionnement du système scolaire. Ils amorcent de la sorte leur formation, en tant que futurs instituteurs, à une des missions fondamentales de l'école : former des citoyens responsables et critiques, ouverts à la diversité, et capables de mettre en œuvre une société multiculturelle égalitaire.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☒ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☒ Dias projetées ☒ Documents de travail ☒ Autre (…)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

A titre indicatif :

- A. MAALOUF, Les identités meurtrières, Grasset, Paris, 1998.
- M. MARTINIELLO & A. REA, Une brève histoire de l'immigration en Belgique, FWB, Bruxelles, 2012.
- J.-M. LAFLEUR & A. MARFOUK, Pourquoi l'immigration ? 21 questions que se posent les Belges sur les migrations internationales au XXIe siècle, Academia-LHarmattan, coll. Carrefours 9, Louvain-la-Neuve, 2017.
- « Egalité des chances à l'école ? Voilà ce qu'ils en pensent », brochure de l'UNICEF, Belgique, 2012.
- « Ecoles maternelles et familles en situation de précarité. Ensemble pour accompagner l'enfant dans son parcours scolaire », brochure de la Fondation Roi Baudouin, Bruxelles, 2014.
- « Les stéréotypes, c'est pas moi, c'est les autres ! Lutter contre les stéréotypes pour construire une culture de l'égalité », brochure du Laboratoire de l'Egalité, Paris
- « Filles-garçons, égaux dans l'enseignement ? », Faits et gestes, n°33, Communauté française Wallonie- Bruxelles, 2010.
- « Filles et garçons à l'école maternelle : reconnaître la différence pour faire l'égalité », brochure de Genderatwork, Bruxelles, 2010.
- Films : « Je n'aime plus la mer », « Welcome », « Illégal », « Ma vie en rose », « Billy Elliot », « Les garçons et Guillaume à table » ...
- « Vivre ensemble autrement », Dossier pédagogique d'Annoncer la couleur, Bruxelles, 2002.
- M. ABDALLAH-PRETCEILLE, L'éducation interculturelle, PUF, coll. Que sais-je ?, Paris, 1999.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra
☒ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☒ Ateliers, travaux de groupe
☐ Observation de pratiques / de terrain
☐ Résolution de problèmes
☒ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☐ Autre (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
ATDC					100 %			100 %	

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

En cas d'évaluation exclusivement distancielle, si la situation sanitaire l'exige, l'épreuve consistera en un examen écrit à distance.

Haute École Charlemagne	Département : Pédagogique
Bachelier professionnalisant - Type court	Implantation : Liège - Rivageois
Section / Sous-section : AESI Français-FLE	Ancrage de l'UE : Bloc 1
Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6	Volume horaire : **24** h
Intitulé de l'UE : **Français : littérature de jeunesse**	

Volume en Crédits : **2** ECTS	Acronyme / Numéro de l'UE : **LittJ-1b**	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	Période : Quadrimestre 2	Cours : **Obligatoire**
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (…)	Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (…)	
Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE : valerie.centi@hech.be	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthode de leur enseignement

- Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde.
- S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques.
- Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées.
- Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie.

Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover

- Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle.
- Mettre en question ses connaissances et ses pratiques.
- Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques.
- Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du corps professoral, ressources documentaires, logiciels d'enseignement…).

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme du quadrimestre, l'étudiant·e sera capable de :

- Lire et analyser des œuvres selon des critères de genre thématique.
- Critiquer et construire des dispositifs didactiques au départ de ces œuvres.

CONTENU DE L'UE

Ce deuxième quadrimestre permettra à l'étudiant d'entrer dans la lecture et l'analyse d'œuvres d'importance du 20 et 21e siècles. Analyses (langue et littérature), discussions, commentaires serviront à construire des dispositifs didactiques pertinents.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☒ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☐ Dias projetées ☒ Documents de travail ☐ Autre (…)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Valérie Centi, Vincianne D'Anna, Björn-Olav Dozo, Daniel Delbrassine, "Comprendre la littérature de jeunesse", Paris, L'Ecole des loisirs, 2022.
Christian Chelebourg, Francis Marcoin, « La littérature de jeunesse », Armand Colin.
Daniel Delbrassine, « Le roman pour adolescents aujourd'hui : écriture, thématique et réception », Scéren, la Joie par les livres.
Renée Léon, « La littérature de jeunesse à l'école », Hachette Éducation.
Isabelle Nières-Chevrel, « Introduction à la littérature de jeunesse », Didier Jeunesse.
Christian Poslaniec, « Des livres d'enfants à la littérature de jeunesse », Découvertes Gallimard.
Marc Soriano, « Guide de littérature pour la jeunesse », Delagrave.
Sophie Van Der Linden, « Tout sur la littérature de jeunesse, de la petite enfance aux jeunes adultes », Gallimard Jeunesse, 2021.
Collectif sous la direction de Isabelle Nières-Chevrel, « Littérature de jeunesse, incertaines frontières », Colloque de Cerisy, Gallimard Jeunesse
Différents manuels scolaires

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra
☒ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☒ Ateliers, travaux de groupe
☒ Observation de pratiques / de terrain
☐ Résolution de problèmes
☐ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☐ Autre (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
LittJ-1b					100 %			100 %	

Autres (à préciser) :
Il n'y a pas de travail annuel.

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

En cas d'évaluation exclusivement distancielle, si la situation sanitaire l'exige, l'épreuve consistera en un examen oral à distance.

Haute École Charlemagne	Département : Pédagogique	
Bachelier professionnalisant - Type court	Implantation : Liège - Rivageois	
Section / Sous-section : AESI Français-FLE	Ancrage de l'UE : Bloc 2	
Niveau du cycle : 1	Cadre européen de certification : niveau 6	Volume horaire : **120** h
Intitulé de l'UE : **Ateliers de formation professionnelle**		

Volume en Crédits : **8** ECTS	Acronyme / Numéro de l'UE : **AFP-2**	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	Période : UE annuelle (Q1 + Q2)	Cours : **Obligatoire**
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (…)	Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (…)	
Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE : delphine.polson@hech.be	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Compétence n°1 : Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession

a. Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif
b. Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal
c. Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations

Compétence n°2 : Respecter un cadre déontologique dans une perspective de responsabilité

b. Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence
c. S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession

Compétence n°3 : travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société

a. Se montrer conscient des valeurs multiples qui traversent l'école ainsi que des enjeux anthropologiques, sociaux et éthiques
b. S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions
c. Mettre en œuvre en équipe des projets et des dispositifs pédagogiques

Compétence n°4 : Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover

a. Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
b. Participer à des groupes ou réseaux de recherche pour enrichir sa pratique professionnelle
c. Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
d. Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques
e. Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...)

Compétence n°5 : Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement

b. S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques

c. Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées
d. Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie

Compétence n°6 : concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions

a. Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques
b. Choisir des approches didactiques variées et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation
c. Créer des conditions d'apprentissage pour que chaque élève s'engage dans des tâches et des projets signifiants
d. Mobiliser l'ensemble des savoirs méthodologiques, pédagogiques et psychologiques dans la conduite de toute activité d'enseignement-apprentissage
e. Repérer les forces et les difficultés de l'élève pour adapter l'enseignement et favoriser la progression des apprentissages
f. Concevoir des dispositifs d'évaluation pertinents, variés et adaptés aux différents moments de l'apprentissage

Compétence n°7 : Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté

a*. Gérer la classe de manière stimulante, structurante et sécurisante.*
b. Promouvoir le dialogue et la négociation pour instaurer dans la classe un climat de confiance favorable aux apprentissages.
c. Faire participer les élèves comme groupe et comme individus à l'établissement des normes de fonctionnement de la classe.
d. Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de l'UE, l'étudiant est capable de :

- Rédiger la planification d'une séquence d'enseignement complète, logique et structurée qui tient compte des prescrits légaux de la FWB (Décrets, Socles, Programmes ... pour la discipline français et la discipline FLE).
- Préparer des situations d'enseignement et d'évaluation des compétences correctes et adéquates en regard des programmes d'enseignement, des modèles et des contenus disciplinaires, psychopédagogiques et des didactiques spécifiques à la discipline d'enseignement du français et du FLE.
- Proposer dans ses préparations et ses réflexions écrites des améliorations de ses pratiques sur base des feed-backs formatifs reçus et/ou d'une analyse de ces pratiques.
- Définir les contours de son identité professionnelle d'enseignant du français et du FLE.
- Ecrire dans un français impeccable n'importe quel type de production et s'exprimer oralement de façon claire, compréhensible et adéquate en fonction de la situation de communication.
- Mobiliser de manière transversale les acquis d'apprentissage développer dans les autres cours de son cursus.
- S'engager dans des projets pédagogiques et assumer sa responsabilité pour les mener à bien.

CONTENU DE L'UE

Les ateliers de formation professionnelle ont pour finalité d'ancrer les contenus théoriques dans des situations pratiques. Des mises en situations issues des réalités du terrain et des projets sont proposés aux étudiants et co-animées par les enseignants (didacticiens, MFP et pédagogues). Ces activités permettront aux étudiants de développer leurs compétences pédagogiques et de les préparer aux stages actifs. Les AFP prévoient aussi des moments d'analyse des pratiques (collectivement ou individuellement), ceux-ci leur permettant de faire évoluer leur identité professionnelle (en ce compris l'efficacité de leurs pratiques d'enseignement). Tant en français qu'en FLE, les étudiants se constituent un portfolio professionnel, amorcé en B1 et qui se poursuivra en B3. Ce portfolio conserve les traces du développement professionnel du futur enseignant et fait l'objet d'une évaluation continue.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☐ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☒ Dias projetées ☒ Documents de travail ☐ Autre (…)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Les programmes d'études et référentiels de compétences en application pour les disciplines français et FLE

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☐ Cours ex-cathedra
☒ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☒ Ateliers, travaux de groupe
☒ Observation de pratiques / de terrain
☒ Résolution de problèmes
☒ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☐ Autre (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
AFP-2				100 %			Report		

Autres (à préciser) :
La tenue d'un portfolio professionnel est également obligatoire et sera à présenter aux enseignants en charge des AFP.

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

…

Haute École Charlemagne	Département : Pédagogique
Bachelier professionnalisant - Type court	Implantation : Liège - Rivageois
Section / Sous-section : AESI Français-FLE	Ancrage de l'UE : Bloc 2
Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6	Volume horaire : **120** h
Intitulé de l'UE : **Stages pédagogiques**	

Volume en Crédits : **10** ECTS	Acronyme / Numéro de l'UE : **Stages-2**	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	Période : UE annuelle (Q1 + Q2)	Cours : **Obligatoire**
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☐ Non ☒ Oui (**UE Stages-3**)	Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (…)	
Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE : delphine.polson@hech.be	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Compétence n°1 : Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession

a. Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif
b. Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal
c. Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations

Compétence n°2 : Respecter un cadre déontologique dans une perspective de responsabilité

b. Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence
c. S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession

Compétence n°3 : travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société

a. Se montrer conscient des valeurs multiples qui traversent l'école ainsi que des enjeux anthropologiques, sociaux et éthiques
b. S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions
c. Mettre en œuvre en équipe des projets et des dispositifs pédagogiques

Compétence n°4 : Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover

a. Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
b. Participer à des groupes ou réseaux de recherche pour enrichir sa pratique professionnelle
c. Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
d. Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques
e. Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...)

Compétence n°5 : Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement

b. S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques

c. Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées
d. Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie

Compétence n°6 : concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions

a. Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques
b. Choisir des approches didactiques variées et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation
c. Créer des conditions d'apprentissage pour que chaque élève s'engage dans des tâches et des projets signifiants
d. Mobiliser l'ensemble des savoirs méthodologiques, pédagogiques et psychologiques dans la conduite de toute activité d'enseignement-apprentissage
e. Repérer les forces et les difficultés de l'élève pour adapter l'enseignement et favoriser la progression des apprentissages
f. Concevoir des dispositifs d'évaluation pertinents, variés et adaptés aux différents moments de l'apprentissage

Compétence n°7 : Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté

a*. Gérer la classe de manière stimulante, structurante et sécurisante.*
b. Promouvoir le dialogue et la négociation pour instaurer dans la classe un climat de confiance favorable aux apprentissages.
c. Faire participer les élèves comme groupe et comme individus à l'établissement des normes de fonctionnement de la classe.
d. Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves.

<u>Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation</u>

Au terme des deux stages, l'étudiant futur enseignant devra être capable de :

- Construire des séquences d'enseignement complètes, tant en français qu'en FLE, intégrant les apprentissages disciplinaires, didactiques et pédagogiques réalisés depuis le début du cursus.
- Rédiger des préparations de séquences d'enseignement (déroulement méthodologique, documents élèves et évaluation) pour les disciplines du français et du FLE qui tiennent compte des prescrits légaux (programme d'étude et référentiels de compétences).
- Gérer en contexte réel, et assumer la responsabilité de situations d'enseignement dans le secondaire, tant au niveau de l'apprentissage des élèves qu'au niveau de la gestion du groupe-classe.
- Réguler ses pratiques en tenant compte des feed-back de ses observateurs (maîtres de stage et professeurs de la HE).
- Porter un regard critique sur ses pratiques d'enseignement, analyser les sources d'efficacité et d'inefficacité et proposer des pistes d'action efficaces de manière à réajuster rapidement sa pratique pédagogique.

CONTENU DE L'UE

En B2, deux stages de 15 jours sont prévus dans l'enseignement général, technique de transition, technique de qualification et professionnel et ce, dans différentes années d'enseignement (1e degré commun, 1e degré différencié et 2e degré). Pour chaque stage et par semaine de stage, il est attendu du futur enseignant qu'il effectue : 12 heures d'enseignement dans la discipline français et 8 heures d'enseignement dans la discipline FLE. Avant la période de stage, l'étudiant devra prester au minimum 2 heures d'observation par discipline et par classe prise en charge. Le travail de préparation, en amont des deux stages, est particulièrement important pour la réussite du stage ; il est aussi conséquent pour tout enseignant débutant. C'est la raison pour laquelle les étudiants seront accompagnés par les enseignants de la HE pour la préparation de leur stage et par leurs maîtres de stage durant leurs prestations dans les classes d'enseignement.

Un guide des stages précise toutes les modalités organisationnelles, les objectifs et l'évaluation des stages de B2. Ce guide est fourni à l'étudiant en début d'année académique ; il est expliqué par le référent stage dans le cadre d'une rencontre ; l'étudiant est tenu lui aussi de le lire et de comprendre les enjeux liés aux stages de sa formation.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☐ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☐ Dias projetées ☐ Documents de travail ☒ Autre (Le guide des stages)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Programmes d'études et référentiels de compétences en application dans le réseau W-B E pour les disciplines d'enseignement du français et du FLE

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☐ Cours ex-cathedra
☐ Exposé par l'étudiant(e)
☐ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☐ Ateliers, travaux de groupe
☒ Observation de pratiques / de terrain
☐ Résolution de problèmes
☐ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☒ Autre (stages)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Stages-2				100 %			Report		

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

Haute École Charlemagne	Département : Pédagogique
Bachelier professionnalisant - Type court	Implantation : Liège - Rivageois
Section / Sous-section : AESI Français-FLE	Ancrage de l'UE : Bloc 2
Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6	Volume horaire : **24** h
Intitulé de l'UE : **Maîtrise orale et écrite de la langue française**	

Volume en Crédits : **2** ECTS	Acronyme / Numéro de l'UE : **ML-2**	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	Période : UE annuelle (Q1 + Q2)	Cours : **Obligatoire**
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (…)	Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (…)	
Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE : valerie.centi@hech.be	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession

- Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif.
- Utiliser la complémentarité du langage verbal et non verbal.
- Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme du cours, l'étudiant·e sera capable de :

- Rédiger, dans une langue correcte et dans un langage soutenu, une critique littéraire, un article de presse et/ou une interview, n'importe quel type de texte spontané et/ou dicté.
- Corriger n'importe quel type de production écrite.
- S'exprimer en adéquation avec la situation de communication.

CONTENU DE L'UE

Le cours vise à approfondir la maîtrise de la langue de l'étudiant·e. Il/elle participera à la construction d'un magazine de classe relatant ses diverses expériences culturelles, sociales, estudiantines, etc.

Le cours sera divisé en trois parties, vues plus ou moins conjointement :

- Lecture, analyse et production de critiques littéraires.
- Exercices de renforcement de langue : révision de règles d'orthographe grammaticale (si nécessaire), exercices de syntaxe, rédaction de textes.
- Lecture, analyse et production d'articles de presse.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☒ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☐ Dias projetées ☐ Documents de travail ☐ Autre (…)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Annick Englebert, « 300 QCM de grammaire française », De Boeck.
Grevisse, « La Force de l'orthographe », De Boeck.Duculot.
« Mieux rédiger », Bescherelle de poche, Hatier.

Corpus de textes, magazines et articles divers issus de la presse francophone.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☐ Cours ex-cathedra
☒ Exposé par l'étudiant(e)
☐ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☒ Ateliers, travaux de groupe
☒ Observation de pratiques / de terrain
☐ Résolution de problèmes
☒ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☐ Autre (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
ML-2	30 % *		10 %	30 % *	30 %		Report	30 %	(10 %)

Autres (à préciser) :
* Le TA correspond au dépôt d'un travail écrit.

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

En cas d'évaluation exclusivement distancielle, si la situation sanitaire l'exige, l'épreuve consistera en un examen oral à distance.

Haute École Charlemagne	Département : Pédagogique	
Bachelier professionnalisant - Type court	Implantation : Liège - Rivageois	
Section / Sous-section : AESI Français-FLE	Ancrage de l'UE : Bloc 2	
Niveau du cycle : 1	Cadre européen de certification : niveau 6	Volume horaire : **15** h
Intitulé de l'UE : **Ouverture de l'école sur l'extérieur**		

Volume en Crédits : **2** ECTS	Acronyme / Numéro de l'UE : **OEE**	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	Période : UE annuelle (Q1 + Q2)	Cours : **Obligatoire**
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (…)	Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (…)	
Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE : muriel.lecoq@hech.be	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

- Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession.
  - Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal.
  - Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations.
- Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité.
  - Mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle.
  - S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession.
  - Mettre en place des pratiques démocratiques de citoyenneté.
  - Collaborer à la réalisation d'actions de partenariats engagées entre l'établissement et son environnement économique, social et culturel.
- Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société.
  - Se montrer conscient des valeurs multiples qui traversent l'école ainsi que des enjeux anthropologiques sociaux et éthiques.
  - S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

- Observer les différentes structures mises en place dans les associations pour accueillir et répondre aux particularités d'un public multiculturel et/ou allophone.
- Observer l'enseignant ou l'animateur dans ses activités afin de mettre en évidence certaines techniques d'enseignement (ex : alphabétisation, différenciation...), d'animation ou d'encadrement.
- Être actif, c'est-à-dire s'impliquer dans diverses activités proposées par l'association, seul ou en collaboration avec le maitre de stage, suivant les besoins spécifiques du groupe.
- Découvrir un milieu professionnel différent de l'enseignement ordinaire de la CFWB, auquel il pourrait accéder avec son diplôme de Bachelier institutrice/teur primaire, en fonction d'intérêts et affinités personnels.

- Prendre le temps de découvrir des lieux et professions en lien avec le métier d'enseignant et qui intéressent l'étudiant.
- Se poser des questions, se remettre en question, se confronter avec des concepts, idées, pratiques qui nous dérangent ou nous font peur ou … . Comprendre certaines situations pour pouvoir mieux les analyser.
- S'ouvrir aux autres dans les différences ethniques et culturelles.
- Développer l'autonomie, l'autodidaxie…
- Prendre du plaisir, apprendre et évoluer.

CONTENU DE L'UE

Stage d'observation principalement.

Voir consignes de stage.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☐ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☐ Dias projetées ☐ Documents de travail ☒ Autre (Consignes de stage, affectation de stage, attestation de présence, consignes rédaction rapport de stage)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Voir cours d'Approche pratique de la diversité culturelle et dimension du genre, et de Sensibilisation au français langue étrangère et seconde.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☐ Cours ex-cathedra
☐ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☐ Ateliers, travaux de groupe
☒ Observation de pratiques / de terrain
☐ Résolution de problèmes
☐ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☐ Autre (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
OEE					100 %			100 %	

Autres (à préciser) :
Les 100% d'examen écrit *« Ouverture de l'école sur l'extérieur »* concernent la rédaction d'un rapport circonstancié à remettre fin mai ou en septembre/août; le stage pouvant aussi être effectué pendant les grandes vacances. Le travail (rapport), en cas d'échec est améliorable d'une session à l'autre.

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

…

Haute École Charlemagne	Département : Pédagogique
Bachelier professionnalisant - Type court	Implantation : Liège - Rivageois
Section / Sous-section : AESI Français-FLE	Ancrage de l'UE : Bloc 2
Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6	Volume horaire : **136** h
Intitulé de l'UE : **Français**	

Volume en Crédits : **10** ECTS	Acronyme / Numéro de l'UE : **FRAN-2**	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	Période : UE annuelle (Q1 + Q2)	Cours : **Obligatoire**
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☐ Non ☒ Oui (**UE Stages-3**)	Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☐ Non ☒ Oui (UE AFP/Fr-1)	
Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE : charlyne.audin@hech.be	

STRUCTURE DE L'UE

L'UE se compose des activités d'apprentissage suivantes :

1) **Outils de la langue**
2) **Littérature générale**

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

1 : Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession.
4 : Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover.
5 : Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement.
6 : Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes les dimensions.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de l'apprentissage, l'étudiant fera la démonstration de ses capacités à intégrer la matière vue au cours dans le cadre d'une réflexion didactique. Il maîtrisera tant les savoirs, les savoir-faire et savoir-être induits par les dispositifs présentés en classe. Ses aptitudes à saisir les objectifs du cours d'outils de la langue et de littérature générale seront constitutives d'une réflexion sur ses pratiques d'enseignement et son identité de professeur de français en construction.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Activité d'apprentissage concernée	**Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %**	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Français : outils de la langue	**50**			20 %		80 %	(20 %)		100 %	
Français : littérature générale	**50**			40 %	30 %	30 %	(40 %)	30 %	30 %	40 %

Autres (à préciser) :

…

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Les **critères de réussite de l'UE** sont les suivants : Une moyenne pondérée d'UE de 10/20 au minimum

heCh CHARLEMAGNE	Rappel de l'Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : FRAN-2 Intitulé complet de l'UE : Français (Bloc 2)	WALLONIE-BRUXELLES ENSEIGNEMENT
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : **Français : outils de la langue**		
	Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Période : Annuel (Q1 + Q2)	
	Nombre d'heures pour l'activité : 68 h		

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Ce cours vise à découvrir les arcanes des textes à dominante descriptive, narrative, argumentative ou explicative. L'étude des structures langagières permet d'appréhender le sens des textes, de produire des écrits riches et qui font sens pour les étudiants. Ces derniers développeront leur esprit critique, ce qui leur permettra de privilégier la forme langagière la plus appropriée à leur projet de communication. En outre, ce cours mettra en lumière les inférences par le biais de diverses stratégies de lecture.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

Au terme de l'apprentissage, l'étudiant sera capable de :
- classer, répartir les écrits de la vie quotidienne et des oeuvres littéraires en se focalisant sur des critères précis pour construire une représentation ordonnée des textes ;
- analyser le contenu des textes à dominante descriptive, narrative, argumentative ou explicative : lieu, temps, actions, personnages, etc. afin d'en extraire les caractéristiques et les sens explicite, semi-implicite et implicite ;
- enseigner ces contenus à leurs futurs élèves ;
- produire des écrits dans la lignée de ceux examinés en classe.
- utiliser les stratégies de lecture pour comprendre les sens littéral, inférentiel et personnel dans des textes ;
- pratiquer une lecture active ;
- travailler grâce à des techniques de lecture comme le dévoilement progressif, les cercles de lecture, ...
- sélectionner et s'approprier les éléments grammaticaux, lexicologiques et autres qui permettent de créer des textes.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☒ Syllabus de cours ☒ E-Learning ☐ Dias projetées ☒ Documents de travail ☐ Autre (…)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

- CHERTON (Justin), dir., 36 activités de français, Frameries, Centre Technique et Pédagogique de l'Enseignement de la Communauté française, 1999.
- DENYER (Monique), ROSIER (Laurence) et THYRION (Francine), Langue - Référentiel - Français 3e -6e secondaire, Bruxelles, De Boeck, "Parcours et références", 2003.
- DUMORTIER (Jean-Louis), Grammaire française et pratiques de l'écrit, notes de cours, ULg, Langues et Littératures françaises et romanes, BAC I, 2007-2008.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra
☒ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☒ Ateliers, travaux de groupe
☐ Observation de pratiques / de terrain
☐ Résolution de problèmes
☒ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☐ Autre (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Activité d'apprentissage concernée	**Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %**	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Français : outils de la langue	**50**			20 %		80 %	(20 %)		100 %	

Autres (à préciser) :
La matière de l'épreuve de janvier, dispensatoire, peut être représentée en juin en cas d'échec de l'étudiant(e).

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

Si la situation sanitaire l'exige, en cas d'évaluation exclusivement distancielle, l'épreuve consistera en un examen oral à distance.

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Axe 1

Le roman constitue un formidable laboratoire accélérant la connaissance de l'humain, permettant d'accéder à une pluralité d'« être au monde » et de niveaux de conscience, inaccessibles en temps réel. Au détour des enjeux importants de *participation* et de *mise à distance* qui sous-tendent la problématique de la lecture littéraire en classe de français, ce sera ici la question du temps romanesque qui retiendra notre attention. Cette notion constituera le cadre du cours, lequel s'intéressera non seulement aux outils langagiers permettant la représentation du temps dans l'énonciation fictionnelle (vs factuelle), mais permettra également d'aborder l'anti-utopie, sous-genre transversal à différents types de discours, qui permet au lecteur de voyager dans des temps parallèles ou futurs fictionnels. Nous verrons par ce biais générique comment la fiction s'avère un puissant révélateur d'une époque.

Axe 2

Quels sont les modes de relation entre une image et un texte ? L'image permet-elle une meilleure compréhension du texte et, à l'inverse, les mots sont-ils capables de « dire » les images, sans les contraindre, sans les trahir, autrement dit, sans réduire la sphère spécifique du langage iconique à celle de la linguistique ? Dans le cadre de ce cours, nous explorerons diverses pistes didactiques en étudiant les stratégies de lecture spécifiques que permet l'image une fois associée au texte. Du texte à l'image, de l'image au texte, nous étudierons comment certaines pratiques participent de la création d'un imaginaire singulier.

Axe 3

Comment articuler grammaire et poésie ? Quelles pratiques de la langue instaurer en classe pour renouer avec le sens même de la créativité linguistique ? Quel est le rôle de la poésie en société ? Est-elle un genre élitiste ? Le slam est-il différent de la parole poétique ? Le cours de littérature générale interrogera sociologiquement la place d'un genre aux multiples facettes dans notre monde et dans la vie d'une classe. Des ateliers d'écriture et de prise de parole publique (auxquelles la présence et la participation active de chacun sera requise) jalonneront tout le deuxième quadrimestre. Occasion pour les étudiants de réfléchir à leurs représentations de la langue et de tester pratiquement une ressource didactique importante pour leur profession future.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

Axe 1

Au terme de ce cours, l'étudiant sera capable de :

- développer un esprit critique quant à la question de la représentation du temps dans des œuvres de fiction ;
- d'élaborer une réflexion nourrie sur les pouvoirs de la littérature et de la fiction ;
- de se doter d'une culture historique quant à l'évolution de l'anti-utopie ;
- de repérer les différents indices temporels dans des énoncés fictionnels et factuels ;
- de nuancer la valeur de temps verbaux utilisés en divers contextes d'énonciation ;
- de mettre en œuvre des cercles de lecture transposables dans les classes du secondaire inférieur ;
- de défendre une position sur les enjeux d'un cours de français en société ;
- de composer un compte rendu critique (nourri des lectures effectuées durant l'année) d'une œuvre anti-utopique publiée en littérature de jeunesse.

Axe 2

Au terme de l'apprentissage, l'étudiant sera capable de :

- maîtriser les notions de dénotation et de connotation dans le cadre d'analyse d'images ;
- envisager les différentes stratégies de lecture de l'image associée au texte ;

- distinguer les différents modes rhétoriques du rapport texte-image ;
- produire une leçon où l'image constitue un auxiliaire de lecture.

Axes 3

Au terme de l'apprentissage, l'étudiant sera capable de :

- porter un regard neuf sur l'offre des institutions culturelles permettant la prise de parole publique ;
- d'envisager la richesse d'une collaboration avec institution culturelle et s'intégrer dans la réflexion de la Coupole "Culture-Enseignement" du Pacte d'Excellence de la FWB ;
- pratiquer la langue dans un esprit créatif et démocratique.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☒ Syllabus de cours ☒ E-Learning ☒ Dias projetées ☒ Documents de travail ☒ Autre (notes prises au cours, articles scientifiques, extraits d'ouvrages de référence)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

SHAEFFER (Jean-Marie), *Adieu à l'esthétique*, Paris, PUF, 2000.
SHAEFFER (Jean-Marie), *Art, création, fiction* (avec Nathalie Heinich), Dir, Paris, Éditions Jacqueline Chambon, 2004.
SHAEFFER (Jean-Marie), *Pourquoi la fiction ?*, Paris, Le Seuil, 1999.
JOUHAUD (Christian), *Les Pouvoirs de la littérature*. Histoire d'un paradoxe, Paris, Gallimard, 2020.
JOUVE (Vincent, *Pouvoirs de la fiction. Pourquoi aime-t-on les histoires*, Paris, Armand Collin, « La Lettre et l'idée », 2019.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra
☒ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☒ Ateliers, travaux de groupe
☐ Observation de pratiques / de terrain
☐ Résolution de problèmes
☐ Exercices, applications, travaux pratiques
☒ Séminaires, excursions, visites
☒ Autre (Cercles de lecture ; auteurs en classe)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Activité d'apprentissage concernée	**Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %**	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Français : littérature générale	**50**			40 %	30 %	30 %	(40 %)	30 %	30 %	40 %

Autres (à préciser) :
La matière de l'épreuve de janvier, dispensatoire, peut être représentée en juin en cas d'échec de l'étudiant(e).

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

Si la situation sanitaire l'exige, en cas d'évaluation exclusivement distancielle, l'épreuve consistera en un examen oral à distance.

Haute École Charlemagne	Département : Pédagogique
Bachelier professionnalisant - Type court	Implantation : Liège - Rivageois
Section / Sous-section : AESI Français-FLE	Ancrage de l'UE : Bloc 2
Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6	Volume horaire : **44** h
Intitulé de l'UE : **Français : littérature de jeunesse**	

Volume en Crédits : **5** ECTS	Acronyme / Numéro de l'UE : **LittJ-2**	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	Période : UE annuelle (Q1 + Q2)	Cours : **Obligatoire**
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (…)	Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (…)	
Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE : valerie.centi@hech.be	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthode de leur enseignement

- Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde.
- S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques.
- Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées.
- Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie.

Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover

- Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle.
- Mettre en question ses connaissances et ses pratiques.
- Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques.
- Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du corps professoral, ressources documentaires, logiciels d'enseignement…).

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme du cours, l'étudiant·e sera capable de :

- Décrire les principales caractéristiques du champ éditorial en littérature de jeunesse, et ainsi, effectuer des choix raisonnés et éclairés de lectures destinées aux adolescents.
- Tester et analyser une pratique didactique : la lecture en réseau.
- Lire, apprécier, analyser des œuvres de genre en littérature de jeunesse.
- Construire des dispositifs didactiques au départ des lectures proposées.

CONTENU DE L'UE

Le cours du B2 en littérature de jeunesse a pour objectif d'approfondir ses connaissances en littérature de jeunesse, en analysant les tendances éditoriales et les spécificités de genres.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☒ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☒ Dias projetées ☐ Documents de travail ☐ Autre (…)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Valérie Centi, Vincianne D'Anna, Björn-Olav Dozo, Daniel Delbrassine, "Comprendre la littérature de jeunesse", Paris, L'Ecole des loisirs.
Christian Chelebourg, « Les fictions de jeunesse », PUF.
Daniel Delbrassine, « Le roman pour adolescents aujourd'hui : écriture, thématique et réception », Scéren, La Joie par les livres.
Jocelyne Giasson, « Les textes littéraires à l'école », Outils pour enseigner, De Boeck.
Tom et Nathan Lévêque, « En quête d'un grand peut-être », Du Grand peut-être des, 2020.
Hélène Routisseau, « Le roman pour adolescents, Décryptage », Belin.
Sophie Van Der Linden, « Tout sur la littérature de jeunesse, de la petite enfance aux jeunes adultes », Gallimard Jeunesse, 2021

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra
☒ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☒ Ateliers, travaux de groupe
☒ Observation de pratiques / de terrain
☐ Résolution de problèmes
☐ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☐ Autre (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
LittJ-2		50 %			50 %			100 %	

Autres (à préciser) :
Il n'y a pas de travail annuel.

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

En cas d'évaluation exclusivement distancielle, si la situation sanitaire l'exige, l'épreuve consistera en un examen oral à distance.

Haute École Charlemagne	Département : Pédagogique
Bachelier professionnalisant - Type court	Implantation : Liège - Rivageois
Section / Sous-section : AESI Français-FLE	Ancrage de l'UE : Bloc 2
Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6	Volume horaire : **114** h
Intitulé de l'UE : **Français langue étrangère et seconde & Culture et civilisation des pays francophones**	

Volume en Crédits : **10** ECTS	Acronyme / Numéro de l'UE : **FLE-CCPF**	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	Période : UE annuelle (Q1 + Q2)	Cours : **Obligatoire**
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☐ Non ☒ Oui (**UE Stages-3**)	Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☐ Non ☒ Oui (UE AFP/FLE-1)	
Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE : anne.pottier@hech.be	

STRUCTURE DE L'UE

L'UE se compose des activités d'apprentissage suivantes :

- **Français langue étrangère et seconde**
- **Culture et civilisation des pays francophones**

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement

a. Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde.
b. S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques.
c. Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées.
d. Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie.

Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession

a. Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif.
b. Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal.
c. Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

L'étudiant sera capable de/d' :

- Développer une expertise dans la méthodologie du FLE ;
- Adapter les outils et méthodes propres à la didactique du FLES aux publics-cibles susceptibles d'être rencontrés sur le terrain ;
- Enrichir sa culture générale en vue de nourrir sa pratique de terrain et d'étayer des dispositifs pédagogiques ;
- Établir des liens, notamment historiques, entre différentes cultures et civilisations et mettre ces liens au service d'un dispositif d'enseignement-apprentissage auprès d'un public non francophone.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Activité d'apprentissage concernée	**Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %**	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Français langue étrangère et langue seconde	**70**		Partiel : 40 %		20 %	40 % (40 %)		Report	80 %	
Culture et civilisation pays francophones	**30**	25 %			25 %	50 %		Report	50 %	

Autres (à préciser) :

…

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Les **critères de réussite de l'UE** sont les suivants : Une moyenne pondérée d'UE de 10/20 au minimum

heCh CHARLEMAGNE	Rappel de l'Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : FLE-CCPF Intitulé complet de l'UE : FLE et CCPF (Bloc 2)	WALLONIE-BRUXELLES ENSEIGNEMENT
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : **Français langue étrangère et seconde**		
	Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Période : Annuel (Q1 + Q2)	
	Nombre d'heures pour l'activité : 90 h		

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Le cours de FLE au B2 s'articule autour de ces différents chapitres :

- L'évaluation : principes de l'évaluation en classe de langue ; critique et analyse d'outils ; évaluations de prestations d'apprenants.
- La lecture : méthodes, principes didactiques et mises en pratique de l'apprentissage de la lecture conformément au public-cible (peu ou pas scolarisé ; scolarisé dans un autre alphabet que l'alphabet latin ; scolarisé dans l'alphabet latin).
- Le langage non verbal : place dans la communication ; comparaisons interculturelles ; outil et objectif dans un processus d'enseignement / apprentissage.
- L'oral : notions de phonétique ; enseignement/apprentissage de la prononciation (en relation avec les difficultés propres de l'apprenant et les caractéristiques de sa langue-source) ; caractéristiques de la chaîne parlée française et pistes didactiques ; travail de la compréhension et de la production orales en classe de FLES.
- La grammaire : particularités de l'enseignement/apprentissage de la grammaire en langue étrangère et pistes didactiques.

Un travail personnel de recherche sur un thème culturel au choix (à mener dans une perspective de comparaison interculturelle) est à présenter au Q2.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

Au terme de l'apprentissage, l'étudiant sera capable de :

- Transposer les différents principes méthodologiques vus et/ou vécus au cours dans les préparations de leçons et dans le cadre des stages en FLES.
- Développer une expertise dans le choix d'une méthode de lecture adaptée au public-cible peu ou pas scolarisé et mettre en pratique une action pédagogique orientée par ce choix.
- Identifier les stratégies de lecture et les exploiter en fonction du public-cible.
- Évaluer la prestation d'un apprenant en fonction de la macro-compétence exercée (lire, écrire, parler, interagir, écouter) et lui attribuer un niveau conforme au CECR.
- Se servir du langage non verbal pour favoriser le processus d'enseignement/apprentissage de la langue-cible et en percevoir l'aspect culturel pour gérer la possibilité de chocs culturel au sein de la classe de langue.
- Présenter un travail sur un thème culturel au choix en fonction de consignes précises et de l'intérêt que représente le thème choisi pour le futur métier d'enseignant de FLES.
- Analyser les difficultés rencontrées par l'apprenant allophone dans son apprentissage du français parlé et remédier à ces difficultés.
- Critiquer et concevoir des outils destinés à travailler l'oral dans toutes ses dimensions auprès d'un public non francophone.
- Différencier la didactique de la grammaire FLM et celle du FLES et adapter ses dispositifs l'enseignement/apprentissage en fonction du public-cible.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☒ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☐ Dias projetées ☒ Documents de travail ☒ Autre (ouvrages de références)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Une bibliographie et une sitographie figurent à la fin de chaque chapitre.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra
☒ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☒ Ateliers, travaux de groupe
☐ Observation de pratiques / de terrain
☒ Résolution de problèmes
☒ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☐ Autre (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Activité d'apprentissage concernée	**Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %**	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Français langue étrangère et langue seconde	**70**		Partiel : 40 %		20 %	40 % (40 %)		Report	80 %	

Autres (à préciser) :
…

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

L'évaluation de la maîtrise de la langue intervient dans tous les types de production (exposés, interrogations, travaux écrits, examens). Les commentaires et remarques orales réalisés dans le cadre du cours font partie intégrante de la matière.

L'examen écrit se déroulera en présentiel. Cependant, si les conditions sanitaires ne permettent pas une telle organisation (en cas d'évaluation exclusivement distancielle), il sera remplacé par un travail d'analyse, de réflexion, de mise en pratique des éléments vus au cours.

heCh CHARLEMAGNE	Rappel de l'Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : FLE-CCPF Intitulé complet de l'UE : FLE et CCPF (Bloc 2)	WALLONIE-BRUXELLES ENSEIGNEMENT
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : **Culture et civilisation des pays francophones**		
	Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Période : Annuel (Q1 + Q2)	
	Nombre d'heures pour l'activité : 24 h		

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Ce cours vise a découvrir certaines notions sur les civilisations passées et à les mettre en perspective avec la société francophone actuelle de manière à prendre conscience de l'héritage du passé.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable d'identifier les grandes caractéristiques culturelles des civilisations vues en classe et les influences que celles-ci ont sur les autres civilisations, ainsi que sur notre culture francophone d'aujourd'hui. Il sera également capable d'établir des liens de cause à effet entre plusieurs événements historiques.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☒ Syllabus de cours ☒ E-Learning ☐ Dias projetées ☐ Documents de travail ☐ Autre (…)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Une bibliographie complète est indiquée à la fin du syllabus du cours.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra
☒ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☒ Ateliers, travaux de groupe
☐ Observation de pratiques / de terrain
☐ Résolution de problèmes
☐ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☐ Autre (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Activité d'apprentissage concernée	**Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %**	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Culture et civilisation pays francophones	**30**	25 %			25 %	50 %		Report	50 %	

Autres (à préciser) :

…

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

L'examen consistera en une évaluation écrite en présentiel ou à distance selon l'évolution de la crise sanitaire.

Haute École Charlemagne	Département : Pédagogique	
Bachelier professionnalisant - Type court	Implantation : Liège - Rivageois	
Section / Sous-section : AESI Français-FLE	Ancrage de l'UE : Bloc 2	
Niveau du cycle : 1	Cadre européen de certification : niveau 6	Volume horaire : **24** h
Intitulé de l'UE : **Psychologie des apprentissages**		

Volume en Crédits : **2** ECTS	Acronyme / Numéro de l'UE : **PAPP-2**	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	Période : Quadrimestre 1	Cours : **Obligatoire**
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (…)	Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (…)	
Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE : dorothee.jardon@hech.be	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Compétence n°1. ***Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession***
a. Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif

Compétence n°5. ***Développer une expertise dans la méthodologie de l'enseignement des contenus enseignés***
b. S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes du champ de la psychologie des apprentissages
d. Établir des liens entre les différents savoirs pour construire une action réfléchie

Compétence n°6 : ***Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions*** :
b. Choisir des approches didactiques variées et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation
c. Créer des conditions d'apprentissage pour que chaque élève s'engage dans des tâches et des projets signifiants

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de l'activité d'apprentissage, l'étudiant futur enseignant sera capable de

- faire la preuve de sa maîtrise des contenus, des concepts et des notions développés dans le cadre du cours en les nommant correctement, en les expliquant avec précision, en les illustrant de pratiques enseignantes et en définissant leurs liens d'interdépendance ;
- choisir l'une ou l'autre méthode pédagogique dans la perspective d'une pratique professionnelle et de justifier son choix à la lumière des enseignements de la psychologie des apprentissages.

CONTENU DE L'UE

Fondé sur le cours de Psychologie des apprentissages I, ce cours a pour but d'en approfondir les aspects pédagogiques afin de rendre l'étudiant expert des méthodes qu'il utilisera et de leurs implications pour l'apprentissage de ses élèves. Les contenus abordés sont les suivants :

Le béhaviorisme : apprendre, c'est modifier des comportements
Le cognitivisme : apprendre, c'est traiter, interpréter et stocker de l'information
Le constructivisme : apprendre, c'est construire ses connaissances
Le socio-constructivisme : apprendre, c'est construire des connaissances avec autrui
La pédagogie coopérative en classe : c'est à plusieurs qu'on apprend tout seul
L'enseignement explicite : apprendre grâce aux stratégies d'apprentissage efficaces

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☒ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☒ Dias projetées ☒ Documents de travail ☐ Autre (…)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Astolfi, J.P. (1997). L'erreur, un outil pour enseigner. Paris, ESF.
Bajard, F. (2020, 26 mai). La rétroaction. https://ressources-ecole-inclusive.org. Consulté le 26 août 2022, à l'adresse https://ressources-ecole-inclusive.org/posters-la- retroaction/
Bellais, V. (2022, 4 janvier). Les théories de l'apprentissage. DACIP. Consulté le 1e septembre 2022 à l'adresse : https://sup.univ-lorraine.fr/les-theories-de-lapprentissage/
Bruner, J. et Bonin, Y. (1996). L'éducation, entrée dans la culture : les problèmes de l'école à la lumière de la psychologie culturelle. Paris : Retz.
Barriault, L. «Comment et pourquoi donner de la rétroactions aux élèves», Réseau d'information pour la réussite éducative, 17 mai 2016. Consulté le 25 août 2022 à l'adresse http://rire.ctreq.qc.ca/2016/05/retroaction-guide/
Bourgeois, É. et Chapelle, G. (2011). Apprendre et faire apprendre. Presses Universitaires de France. https://doi.org/10.3917/puf.brgeo.2011.01
Buch, C., Gilles, I., & Butera, F. (2011). Optimiser les interactions sociales lors d'un travail de groupe grâce à l'apprentissage coopératif. In E. Bourgeois, & G. Chapelle (Eds.), Apprendre et faire apprendre (pp. 221-220), Paris : puf.
CARRÉ, P., MAYEN, P. (2019). Psychologies pour la formation. Paris : Dunod.
Carette V. et Rey B. (2010). Savoir enseigner dans le secondaire : Didactique générale. Bruxelles : Editions De Boeck
Chenu, F., Crahay, M., & Lafontaine, D. (Déc., 2014). Par-delà l'approche par compétences : quelle place réserver aux savoirs, à leur enseignement et à leur évaluation. Education et Formation, e 302.
Collet, M. (2019). Psychologie des apprentissages II, cours destiné aux étudiants de 2ère année en régendat. Syllabus, Haute École Charlemagne, Liège.
Connac, S. (2017). Enseigner sans exclure. La pédagogie du colibri. Paris : ESF Éditeur.
Crahay, M. (1999). Psychologie de l'éducation, Paris : Puf.
Crahay, M. (2005). Psychologie de l'éducation. PUF.
Crahay, M. (2007). Peut-on lutter contre l'échec scolaire ?. De Boeck Supérieur. https://doi.org/10.3917/dbu.craha.2007.01
De Ketele, Jean-Marie. Guide du formateur. De Boeck Supérieur, 1989.
De Vecchi, G. (2010). Aider vos élèves à apprendre, Paris : Hachette Éducation
Les grands principes de l'apprentissage - Video - Psychologie cognitive expérimentale - 20 novembre 2012 10 : 00 - Stanislas Dehaene - Collège de France. (2012, 20 novembre). [Vidéo]. Bookmark 2012–2020. https://www.college-de-france.fr/site/stanislas-dehaene/symposium- 2012-11-20-10h00.htm
Fagnant, A. (2016–2017). Psychologie éducationnelle de l'adolescent et du jeune adulte. Syllabus interactif. Liège : Presse universitaire de Liège.
Fagnant, A. (2012). Cours de psychologie éducationnelle de l'adolescent et du jeune adulte. AESS. Syllabus, Université de Liège, Liège.
Forget, A. (2017). Différenciation pédagogique : Comment adapter l'enseignement pour la réussite de tous les élèves ? La différenciation dans l'enseignement : état des lieux et questionnement. Université de Genève.
Gauthier, C., Bissonnette, S., & Richard, M. (2013). Enseignement explicite et réussite des élèves. La gestion des apprentissages, Bruxelles : De Boeck.
Haas, G. (1999). Les ateliers de négociation graphique : un cadre de développement pour les compétences métalinguistiques pour des élèves de cycle 3. Repères, 20, pp. 127-142.

Hattie, J. (2017). L'apprentissage visible pour les enseignants. Connaitre son impact pour maximiser le rendement des élèves. Presse de l'Université du Québec.
Huffman, K. (2009). Introduction à la psychologie. De Boek.
Leclercq, D. (2008). Psychologie éducationnelle de l'adolescent et du jeune adulte. Syllabus. Liège : Éditions Ulg.
Meirieu, P. (1987). Apprendre. . . oui mais comment ? Paris, ESF éditeur.
Minier. P, (2003). Ancrage historique et développement des courants de pensée de l'apprentissage. Consulté le 11 août 2022 à l'adresse http://wwwens.uqac.ca/~pminier/act1/graph1.htm
Mottint, O. (2018). Faut-il renoncer aux pédagogies actives ? Pour un examen serein des promesses et des faits, Bruxelles : Colloque « Regards croisés sur les pratiques en pédagogie active ».
Morissette, R. (2002). Accompagner la construction des savoirs, Montréal : Chenelière éducation
Perrenoud, P. (2004, août). Qu'est-ce qu'apprendre. Université de Genève, in Enfance et Psy, n° 24, pp. 9-17). Consulté le 1 septembre 2022, à l'adresse
https://www.unige.ch/fapse/SSE/teachers/perrenoud/php_main/php_2004/2004_08.html
Robbes, B. (2019). Qu'est-ce qu'apprendre ? Meirieu. Consulté le 16 août 2022, à l'adresse
http://www.meirieu.com/ECHANGES/ROBBES_APPRENDRE.pdf
Rosenshine, B. (2010). Principles of Instruction. International Academy of Education. Educational Practices, 21 (pp. 1-32).
Rosenshine, B. (2008). Systematic Instruction. In T.L. Good (Ed.), 21st Century Education : A Reference Handbook (pp. 235-243), Newbury Park : Sage Publications.
Rosenshine, B. (1986). Synthesis of Research on Explicit Teaching. Educational Leadership, 43 (7), p.60-69.
Schillings, P., & Neuberg, F. (2012). Les ateliers de négociation graphique : un outil de diagnostic et de remédiation au service de l'orthographe grammaticale. Cahier des Sciences de l'éducation, 33, pp. 105-122.
Sénécal, I. (2016, août 31). Comment donner une rétroaction efficace aux élèves ? Consulté le 26 août 2022, à l'adresse
https://www.profweb.ca/system/cms/files/files/000/002/497/original/Retroaction_efficace.pdf
Stordeur, J. (2006). Enseigner et/ou apprendre. Pour choisir nos pratiques. (Outils pour enseigner). De Boeck.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra
☒ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☐ Ateliers, travaux de groupe
☒ Observation de pratiques / de terrain
☒ Résolution de problèmes
☒ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☐ Autre (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
PAPP-2			100 %						100 %

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

En cas d'évaluation exclusivement distancielle, si la situation sanitaire l'exige, l'épreuve consistera en un examen oral et en un travail dont les consignes seront précisées ultérieurement.

Haute École Charlemagne	Département : Pédagogique
Bachelier professionnalisant - Type court	Implantation : Liège - Rivageois
Section / Sous-section : AESI Français-FLE	Ancrage de l'UE : Bloc 2
Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6	Volume horaire : **24** h
Intitulé de l'UE : **Évaluation des apprentissages**	

Volume en Crédits : **2** ECTS	Acronyme / Numéro de l'UE : **EAPP**	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	Période : Quadrimestre 1	Cours : **Obligatoire**
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (…)	Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (…)	
Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE : delphine.polson@hech.be	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

2. Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité

a. Mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle
b. Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence
c. S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession

4. Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover

c. Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
d. Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques

5. Développer une expertise dans la méthodologie de l'enseignement des contenus enseignés

b. S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes du champ de l'évaluation des apprentissages

6. Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions

a. Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques
e. Repérer les forces et les difficultés de l'élève pour adapter l'enseignement et favoriser la progression des apprentissages
f. Concevoir des dispositifs d'évaluation pertinents, variés et adaptés aux différents moments de l'apprentissage

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme du cours, l'étudiant futur enseignant sera capable de :

- faire la preuve de sa maîtrise des contenus, des concepts et des notions développés dans le cadre du cours en les nommant correctement, en les expliquant avec précision, en les illustrant de pratiques enseignantes et en définissant leurs liens d'interdépendance ;

- construire des outils d'évaluation des apprentissages adaptés à une séquence d'enseignement mise en place lors d'une pratique d'enseignement (en stage) et conformes aux prescrits du métier ;
- formuler des pistes d'amélioration 1) des pratiques évaluatives observées, 2) d'outils d'évaluation testés.

CONTENU DE L'UE

Introduction : les enjeux d'une réflexion sur l'évaluation des apprentissages
Chapitre 1 : Quelles sont vos propres représentations de l'évaluation ?
Chapitre 2 : Quelles sont les représentations des parents, des enseignants et des élèves au sujet des évaluations ?
Chapitre 3 : Impliquer l'élève dans son évaluation
Chapitre 4 : Garantir une évaluation respectueuse de la diversité des élèves
Chapitre 5 : Communiquer autour de l'évaluation
Chapitre 6 : Les limites de la note chiffrée
Chapitre 7 : Précisions autour de la notion d'évaluation (définition, qualités, fonctions, types, rôles)
Chapitre 8 : Évaluer au cours de français

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☐ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☒ Dias projetées ☒ Documents de travail ☒ Autre (les supports exploités dans le cadre du cours sont repris dans le tableau collaboratif suivant: https://padlet.com/delphinepolson/27h58231czb4rfb7)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

L'ensemble des sources et références est précisé dans le document suivant :
https://padlet.com/delphinepolson/27h58231czb4rfb7

Crahay, M. (2007). *Peut-on lutter contre l'échec scolaire ?* (3è édition), Bruxelles : De Boeck.
Danhier, J., & Jacobs, D. (2017). *Aller au-delà de la ségrégation scolaire. Analyse des résultats à l'enquête PISA 2015 en Flandre et en Fédération Wallonie-Bruxelles*, Bruxelles : Fondation Roi Baudouin.
Décret définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre (1997). Communauté française de Belgique. Moniteur belge.
de Landsheere, G. (1992). *Evaluation continue et examens. Précis de docimologie*, Bruxelles : Labor.
De Vecchi, G. (2011). *Évaluer sans dévaluer*. Paris : Hachette.
Gauthier, C., Bissonnette, S., & Richard, M. (2013). *Enseignement explicite et réussite des élèves. La gestion des apprentissages,* Bruxelles : De Boeck
Hirtt, N. (2014). *Pourquoi les systèmes éducatifs de Belgique et de France sont-ils les champions de l'inégalité sociale ? PISA 2012 sans fard et sans voile*, Service d'étude de l'APED : Bruxelles.
Les publications du mouvement sociopédagogique « Changements pour l'égalité ».
Les articles des revues pédagogiques telles que « Cahiers pédagogiques », « Prof », ...

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra
☐ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☒ Ateliers, travaux de groupe
☐ Observation de pratiques / de terrain
☐ Résolution de problèmes
☒ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☒ Autre (Débats et témoignages de professionnels)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
EAPP		100 %						100 %	

Autres (à préciser) :
L'évaluation consistera en l'élaboration d'un travail écrit (100 %) à remettre au professeur titulaire pour le premier jour ouvrable de la session d'examens.

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

En cas d'évaluation exclusivement distancielle, si la situation sanitaire l'exige, l'épreuve consistera en un travail écrit à déposer sur Teams.

Haute École Charlemagne	Département : Pédagogique
Bachelier professionnalisant - Type court	Implantation : Liège - Rivageois
Section / Sous-section : AESI Français-FLE	Ancrage de l'UE : Bloc 2
Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6	Volume horaire : **24** h
Intitulé de l'UE : **Psychologie du développement**	

Volume en Crédits : **2** ECTS	Acronyme / Numéro de l'UE : **PDEV-2**	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	Période : Quadrimestre 1	Cours : **Obligatoire**
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (…)	Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (…)	
Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE : david.scholpp@hech.be	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Développer une expertise dans la méthodologie de l'enseignement des contenus enseignés :
b. S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes du champ de la psychologie du développement de l'adolescent.
d. Établir des liens entre les différents savoirs pour construire une action.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

En tant que futur·e·s enseignant·e·s, vous allez être amenés à côtoyer de jeunes adolescents et à travailler avec eux. En plus des transformations physiques qu'ils subissent, les adolescents vivent une période intense de leur vie affective, intellectuelle et sociale où ils sont amenés à se juger, se définir et se construire. Une connaissance des processus par lesquels ils passent vous sera utile pour comprendre certaines de leurs réactions et attitudes.

Au terme de l'activité d'apprentissage, vous serez donc capables de/d':

- comprendre et connaître les contenus essentiels du cours ;
- utiliser le vocabulaire spécifique à la discipline ;
- démontrer votre compréhension des phénomènes physiologiques, psychologiques et relationnels liés à l'adolescence ;
- vous montrer sensibles aux enjeux liés à la profession enseignante lors des divers changements opérés à l'adolescence; à l'importance de votre rôle et à la nécessité de comprendre les étapes par lesquelles passent vos futurs élèves.

CONTENU DE L'UE

Les thématiques du cours sont les suivantes :
- Un adolescent en transformation
- L'adolescent et la loi
- Un adolescent en plein éveil sexuel

- Un adolescent différent
- Un adolescent en souffrance

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☐ Syllabus de cours ☒ E-Learning ☒ Dias projetées ☒ Documents de travail ☒ Autre (l'ensemble des ressources présentées à cette adresse constitue le cours : https://padlet.com/delphinepolson/z2hactx7svu36pod)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

L'ensemble des ressources exploitées dans le cadre du cours sont reprises à cette adresse : https://padlet.com/delphinepolson/z2hactx7svu36pod

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☐ Cours ex-cathedra
☒ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☒ Ateliers, travaux de groupe
☐ Observation de pratiques / de terrain
☐ Résolution de problèmes
☐ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☐ Autre ( )

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
PDEV-2			100 %						100 %

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

En cas d'évaluation exclusivement distancielle, si la situation sanitaire l'exige, l'épreuve consistera en un examen oral sur Teams.

Haute École Charlemagne	Département : Pédagogique
Bachelier professionnalisant - Type court	Implantation : Liège - Rivageois
Section / Sous-section : AESI Français-FLE	Ancrage de l'UE : Bloc 2
Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6	Volume horaire : **14** h
Intitulé de l'UE : **Approche pratique de la diversité culturelle et la dimension du genre**	

Volume en Crédits : **1** ECTS	Acronyme / Numéro de l'UE : **APDC**	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	Période : Quadrimestre 1	Cours : **Obligatoire**
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (…)	Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (…)	
Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE : muriel.lecoq@hech.be	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession.

- Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal.
- Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations.

Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité.

- Mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle.
- S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession.

Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société.

- Se montrer conscient des valeurs multiples qui traversent l'école ainsi que des enjeux anthropologiques sociaux et éthiques.
- S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions.

Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté.

- Promouvoir le dialogue et la négociation pour instaurer dans la classe un climat de confiance favorable aux apprentissages.
- Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

- Se décentrer et réfléchir à ses propres valeurs et normes, à ses réflexes identitaires et au caractère ethnocentrique de notre société.
- Appréhender divers concepts comme : l'identité, la culture, la dimension de genre.
- Examiner les idées reçues, les préjugés… sur l'immigration, les immigrés, les centres fermés…

- Percevoir le lien entre langue et culture et son importance dans le processus d'intégration et la scolarité; prendre conscience de l'origine socio-économique-culturelle dans la réussite et l'échec à l'école.
- Appréhender et se sensibiliser aux différences culturelles pour mieux s'adapter à notre école en changement.
- Étudier les questions de genre, interroger quelques conventions sociales liées au sexe, ainsi qu'à l'identité et la dimension du genre.

CONTENU DE L'UE

L'immigration et les centres fermés.
Approche interculturelle.
Concepts tels que : identité, culture, préjugés, stéréotypes, ethnocentrisme...
La dimension du genre, l'identité de genre et les questions de genre.
L'importance de l'origine sociale dans la réussite et l'échec à l'école.
Les contenus culturels de l'école, leur continuité ou leur rupture par rapport à la culture des enfants selon leur milieu d'origine.
Découverte d'outils pédagogiques sur les thèmes travaillés (migrations, questions de genre, etc.)
Littérature de la jeunesse sur les sujets.
…

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☐ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☐ Dias projetées ☒ Documents de travail ☒ Autre (capsules vidéos, films, documentaires, sites internet, …)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Annoncer la couleur, enseignement.be, etc.
Site du Ciré
Films, capsules vidéos et documentaires (voir professeur titulaire pour références)
Jeux/ateliers (voir professeur pour références)
Etc.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra
☐ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☒ Ateliers, travaux de groupe
☐ Observation de pratiques / de terrain
☐ Résolution de problèmes
☐ Exercices, applications, travaux pratiques
☒ Séminaires, excursions, visites
☒ Autre (films, capsules vidéos et documentaires)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
APDC		100 % *						100 % *	

Autres (à préciser) :
* Rapport écrit (dont 25% seront attribués à la participation pour chaque cours). En cas d'échec, ce travail écrit est améliorable pour la session de Août/septembre.

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

…

Haute École Charlemagne	Département : Pédagogique
Bachelier professionnalisant - Type court	Implantation : Liège - Rivageois
Section / Sous-section : AESI Français-FLE	Ancrage de l'UE : Bloc 2
Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6	Volume horaire : **24** h
Intitulé de l'UE : **Technique de gestion de groupes et expression orale**	

Volume en Crédits : **2** ECTS	Acronyme / Numéro de l'UE : **GGEO**	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	Période : Quadrimestre 2	Cours : Obligatoire
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (…)	Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (…)	
Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE : david.scholpp@hech.be	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Compétence n°1. Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession :
a. Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif.

Compétence n°2. Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité :
a. Mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle.
d. Mettre en place des pratiques démocratiques de citoyenneté.

Compétence n°3. Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société :
a. Se montrer conscient des valeurs multiples qui traversent l'école ainsi que des enjeux anthropologiques, sociaux et éthiques.
b. S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions.

Compétence n°7. Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté :
a. Gérer la classe de manière stimulante, structurante et sécurisante.
b. Promouvoir le dialogue et la négociation pour instaurer dans la classe un climat de confiance favorable aux apprentissages.
c. Faire participer les élèves comme groupe et comme individus à l'établissement des normes de fonctionnement de la classe.
d. Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de cette unité d'enseignement, l'étudiant futur enseignant sera capable de :

- Définir la notion de groupe-classe en ce compris ses normes et les rôles de ses membres et d'identifier, au départ de cas concrets, les moyens et les avantages de passer d'un rassemblement de jeunes à un groupe-classe.

- Proposer un contrat de cours (pour une des deux disciplines d'enseignement auxquelles il se forme) qui puisse rencontrer les besoins du groupe-classe.
- Définir le concept de discipline en classe et d'identifier, au départ de cas concrets, les moyens de prévention des problèmes multiples d'indiscipline.
- De choisir parmi les moyens préventifs ceux qui correspondent à la fois à ses traits de personnalité comme individu, aux éléments de son identité professionnelle en construction et en référence aux situations d'enseignement vécues et/ou observées.
- Identifier des modèles de gestion de classe et les appliquer à des cas concrets.

CONTENU DE L'UE

Le cours tente tout d'abord de définir la notion de groupe et, sur la base de témoignages, fait prendre conscience aux étudiants de la nécessité de passer d'un rassemblement d'élèves à un groupe d'élèves. Il s'agit là d'une condition d'apprentissage et d'enseignement. A ce niveau, l'accent sera mis sur les premiers moments avec un groupe-classe et sur les trois objectifs qui les guident. Nous aborderons ensuite les problèmes d'indiscipline, les multiples manifestations et leurs causes. Ce chapitre fait la part belle aux facteurs préventifs (environnement, réglementation, interaction prof-élèves, pédagogie) et sur lesquels l'enseignant a une prise (presque) directe. Si la prise en compte de ces moyens permet réellement de limiter les problèmes d'indiscipline, l'enseignant peut cependant y être confronté et il s'agira d'en proposer une gestion éducative. Nous envisagerons donc, sur la base d'étude de cas, les différents moyens possibles de gérer ces problèmes. Le dernier chapitre du cours envisage la problématique de la violence à l'école. Deux options sont prises pour l'aborder : la mise en évidence de la complexité du problème tant au niveau d'une définition que des causes et le parti pris que c'est en équipe éducative, par le biais de projets d'école ou de moyens institutionnels.

Le cours de GGEO aborde les contenus suivants :

- Les caractéristiques d'un groupe-classe : définition d'un groupe selon la dynamique de groupe ; les caractéristiques, des différents groupes en ce compris la classe ; les différents besoins d'un groupe en général et d'un groupe classe en particulier ; les avantages et inconvénients d'un groupe, les phénomènes de tout groupe restreint ; les différents rôles au sein d'un groupe-classe ; les moyens de passer d'un rassemblement à un groupe d'élèves.
- La discipline en classe : la nécessité d'une discipline dans le groupe-classe ; les manifestations de l'indiscipline ; les causes de l'indiscipline ; les facteurs préventifs de l'indiscipline.
- Les moyens de gestion de conflits en classe : diversité et multitude des attitudes, comportements et dispositifs possibles.
- La violence scolaire : manifestations, causes, moyens de prévention et d'action face à la problématique.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☐ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☒ Dias projetées ☒ Documents de travail ☒ Autre (Notes de cours)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Archambault, J., Roch Chouinard, G. (2003). *Vers une gestion éducative de la classe.* G. Morin éditions.
Bissonnette, Steve; Gauthier, Clermont et Castonguay, Mireille (2016). *L'enseignement explicite des comportements : pour une gestion efficace des élèves en classe et dans l'école*. Montréal : Chenelière Éducation, coll. « Didactique ».
Blin, J.F. (2004). *Classes difficiles. Des outils pour prévenir et gérer les perturbations scolaire*s. Paris : Delagrave Pédagogie et formation.
Chalvin, M.J. (1994). *Prévenir conflit et violence*. Baume les Dames : Nathan Pédagogie.
Charles, C.M. (1997). *La discipline en classe. Modèles, doctrines et conduites.* Montréal : De Boeck Université.
Légault, J.P. (2001). Gestion de la classe et discipline. Une compétence à construire. Québec : Editions Logiques.
Marsollier, C. (2004). *Créer une véritable relation pédagogique*, Paris : Hachette éducation.
Papillon, X. (2003). *Gérer la classe, une compétence à développer*. Lyon : Chronique Sociale.

Pennac, D. (2007). *Chagrin d'école.* Paris : ESF.
Rey, B. (2004). *Discipline en classe et autorité de l'enseignant.* Bruxelles *:* Edition De Boeck.
Sieber, M. (2001). *Comment gérer l'indiscipline en classe*. Fribourg : Edition universitaire fribourgeoise.
Thompson, J. G. (2012). *La gestion de classe au secondaire : Guide pratique*. Chenelière éducation.
Diverses revues : Sciences humaines, Vie pédagogique, Revue française de Pédagogie, Le Monde de l'Education, …

De nombreux supports vidéos : « Entre les murs », « Les Héritiers », « Madame La Principale », « Ecoles en France », « Une vie de Prof », des supports vidéos proposés par Néopassaction, ...

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra
☐ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☒ Ateliers, travaux de groupe
☒ Observation de pratiques / de terrain
☒ Résolution de problèmes
☐ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☐ Autre (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
GGEO					70 %	30 %		70 %	30 %

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

En cas d'évaluation exclusivement distancielle, si la situation sanitaire l'exige, l'épreuve consistera en un examen oral et en un travail dont les consignes seront précisées ultérieurement.

Haute École Charlemagne	Département : Pédagogique
Bachelier professionnalisant - Type court	Implantation : Liège - Rivageois
Section / Sous-section : AESI Français-FLE	Ancrage de l'UE : Bloc 2
Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6	Volume horaire : **14** h
Intitulé de l'UE : **Déontologie de la profession**	

Volume en Crédits : **1** ECTS	Acronyme / Numéro de l'UE : **DÉONTO**	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	Période : Quadrimestre 2	Cours : **Obligatoire**
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (…)	Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (…)	
Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE : david.scholpp@hech.be	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité ç.à.d. :
- Mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle
- Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence
- S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession
- Mettre en place des pratiques démocratiques de citoyenneté
- Collaborer à la réalisation d'actions de partenariat engagées entre l'établissement et son environnement économique, social et culturel

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de/d' :
- prendre conscience de ses droits et devoirs envers l'institution scolaire, ses élèves, leurs parents, ses collègues, la hiérarchie ;
- prendre conscience des problèmes déontologiques liés à sa pratique enseignante au niveau des interactions avec les différentes instances du monde éducationnel, au niveau des supports pédagogiques, en termes de communication en général ;
- intégrer les objectifs généraux du Décret Mission dans sa pratique enseignante ;
- prendre conscience de l'influence de l'ensemble des structures sociales sur l'élève, l'enseignant, l'école et le savoir ;
- ancrer les contenus dans sa pratique.

CONTENU DE L'UE

Définition du concept de déontologie professionnelle : qu'est-ce que c'est ? dans quelle mesure interfère-t-elle dans le métier d'enseignant ? Qu'est-ce que le secret professionnel ? Qu'est-ce que le secret professionnel partagé ?

Étude de cas sur des faits divers issus du milieu scolaire + travail de recherche sur le cadre légal relatif aux cas choisis + lecture de ressources issues du portefeuille de lecture.

Approche critique du schéma synoptique de l'environnement déontologique dans l'enseignement en FWB.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☐ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☐ Dias projetées ☐ Documents de travail ☐ Autre (…)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

- Circulaire 2198 (18 février 2018) « la neutralité dans l'enseignement »
- Décret Missions
- « Le secret professionnel et les enseignants - Pistes de gestion à l'intention des centres PMS et à l'intention des enseignants » (Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique, 2008)
- Décret portant diverses dispositions en matière d'enseignement (4 février 2016)
- « Devoir de discrétion et secret professionnel à l'école » (UFAPEC, novembre 2019)
- Le long chemin de la déontologie enseignante – Analyse (Cgé, 2012)

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☐ Cours ex-cathedra
☒ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☒ Ateliers, travaux de groupe
☒ Observation de pratiques / de terrain
☒ Résolution de problèmes
☐ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☐ Autre (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
DÉONTO						100 %			100 %

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

En cas d'évaluation exclusivement distancielle, si la situation sanitaire l'exige, l'épreuve consistera en un examen oral sur Teams, en sous-groupe, avec support numérique.

Haute École Charlemagne	Département : Pédagogique	
Bachelier professionnalisant - Type court	Implantation : Liège - Rivageois	
Section / Sous-section : AESI Français-FLE	Ancrage de l'UE : Bloc 2	
Niveau du cycle : 1	Cadre européen de certification : niveau 6	Volume horaire : **10** h
Intitulé de l'UE : **Activité de français langue étrangère et seconde**		

Volume en Crédits : **1** ECTS	Acronyme / Numéro de l'UE : **FLES**	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	Période : Quadrimestre 2	Cours : **Obligatoire**
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (…)	Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (…)	
Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE : anne.pottier@hech.be	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover
a. Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle.
b. Participer à des groupes ou des réseaux de recherche pour enrichir sa pratique professionnelle.
c. Mettre en question ses connaissances et ses pratiques.
d. Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques.
e. Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...).

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

- Actualiser les principes de didactiques du FLES par des rencontres avec des intervenants du terrain (enseignants, acteurs sociaux, représentants d'asbl…) autour de thématiques définies préalablement.
- Critiquer ces interventions à la lumière du cours théorique et des expériences en stage.
- Adapter les méthodes et outils présentés par les intervenants aux publics rencontrés sur le terrain.

CONTENU DE L'UE

Le cours s'articule autour d'interventions d'acteurs du terrain (enseignants, acteurs sociaux, représentants d'asbl…).

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☐ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☐ Dias projetées ☒ Documents de travail ☒ Autre (Interventions d'acteurs du terrain)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Voir la bibliographie et la sitographie liées au cours théorique.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☐ Cours ex-cathedra
☐ Exposé par l'étudiant(e)
☐ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☒ Ateliers, travaux de groupe
☐ Observation de pratiques / de terrain
☐ Résolution de problèmes
☐ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☒ Autre (échanges avec acteurs du terrain)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
FLES					100 %			100 %	

Autres (à préciser) :
Un travail écrit sur la critique des différentes interventions des acteurs de terrain fait office d'examen.
(=> 100% de la note de l'UE)

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

La présence aux différentes séances (interventions des acteurs de terrain) est obligatoire.

Haute École Charlemagne	Département : Pédagogique
Bachelier professionnalisant - Type court	Implantation : Liège - Rivageois
Section / Sous-section : AESI Français-FLE	Ancrage de l'UE : Bloc 2
Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6	Volume horaire : **24** h
Intitulé de l'UE : **Utilisation de l'ordinateur et apport des médias et des TIC en enseignement**	

Volume en Crédits : **2** ECTS	Acronyme / Numéro de l'UE : **MéTIC-2**	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	Période : Quadrimestre 2	Cours : **Obligatoire**
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (…)	Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (…)	
Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE : thierry.vandewalle@hech.be	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

- Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession.
- Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover.
- Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement.
- Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions.
- Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

À la fin du cours, vous serez capable de :
- produire des documents numériques diversifiés (courrier, plan de leçon, feuille d'exercices, affiche, brochure, rapport d'étude) en utilisant efficacement les fonctionnalités d'un traitement de texte ;
- créer une présentation assistée par ordinateur dans le but de soutenir un discours, d'illustrer une explication, mais aussi de créer une séquence d'apprentissage interactive ;
- présenter des données sous forme de tableaux (inventaire, comptes, présences, grille d'évaluation, …)

CONTENU DE L'UE

Maîtrise des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) grâce à l'usage efficace des outils de bureautique :
- Traitement de texte
- Présentation assistée par ordinateur
- Tableur

Vous serez amené à utiliser efficacement les principaux logiciels de bureautique pour produire des supports de qualité et adaptés à votre public.

Les manipulations techniques seront expliquées et démontrées. Dans le cadre de séances d'exercices, vous aurez l'occasion d'appliquer les techniques étudiées pour produire des documents, présentations, tableaux, graphiques en rapport avec votre futur métier.

Par le biais de la pratique, vos interactions « avec la machine » seront plus précises et vous serez capable d'anticiper les résultats. Le but des différents exercices et travaux est de développer un savoir-faire à travers une approche réfléchie et un usage autonome des Technologies de l'Information et de la Communication.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☐ Syllabus de cours ☒ E-Learning ☐ Dias projetées ☒ Documents de travail ☐ Autre (…)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Voir bibliographie diffusée dans le cadre du cours

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra
☐ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☐ Ateliers, travaux de groupe
☐ Observation de pratiques / de terrain
☐ Résolution de problèmes
☒ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☒ Autre (e-learning)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
MéTIC-2					100 % *			100 % *	

Autres (à préciser) :
* Avec utilisation de l'ordinateur

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

…

Haute École Charlemagne	Département : Pédagogique
Bachelier professionnalisant - Type court	Implantation : Liège - Rivageois
Section / Sous-section : AESI Français-FLE	Ancrage de l'UE : Bloc 3
Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6	Volume horaire : **60** h
Intitulé de l'UE : **Ateliers de formation professionnelle**	

Volume en Crédits : **3** ECTS	Acronyme / Numéro de l'UE : **AFP-3**	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	Période : UE annuelle (Q1 + Q2)	Cours : **Obligatoire**
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (…)	Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (…)	
Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) : ☐ Non ☒ Oui (**UE Stages-3, UE DIFF & UE EPP**)		
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE : delphine.polson@hech.be	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Compétence n°1 : Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession

a. Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif
b. Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal
c. Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations

Compétence n°2 : Respecter un cadre déontologique dans une perspective de responsabilité

b. Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence
c. S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession

Compétence n°3 : travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société

a. Se montrer conscient des valeurs multiples qui traversent l'école ainsi que des enjeux anthropologiques, sociaux et éthiques
b. S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions

Compétence n°4 : Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover

a. Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
b. Participer à des groupes ou réseaux de recherche pour enrichir sa pratique professionnelle
c. Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
d. Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques
e. Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...)

Compétence n°5 : Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement

b. S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
c. Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées

d. Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie

Compétence n°6 : concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions

a. Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques
b. Choisir des approches didactiques variées et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation
c. Créer des conditions d'apprentissage pour que chaque élève s'engage dans des tâches et des projets signifiants
d. Mobiliser l'ensemble des savoirs méthodologiques, pédagogiques et psychologiques dans la conduite de toute activité d'enseignement-apprentissage
e. Repérer les forces et les difficultés de l'élève pour adapter l'enseignement et favoriser la progression des apprentissages
f. Concevoir des dispositifs d'évaluation pertinents, variés et adaptés aux différents moments de l'apprentissage

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de l'UE, l'étudiant est capable de :

- Se doter d'un outil pour apprécier, a priori, la qualité de ses préparations de séquences d'enseignement proposées tant en français qu'en FLE, tant dans l'enseignement ordinaire que spécialisé.
- Porter un regard critique, a posteriori, sur ses prestations d'enseignement et sur sa capacité à gérer le groupe-classe tant en français qu'en FLE, tant dans l'enseignement ordinaire que spécialisé, et proposer des améliorations significatives au besoin.
- Se constituer un répertoire d'outils (d'observation et d'information) pour entamer la préparation de son stage dans l'enseignement spécialisé.
- Définir les contours de son identité professionnelle d'enseignant du français et du FLE, tant dans l'enseignement ordinaire que spécialisé.
- Mobiliser de manière transversale les acquis d'apprentissage développer dans les autres cours de son cursus.
- Écrire dans un français impeccable n'importe quel type de production et s'exprimer oralement de façon claire, compréhensible et adéquate en fonction de la situation de communication.

CONTENU DE L'UE

Les ateliers de formation professionnelle ont pour finalité d'ancrer les contenus théoriques dans des situations pratiques. Des mises en situations issues des réalités du terrain et des projets sont proposés aux étudiants et co-animées par les enseignants (didacticiens, MFP et pédagogues). Ces activités permettront aux étudiants de développer leurs compétences pédagogiques et de les préparer aux stages actifs. Les AFP prévoient aussi des moments d'analyse des pratiques (collectivement ou individuellement), ceux-ci leur permettant de faire évoluer leur identité professionnelle (en ce compris l'efficacité de leurs pratiques d'enseignement). Tant en français qu'en FLE, les étudiants se constituent un portfolio professionnel. Ce portfolio conserve les traces du développement professionnel du futur enseignant et fait l'objet d'une évaluation continue.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☐ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☒ Dias projetées ☒ Documents de travail ☐ Autre (…)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Les programmes d'enseignement et référentiels de compétences en application pour le réseau WB-E pour les disciplines français et FLE.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☐ Cours ex-cathedra
☒ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☒ Ateliers, travaux de groupe
☒ Observation de pratiques / de terrain
☒ Résolution de problèmes
☒ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☐ Autre (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
AFP-3				100 %			Report		

Autres (à préciser) :
La tenue d'un portfolio professionnel est également obligatoire et sera à présenter aux enseignants en charge des AFP.

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☐ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

…

Haute École Charlemagne	Département : Pédagogique
Bachelier professionnalisant - Type court	Implantation : Liège - Rivageois
Section / Sous-section : AESI Français-FLE	Ancrage de l'UE : Bloc 3
Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6	Volume horaire : **300** h
Intitulé de l'UE : **Stages pédagogiques**	

Volume en Crédits : **17** ECTS	Acronyme / Numéro de l'UE : **Stages-3**	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	Période : UE annuelle (Q1 + Q2)	Cours : **Obligatoire**
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (…)	Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☐ Non ☒ Oui (UE Stages-2, UE FRAN-2 & UE FLE-CCPF)	
Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) : ☐ Non ☒ Oui (**UE AFP-3, UE DIFF & UE EPP**)		
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE : delphine.polson@hech.be	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Compétence n°1 : Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession

a. Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif
b. Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal
c. Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations

Compétence n°2 : Respecter un cadre déontologique dans une perspective de responsabilité

b. Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence
c. S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession

Compétence n°3 : travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société

a. Se montrer conscient des valeurs multiples qui traversent l'école ainsi que des enjeux anthropologiques, sociaux et éthiques
b. S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions
c. Mettre en œuvre en équipe des projets et des dispositifs pédagogiques

Compétence n°4 : Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover

a. Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
b. Participer à des groupes ou réseaux de recherche pour enrichir sa pratique professionnelle
c. Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
d. Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques
e. Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...)

Compétence n°5 : Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement

b. S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques

c. Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées
d. Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie

Compétence n°6 : concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions

a. Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques
b. Choisir des approches didactiques variées et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation
c. Créer des conditions d'apprentissage pour que chaque élève s'engage dans des tâches et des projets signifiants
d. Mobiliser l'ensemble des savoirs méthodologiques, pédagogiques et psychologiques dans la conduite de toute activité d'enseignement-apprentissage
e. Repérer les forces et les difficultés de l'élève pour adapter l'enseignement et favoriser la progression des apprentissages
f. Concevoir des dispositifs d'évaluation pertinents, variés et adaptés aux différents moments de l'apprentissage

Compétence n°7 : Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté

a*. Gérer la classe de manière stimulante, structurante et sécurisante.*
b. Promouvoir le dialogue et la négociation pour instaurer dans la classe un climat de confiance favorable aux apprentissages.
c. Faire participer les élèves comme groupe et comme individus à l'établissement des normes de fonctionnement de la classe.
d. Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme des deux stages, l'étudiant futur enseignant devra être capable de :

- Construire des séquences d'enseignement longues, tant en français qu'en FLE, intégrant les apprentissages disciplinaires, didactiques et pédagogiques réalisés depuis le début du cursus.
- Rédiger des préparations de séquences d'enseignement (déroulement méthodologique, documents élèves) pour les disciplines du français et du FLE qui tiennent compte des prescrits légaux (programme d'étude et référentiels de compétences) et en assumer l'évaluation et la correction (accompagnée de grilles d'évaluation critériée)
- Proposer des dispositifs d'enseignement différenciés ou individualisés (pour l'enseignement spécialisé notamment) qui se basent sur une observation outillée ou sur une évaluation diagnostique des élèves.
- Gérer en toute autonomie et assumer la responsabilité de situations d'enseignement dans le secondaire, en contexte réel, tant au niveau de l'apprentissage des élèves qu'au niveau de la gestion du groupe-classe.
- Assumer toutes les tâches inhérentes au métier d'enseignant, dans la classe et en dehors (réunion de parents, conseils de classe, activités extra-scolaires)
- Réguler ses pratiques en tenant compte des feed-back de ses observateurs (maîtres de stage et professeurs de la HE)
- Porter un regard critique sur ses pratiques d'enseignement, analyser les sources d'efficacité et d'inefficacité et proposer des pistes d'action efficaces de manière à réajuster rapidement sa pratique pédagogique.

CONTENU DE L'UE

En B3, trois stages sont prévus :

- Un stage de 4 semaines, à raison de 12 heures de français/semaine dans l'enseignement général et/ou technique de transition ; et de 8 heures de FLE/semaine.
- Un stage de 4 semaines, à raison de 12 heures en français/semaine dans l'enseignement technique de qualification et/ou professionnel ; et de 8 heures de FLE/semaine.

- Un stage de 2 semaines, à raison de 8 heures de français/semaine dans l'enseignement spécialisé ; et de 8 heures de FLE/semaine.

Des heures d'observations avant chaque stage sont prévues de manière à familiariser l'étudiant avec les classes qu'il aura à prendre en charge mais aussi avec les méthodes d'enseignement en vigueur.

Durant ces trois stages, l'étudiant assume en toute autonomie (mais accompagné par un maitre de stage) toutes les facettes inhérentes au métier et en assure l'efficacité : la préparation de séquences d'enseignement-apprentissage longues ; la gestion de l'apprentissage des classes prises en charge (en ce compris l'évaluation formative, critériée et sommative) et la gestion des comportements scolaires des groupes-classes ; les tâches administratives du métier, …

Il développe des capacités d'adaptation aux réalités multiples et diverses du métier et consolide le développement de son identité professionnelle en vue d'une insertion réussie.

Un guide des stages, basé notamment sur la convention de stage, précise toutes les modalités organisationnelles, les objectifs et l'évaluation des stages de B3. Ce guide est fourni à l'étudiant en début d'année académique ; il est expliqué par le référent stage dans le cadre d'une rencontre ; l'étudiant est tenu lui aussi de le lire et de comprendre les enjeux liés aux stages de sa formation.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☐ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☐ Dias projetées ☐ Documents de travail ☒ Autre (guide des stages)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Programmes d'études et référentiels de compétences en application dans le réseau W-B E pour les disciplines d'enseignement du français et du FLE.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☐ Cours ex-cathedra
☐ Exposé par l'étudiant(e)
☐ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☐ Ateliers, travaux de groupe
☒ Observation de pratiques / de terrain
☐ Résolution de problèmes
☐ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☒ Autre (stages)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Stages-3				100 %			Report		

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

Haute École Charlemagne	Département : Pédagogique
Bachelier professionnalisant - Type court	Implantation : Liège - Rivageois
Section / Sous-section : AESI Français-FLE	Ancrage de l'UE : Bloc 3
Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6	Volume horaire : **24** h
Intitulé de l'UE : **Différenciation des apprentissages, notions d'orthopédagogie, détection des difficultés d'apprentissage et leur remédiation**	

Volume en Crédits : **2** ECTS	Acronyme / Numéro de l'UE : **DIFF**	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	Période : UE annuelle (Q1 + Q2)	Cours : **Obligatoire**
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (…)	Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (…)	
Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) : ☐ Non ☒ Oui (**UE AFP-3, UE Stages-3 & UE EPP**)		
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE : david.scholpp@hech.be	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

2. Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité:
a. Mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle;
b. Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence

4. Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover:
c. Mettre en question ses connaissances et ses pratiques;
d. Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques.

6. Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions:
a. Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques;
b. Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation;
c. Créer des conditions d'apprentissage pour que chaque élève s'engage dans des tâches et des projets signifiants;
d. Mobiliser l'ensemble des savoirs méthodologiques, pédagogiques et psychologiques dans la conduite de toute activité d'enseignement-apprentissage;
e. Repérer les forces et les difficultés de l'élève pour adapter l'enseignement et favoriser la progression des apprentissages;
f. Concevoir des dispositifs d'évaluation pertinents, variés et adaptés aux différents moments de l'apprentissage

7. Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté:
a. Gérer la classe de manière stimulante, structurante et sécurisante.;
d. Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de l'activité d'apprentissage, l'étudiant est capable
- de construire un dispositif d'enseignement différencié adapté à une séquence d'enseignement mise en place lors d'un stage dans une classe de l'enseignement général, technique, professionnel, ou primaire.
- de l'utiliser sur le terrain dans la mesure du possible
- de l'analyser par écrit en regard de la théorie de la différenciation des apprentissages vue au cours
- et d'épingler par écrit les forces et les faiblesses du dispositif prévu au niveau de l'efficacité présumée de la séquence et en regard des critères de différenciation. Le cas échéant, il est capable de proposer des améliorations pertinentes au dispositif.
- d'intégrer les spécificités propres à l'enseignement spécialisé dans ses dispositifs d'enseignement.
- de détecter les difficultés d'apprentissage.
- de différencier ses modes d'enseignement pour mieux s'adapter aux différents publics scolaires.
- de comprendre le fonctionnement d'un PIA.
- de concevoir, mettre en place et porter un regard réflexif sur des dispositifs de différenciation et d'orthopédagogique lors de la pratique professionnelle.

CONTENU DE L'UE

Veiller à privilégier des approches différenciées respectant le développement de chaque élève et en remédiant aux difficultés d'apprentissages.

Partie portant sur la différenciation:
- Qu'entend-on par pédagogie différenciée?
- Pourquoi différencier les apprentissages?
- Que mettre en œuvre pour permettre une différenciation efficace?
- Quand différencier?
- Comment différencier?
- L'organisation d'une classe différenciée

Partie portant sur l'orthopédagogie:
- L'organisation de l'enseignement spécialisé en FWB
- Le plan d'apprentissage individualisé (PIA)
- L'analyse détaillée des différents types et de la pédagogie mise en place
- L'analyse de cas particuliers

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☐ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☒ Dias projetées ☒ Documents de travail ☒ Autre (films montrant des difficultés d'apprentissage)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

- Caron, J. (2003). Apprivoiser les différences. La Chenelière, Montréal.
- Connac, S., Fontdecaba, S. (2013) Mieux apprendre avec la coopération (dossier). Cahiers Pédagogiques, 505.
- Connac, S. (2017). La coopération entre élèves. Futuroscope : Canopé.
- Connac, S. (2017). La pédagogie du colibri – Enseigner sans exclure. Paris : ESF Editeur
- Forget, A. (2017). La différenciation dans l'enseignement: état des lieux et questionnement. Université de Genève.
- Guillaume, L. et Manil, J-F. (2006). De la remédiation à la différenciation : la rage de faire apprendre. France: Jourdan
- Keunen, V. (2020). Les aménagements raisonnables: optimiser la réussite scolaire des élèves à besoins spécifiques du maternel au secondaire. Erasme
- Kluth, P. et Danaher, S. (2012). 100 stratégies pour différencier l'enseignement. La Chenelière, Montréal.
- Leroux, M. et Paré, M (2016). Mieux répondre aux besoins diversifiés de tous les élèves, des pistes pour différencier, adapter et modifier son enseignement. La Chenelière, Montréal.

- Perrenoud, P. (1997). Pédagogie différenciée. Des intentions à l'action. ESF éditeur.
- Przesmycki, H. (2004). Pédagogie différenciée. Paris : Hachette
- Tomlinson, C. (2010). Vivre la différenciation en classe. La Chenelière, Montréal.
- FWB (n.d.). L'enseignement spécialisé en Fédération Wallonie-Bruxelles. Bruxelles: FWB
- FWB (2010). Enseigner aux élèves avec troubles d'apprentissage. Bruxelles: FWB
- FWB (n.d.). Enseigner aux élèves à hauts potentiels. Bruxelles: FWB
- FWB (2004-03-03). Décret organisant l'enseignement spécialisé. Bruxelles: FWB
- FédEFoc. (2007). Le plan individuel d'apprentissage.
- Code de l'enseignement.
- Enseignement.be

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra
☐ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☒ Ateliers, travaux de groupe
☒ Observation de pratiques / de terrain
☐ Résolution de problèmes
☒ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☐ Autre ( )

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
DIFF		50 %			50 %			100 %	

Autres (à préciser) :
L'évaluation du Q1 n'est pas améliorable entre la session de janvier et de juin. Les modalités d'évaluation seront précisées par le titulaire de l'UE.
Les méthodes d'évaluation peuvent faire l'objet d'adaptations selon les aléas de la crise sanitaire actuelle.

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

Les deux examens consistent en deux rapports écrits remis le jour de la session d'examens de janvier et de mai/juin. Ils seront rédigés en fonction des consignes précisées lors de la présentation du cours.

L'épreuve consistera en un examen écrit à distance, si les conditions sanitaires l'imposent (en cas d'évaluation exclusivement distancielle) et que les stages n'ont pas pu être effectués. Les modalités seront précisées par le titulaire de l'UE.

Haute École Charlemagne	Département : Pédagogique
Bachelier professionnalisant - Type court	Implantation : Liège - Rivageois
Section / Sous-section : AESI Français-FLE	Ancrage de l'UE : Bloc 3
Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6	Volume horaire : **28** h
Intitulé de l'UE : **Initiation aux arts et à la culture**	

Volume en Crédits : **2** ECTS	Acronyme / Numéro de l'UE : **IAC**	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	Période : UE annuelle (Q1 + Q2)	Cours : **Obligatoire**
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (…)	Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (…)	
Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE : martine.bovy@hech.be	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement

- ⇨ Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde.
- ⇨ S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques.
- ⇨ Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées.
- ⇨ Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

- Comprendre le lien entre savoirs scolaires et dimension culturelle ;
- Être capable d'intégrer l'art et la culture de façon significative dans les apprentissages de toutes disciplines ;
- Comprendre le rôle d'enseignant comme 'éveilleur d'esprit', 'passeur culturel' ;
- Comprendre, définir et pouvoir verbaliser son émotion face à une œuvre ;
- Adopter une attitude réceptive et curieuse face aux diverses œuvres d'art (aussi en musique et arts de la scène) aux œuvres du patrimoine matériel et immatériel, aux cultures numériques, scientifiques ;
- Apprendre à regarder, en prenant du recul par rapport à son propre univers de référence ;
- Pouvoir donner des pistes d'analyse et de lectures d'images ;
- S'ouvrir aux autres et au monde par une meilleure compréhension de ses rapports avec autrui au travers des cultures (culture patrimoniale et cultures populaires, urbaines, rurales, dominantes, minoritaires…) et la Culture ;
- Explorer, comprendre (la culture - la Culture) ; cours, ateliers, visites, des rencontres tant intra qu'inter-culturelles.

CONTENU DE L'UE

- Susciter une analyse réflexive sur l'art et la culture (les cultures), les enjeux de la culture à l'école et sur la citoyenneté.
- S'approprier des contenus et des langages pour caractériser, analyser les arts et la Culture (la culture).
- Participer activement aux activités proposées qui seront adaptées aux conditions sanitaires.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☐ Syllabus de cours ☒ E-Learning ☒ Dias projetées ☒ Documents de travail ☒ Autre (…)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Des ouvrages d'Art, dossiers pédagogiques, revues, CD seront à la disposition des étudiants (en classe) en relation avec le thème abordé. Une liste de sites à découvrir sera également fournie à la fin de chaque séquence. La bibliothèque de l'école propose des livres de référence récents. Ressources documentaires : dossiers pédagogiques, fiches pédagogiques en lien avec les visites et cinéma.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra
☒ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☐ Ateliers, travaux de groupe
☐ Observation de pratiques / de terrain
☐ Résolution de problèmes
☐ Exercices, applications, travaux pratiques
☒ Séminaires, excursions, visites
☒ Autre (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
IAC		50 %			50 %			100 %	

Autres (à préciser) :
Plus de précisions sur le contenu de ces évaluations successives peuvent être obtenues auprès du titulaire spécifique de l'activité.

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

- Le cours se donnera en tout ou en partie à distance, si la situation sanitaire l'exige.
- Le cours comprend également des visites (en présentiel, en autonomie et/ou en virtuel).
- L'examen écrit (cours A et B) pourrait éventuellement s'organiser à distance en fonction de l'évolution du contexte sanitaire.

Haute École Charlemagne	Département : Pédagogique
Bachelier professionnalisant - Type court	Implantation : Liège - Rivageois
Section / Sous-section : AESI Français-FLE	Ancrage de l'UE : Bloc 3
Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6	Volume horaire : **120** h
Intitulé de l'UE : **Français**	

Volume en Crédits : **7** ECTS	Acronyme / Numéro de l'UE : **FRAN-3**	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	Période : UE annuelle (Q1 + Q2)	Cours : **Obligatoire**
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (…)	Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (…)	
Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE : julie.hirt@hech.be	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthode de leur enseignement

- Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde.
- S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques.
- Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées.
- Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie.

Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover

- Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle.
- Mettre en question ses connaissances et ses pratiques.
- Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques.
- Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du corps professoral, ressources documentaires, logiciels d'enseignement…).

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

L'étudiant sera capable

- de faire des liens entre les parties historique et théorique du cours ainsi et des titres emblématiques du genre abordé en classe dans le cadre de cercles de lecture ;
- de développer une réflexion critique sur l'intitulé des genres et de leurs limites ;
- de développer une réflexion didactique quant à l'appréhension en classe des genres visés ;
- d'identifier, analyser et exploiter le genre théâtral à partir d'éléments théoriques, de différents extraits eprésentatifs du théâtre et de différentes lectures ;
- d'exercer son jugement et mettre à jour une réflexion critique sur les éléments abordés en classe ;
- de réinvestir les connaissances acquises et de transcender les méthodes utilisées lors de leurs pratiques en stage ;

- de comprendre, analyser et pouvoir expliquer le fonctionnement de la grammaire textuelle, l'utiliser à bon escient pour lui-même et ses futurs élèves ;
- de produire des exercices, des documents, ... en prenant la grammaire textuelle en compte ;
- de mener une réflexion en comparant cette grammaire aux autres existant en françaisde produire des exercices, des documents, ... en prenant la grammaire textuelle en compte ;
- d'analyser un album iconotextuel (texte et image) et d'en évaluer toutes les spécificités et les richesses pour le public cible que sont les adolescents ;
- de construire une séquence didactique autour d'un album en ciblant différentes compétences inhérentes à l'enseignement du français ;
- de comprendre et cerner les enjeux et les intérêts liés à la littérature dite « transmédiatique » et/ou « crossmédiatique » au sein de l'univers adolescent.

CONTENU DE L'UE

Trois grandes parties composent l'UE :

Littérature générale

Le cours portera sur l'étude approfondie et critique des principaux genres regroupés par le programme sous l'intitulé "récits de vie", à savoir: autobiographie, journal intime et biographie. Il sera consacré à la définition desdits genres et à l'élaboration d'une grille de lecture transférable au niveau du cycle inférieur du secondaire. L'étude des récits "intimes" sera également l'occasion de poser la question du réel et de ses représentations littéraires et artistiques (mimèsis). Autrement dit, en abordant "l''écriture de soi", c'est aussi la question des limites entre le factuel et le fictionnel que nous discuterons.
Il offrira également l'occasion d'élaborer en classe une leçon intégrée interrogeant la frontière entre fait et fiction. Dans ce cadre, des notions telles que "récit de vie", "pacte de lecture", "vraisemblance", "illusion référentielle", "simulacre", "autofiction", "feintise ludique", "alter ego", "écriture fragmentaire" et "psycho-géographie" seront réinvesties de façon critique afin de permettre aux futurs AESI-français de se positionner en phase avec la production littéraire et la société contemporaines. Une réflexion sur les enjeux d'une prise de parole intime/réflexive s'articulera autour de la nécessaire délicatesse à mettre en œuvre dès lors qu'on s'adresse à un public adolescent. Suivant les préceptes et précautions didactiques de Ph. Lejeune, les étudiants devront concevoir à l'intérieur de cette leçon des ateliers d'écriture en "je" où la question de l'identité narrative se posera moins en termes de fidélité au réel que de jeu littéraire. Outre l'installation d'ateliers d'écriture, la leçon permettra également la pratique d'un cercle de lecture autour d'un "récit de vie" pour ado. Enfin, l'usage de supports imagés (relevant de la peinture, de la photographie contemporaine, du cinéma, de jeu vidéo, de l'expérience d'une visite d'un musée, d'une BD, d'un roman graphique, etc.), l'exploitation d'un album pour adolescents et de techniques transmédia et/ou cross- média constitueront une contrainte opérationnelle. Lors de l'examen oral, l'étudiant présentera ses choix didactiques, lesquels auront été préalablement discutés avec l'ensemble de la classe à l'occasion de séances de travail obligatoires.

Outils de la langue

Présentation des grands principes des Stratégies et de lecture et de Grammaire de textes.
Démonstration de leur utilité pour mieux comprendre les productions écrites. Grâce à l'utilisation de cette grammaire et à la maitrise des stratégies, les étudiants pourront dégager le contenu d'un texte, suivre le fil conducteur et l'intention de l'auteur et mieux maîtriser l'écriture. Le contenu théorique de même que les applications pratiques, le réinvestissement des connaissances apprises seront mis à profit pour optimaliser les développements effectués par les étudiants.
Les étudiants travailleront les stratégies et de lecture et la grammaire de texte au travers d'un portefeuille de lectures proposé par l'enseignant. Il s'agira d'interroger les textes de manière globale sur leur forme, de les comparer et de travailler des questions de langue précises grâce à l'analyse du contenu du portefeuille en cercles de lectures.

Littérature et image(s)

Le cours portera sur les interrogations entre le texte littéraire et les images, que celles-ci soient figées au sein d'un support livresque, notamment dans la bande dessinée, l'album pour adolescents ou le manga ou que ces images

soient mouvantes, à savoir dans les spectacles d'art vivant et dans les productions visuelles. Les particularités de la "culture adolescente", souvent transmédiatique, seront analysées dans une perspective didactique : comment saisir cette culture pour en faire un outil motivant et un outil d'apprentissage ?

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☒ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☐ Dias projetées ☒ Documents de travail ☒ Autre (…)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

- CLEMENS (Eric), La fiction et l'apparaître, Paris, Albin Michel, Bibliothèque du Collège International de Philosophie, 1993.
- GENETTE (Gérard), Fiction et diction, Paris, Seuil, coll Poétique, 1991,
- COHN (Dorrit), Le propre de la fiction, Paris, Seuil, 2001 (1999).
- SCHAEFFER (Jean-Marie), Pourquoi la fiction, Paris, Seuil, 1999.
- SCHAEFFER (Jean-Marie), Les Troubles du récit, Paris, Marchaisse, 2020
- COLONNA (Vinent), Autofictions & autres mythomanies littéraires, éditions Tristram, 2004 ;
- JABLONKA (Ivan), L'Histoire est une littérature contemporaine, Seuil, 2014
- DEMANZE (Laurent), Les Fictions encyclopédiques : de Gustave Flaubert à Pierre Senges, Paris, Corti, 2015.
- LEJEUNE (Jean-Marie), Le Pacte autobiographique, Paris, Seuil, 2005.
- CHERTON (Justin), dir., 36 activités de français, Frameries, Centre Technique et Pédagogique de l'Enseignement de la Communauté française, 1999.
- DEGAINE (André), Histoire du théâtre dessinée de la préhistoire à nos jours, tous les temps et tous les pays, Saint Genouph, NIZET, 1992.
- DENYER (Monique), ROSIER (Laurence) et THYRION (Francine), Langue - Référentiel - Français 3e -6e secondaire, Bruxelles, De Boeck, "Parcours et références", 2003.
- DUMORTIER (Jean-Louis), Grammaire française et pratiques de l'écrit, notes de cours, ULg, Langues et Littératures françaises et romanes, BAC I, 2007-2008.
- DUPONT (Didier), FAUVAUX (Thierry) et Ghenet (Michèle), La Dynamique de l'information, De Boeck-Duculot, 2001.
- JULAUD (Jean-Joseph), La littérature française pour les nuls, Paris, First Editions, 2005
- RAVAL (Laurent) et LEGUAY (Thierry), 500 jeux avec les mots, Paris, Larousse, 2004.
- Théâtre et enseignement du français, 1050, Bruxelles, Fédération Internationale des Professeurs de Français, 1999
- Viviane Alary, Nelly Chabrol gagne, « L'album, le parti pris des images », Presses universitaires Blaise Pascal.
- Sophie Van der Linden, « Lire l'album", Atelier du poisson soluble.
- Sophie Vand der Linden, « Album{s}", Actes Sud.
- "Lecture Jeune", n° 119.
- Matthieu Letourneux, "Fictions à la chaîne, Littérature sérielle et culture médiatique », Seuil, « Poétique ».
- Van der Linden (Sophie), "Tout sur la littérature de jeunesse", Gallimard Jeunesse, 2021.
- Lévêque (Tom et Nathan), "En quête d'un grand peut-être" Un grand peut-être EDS, 2020.
- McCloud (Scott), "L'art invisible", Delcourt.
- Eisner (Will), "Les clés de la bande dessinée", Delcourt.

Un portefeuille de textes sera également distribué aux étudiants.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra
☒ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☒ Ateliers, travaux de groupe
☒ Observation de pratiques / de terrain
☐ Résolution de problèmes
☒ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☐ Autre (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
FRAN-3			20 %			80 % (20 %)			100 %

Autres (à préciser) :
La matière de l'épreuve de janvier, dispensatoire, peut être représentée en juin en cas d'échec de l'étudiant(e).

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

Si la situation sanitaire l'exige, en cas d'évaluation exclusivement distancielle, l'épreuve consistera en un examen oral à distance.

Haute École Charlemagne	Département : Pédagogique	
Bachelier professionnalisant - Type court	Implantation : Liège - Rivageois	
Section / Sous-section : AESI Français-FLE	Ancrage de l'UE : Bloc 3	
Niveau du cycle : 1	Cadre européen de certification : niveau 6	Volume horaire : **60** h
Intitulé de l'UE : **Français langue étrangère et langue seconde**		

Volume en Crédits : **4** ECTS	Acronyme / Numéro de l'UE : **FLE**	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	Période : UE annuelle (Q1 + Q2)	Cours : **Obligatoire**
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (…)	Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (…)	
Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE : anne.pottier@hech.be	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement
a. Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde.
b. S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques.
c. Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées.
d. Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

- Transposer les différents principes méthodologiques vus et/ou vécus au cours dans les préparations de leçons et dans le cadre des stages en FLES.
- Créer des dispositifs ludiques pertinents au service de l'enseignement / apprentissage du FLES.
- Exploiter le support cinématographique comme outil d'enseignement/apprentissage de la langue et de la culture cibles.
- Relativiser la notion d'erreur et s'en servir pour concevoir un dispositif d'enseignement/apprentissage de la langue-cible pertinent.
- Amener un public peu scolarisé vers la lecture-plaisir à travers des démarches adaptées et pertinentes.
- Transférer ces propositions d'activités à d'autres publics (avec d'autres supports qui relèvent également de la lecture-plaisir).
- Se décentrer par rapport à ses propres représentations (clichés, préjugés, stéréotypes).
- Se servir des préjugés, stéréotypes, clichés des apprenants comme support d'apprentissage de la langue et de la culture cibles d'une part et comme outil au service d'un mieux vivre au sein d'une classe multiculturelle d'autre part (en amenant les apprenants à les verbaliser et à les dépasser).
- Mettre ses compétences d'étudiant de fin de cursus au service des autres étudiants suivant la même formation.

CONTENU DE L'UE

Le cours de FLE au B3 s'articule autour des chapitres suivants :

- Les activités ludiques en classe de FLES : avantages, inconvénients, principes didactiques, expériences à vivre et dispositif ludique à construire conformément au public-cible.
- La notion d'erreur en classe de FLES : rôle de l'erreur dans le processus d'enseignement/apprentissage d'une langue étrangère ; simulations visant à relativiser la notion d'erreur ; pistes pour le traitement des erreurs en FLES.
- Le cinéma en classe de FLES : le film – un extrait ou en entier – envisagé comme support didactique dans un processus d'enseignement/apprentissage d'une langue étrangère : intérêts et pistes d'exploitation.
- La lecture-plaisir ou comment amener un public peu lettré, voire analphabète, vers d'autres types de lecture que celles qui relèvent d'un non-choix : réflexions théoriques et activités pratiques à vivre et à commenter en classe, si les conditions sanitaires le permettent.
- Les préjugés, clichés et stéréotypes : réflexions théoriques et activités pratiques à vivre et à critiquer en classe, si les conditions sanitaires le permettent.
- Analyse et correction critique de dispositifs d'apprentissage conçus par les étudiants du bloc 2.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☒ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☐ Dias projetées ☐ Documents de travail ☐ Autre (…)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Voir bibliographie et sitographie à la fin de chaque chapitre.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra
☐ Exposé par l'étudiant(e)
☐ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☐ Ateliers, travaux de groupe
☒ Observation de pratiques / de terrain
☐ Résolution de problèmes
☒ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☐ Autre (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Français langue étrangère et langue seconde	40 %					60 %	Report		60 %

Autres (à préciser) :
Le travail annuel de janvier se présente sous la forme d'un bilan critique (avec conséquences pédagogiques sur la future pratique professionnelle) des 3 premiers chapitres du cours (Les activités ludiques- Le cinéma- L'erreur en fles). *Ce travail sera rendu par mail pendant la session de janvier.*

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

La maitrise de la langue fait partie intégrante des évaluations. Les commentaires et remarques formulés au cours font partie intégrante de la matière.

Si les conditions sanitaires ne permettent pas collectivement un examen oral en présentiel, cet examen se déroulera via Teams, en visioconférence.

Haute École Charlemagne	Département : Pédagogique
Bachelier professionnalisant - Type court	Implantation : Liège - Rivageois
Section / Sous-section : AESI Français-FLE	Ancrage de l'UE : Bloc 3
Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6	Volume horaire : **(12)** h
Intitulé de l'UE : **Travail de fin d'études** (y compris l'initiation à la recherche en éducation - Q1)	

Volume en Crédits : **16** ECTS	Acronyme / Numéro de l'UE : **TFE**	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	Période : UE annuelle (Q1 + Q2)	Cours : **Obligatoire**
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (…)	Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (…)	
Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE : david.scholpp@hech.be	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Compétence n°1
Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession :

a. Maitriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif.
b. Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal.
c. Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations.

Compétence n°4
Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover :

a. Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle.
b. Participer à des groupes ou des réseaux de recherche pour enrichir sa pratique professionnelle.
c. Mettre en question ses connaissances et ses pratiques.
d. Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques.
e. Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...).

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de l'unité TFE, l'étudiant se sera montré capable de :

1. Cerner une problématique liée à l'exercice du métier sous la forme d'une question de recherche ;
2. Explorer la littérature scientifique de référence, qu'elle soit pédagogique ou didactique : rechercher les sources premières de la documentation et sélectionner les passages en lien avec la problématique définie ;
3. Rédiger une synthèse personnelle structurée et dûment référencée des documents scientifiques sélectionnés (Partie I du travail écrit, théorique) ;
4. Présenter des hypothèses en réponse à la question de recherche, et les argumenter à la lumière de la synthèse théorique. Ces hypothèses déterminent à la fois la structure de la partie théorique et la recherche pratique ;
5. Élaborer une méthodologie permettant de mettre à l'épreuve les hypothèses définies ;
6. Réaliser la recherche de terrain selon la méthodologie définie pour recueillir des données et en garder des traces ;

7. Réaliser le traitement des données recueillies : réaliser des analyses qualitatives et/ou quantitatives, et mettre en regard les résultats ainsi obtenus avec ce que les hypothèses envisageaient ;
8. Rédiger un compte-rendu de la recherche menée, c'est-à-dire de la méthodologie choisie, de la recherche de terrain, de l'analyse des résultats et d'une première comparaison de ceux-ci avec les hypothèses formulées (Partie II du travail écrit, Pratique) ;
9. Rédiger une discussion réflexive (Partie III du travail écrit) comprenant
    a. la discussion des résultats, c'est-à-dire la réponse nuancée à la question de recherche en fonction des résultats obtenus mais aussi des limites de la recherche en regard de la théorie (biais possibles),
    b. les prolongements possibles : autres recherches qui permettraient d'approfondir, d'étendre la portée des résultats,
    c. l'analyse réflexive : les points forts du dispositif testé, les points qui pourraient être améliorés et de quelle manière (en fonction des limites identifiées dans le dispositif et en fonction de la théorie),
    d. les apports professionnels voire personnels au niveau compétences développées ;
10. Rédiger une conclusion, c'est-à-dire une synthèse du travail au passé composé, une bibliographie, et enfin une introduction à l'ensemble du travail présentant succinctement les motivations, l'intérêt de la problématique pour la profession, les questions et les hypothèses de la recherche, les démarches mises en œuvre et la structure du travail ;
11. Rédiger un travail écrit soigné et structuré qui respecte les conventions du genre, c'est-à-dire les normes de l'American Psychological Association (APA) et le style rédactionnel attendu (langue maitrisée, qualité de l'argumentation, sincérité de la démarche et autocritique) ;
12. Présenter oralement son travail de recherche et ses conclusions devant un jury désigné ; répondre aux questions de ses membres et participer aux échanges.

CONTENU DE L'UE

Pour le mener à bien son TFE, l'étudiant(e) sera invité à participer activement à des séminaires/modules d'Initiation à la recherche en éducation (IRE) qui le(la) guideront et l'accompagneront dans sa démarche et ses réflexions personnelles, en vue de lui permettre d'atteindre les objectifs fixés pour l'UE.
Les contenus des séminaires/modules/cours d'IRE pourront aborder les points suivants :

- Qu'est-ce qu'un TFE ?
- Planifier et gérer les aspects administratifs de la réalisation d'un TFE
- Questionner les pratiques professionnelles
- Explorer la littérature scientifique, pédagogique, didactique ou méthodologique relative aux concepts en jeu dans les sujets traités
- Définir une problématique originale et pertinente
- Bénéficier d'échanges d'idées et de pratiques au sein de la communauté enseignante en vue de favoriser une distanciation critique par rapport aux sujets de recherche et d'encourager les pratiques créatives et innovantes
- Rédiger la partie théorique
- Concevoir et mettre en place le dispositif de recherche, rédiger la méthodologie
- Analyser les résultats et rédiger la discussion réflexive
- Rédiger l'introduction, la conclusion et préparer la défense orale
- Exploiter les outils et médias appropriés afin de pouvoir développer, communiquer et défendre son travail de la manière la plus pertinente possible
- …

Par ailleurs, le travail de chaque étudiant sera supervisé et accompagné par un(e) promoteur(-trice). Cet accompagnement sera balisé par un contrat de collaboration dont les termes seront négociés entre chaque étudiant(e) et son(sa) promoteur(-trice).

L'évaluation des compétences mobilisées lors de la réalisation de l'UE TFE prendra en compte le processus, le résultat final et sa présentation lors d'une défense orale devant un jury.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☐ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☐ Dias projetées ☐ Documents de travail ☒ Autre (Guide TFE, supports divers utilisés par le prof d'IRE, …)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Département pédagogique 1 (2020). *Le travail de fin d'études.* HECh : Liège.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☐ Cours ex-cathedra
☐ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☐ Ateliers, travaux de groupe
☐ Observation de pratiques / de terrain
☐ Résolution de problèmes
☐ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☒ Autre (activités proposées dans le cadre des séminaires/modules/cours d'IRE pouvant inclure une ou plusieurs méthodes décrites ci-dessus)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
TFE					100 %			100 %	

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

Selon l'évolution de la situation sanitaire, les modalités de remise du TFE (lieu et canal de dépôt, version papier ou numérique, etc.) ainsi que de défense orale (présentielle / distancielle) pourraient être adaptées et - le cas échéant - communiquées via note de service, sans pour autant adapter les mentions du présent Profil d'enseignement.

Haute École Charlemagne	Département : Pédagogique
Bachelier professionnalisant - Type court	Implantation : Liège - Rivageois
Section / Sous-section : AESI Français-FLE	Ancrage de l'UE : Bloc 3
Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6	Volume horaire : **24** h
Intitulé de l'UE : **Sociologie et politique de l'éducation**	

Volume en Crédits : **2** ECTS	Acronyme / Numéro de l'UE : **SOPOED**	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	Période : Quadrimestre 1	Cours : **Obligatoire**
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (…)	Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (…)	
Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE : bertrand.montulet@hech.be	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

- **Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité**
- **Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société**
- **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
- **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

En fin de cours, l'étudiant devrait être capable :
- d'expliquer les sources socio-historiques de l'organisation de l'enseignement en Belgique.
- d'identifier les acteurs, les institutions, les enjeux sociaux et l'organisation de l'enseignement en Communauté Française,
- d'exposer les principales théories sociologiques relatives à l'éducation (reproduction sociale, auto-sélection, …)

CONTENU DE L'UE

Le cours est organisé en quatre parties. La première expose les fondements de l'analyse sociologique et de l'analyse politique. La seconde développe les théories sociohistoriques de la naissance du système institutionnel d'éducation au XIXème siècle en lien avec l'émergence des catégories sociales de l'enfance et, au XXème, de l'adolescence. Il expose également les éléments historiques fondant les formes contemporaines de l'organisation de l'éducation en Belgique. La troisième partie reprend les analyses concernant les valeurs de l'école et les théories relatives à la question de la Reproduction sociale et scolaire. Elle envisage également la « classe » comme lieu de relations sociales. La quatrième et dernière partie développe la structure institutionnelle actuelle de l'enseignement en Communauté Française, les tendances de fond de l'évolution de l'enseignement et les grands débats en cours dans l'enseignement (redoublement, mixité, neutralité, ...).

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☒ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☐ Dias projetées ☐ Documents de travail ☐ Autre (…)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

ARIES P., *L'Enfant et la Famille sous l'Ancien Régime*, 1960
BECKER H., *Outsiders-une étude de la déviance*, Métailler, 1997
BOUDON, R. *L'inégalité des chances*, Arman Collin, 1973
BOURDIEU P. *La Distinction, critique sociale du jugement*, Minuit, 1979
BOURDIEU P., PASSERON J.C., *Les héritiers–Les étudiants et la culture*, Minuit, Paris, 1964.
BOURDIEU P., PASSERON J.C., *La reproduction-Eléments pour une théorie du système d'enseignement*, Minuit, 1970.
BREMOND J., GELEDAN A., *Dictionnaire économique et social*, Hatier, Paris, 1990,
CAPUL J-Y., GARNIER O., *Dictionnaire d'économie et de sciences sociales*, Hatier, Paris, 1999, p.281.
CRAHAY M., *L'école peut-elle être juste et efficace ? De l'égalité des chances à l'égalité des acquis*, De Boeck, 2012
DE COSTER M., BAWIN B., PONCELET M., *Introduction à la sociologie*, De Boeck, 2001, p.234.
DE SINGLY F., *Sociologie de la famille contemporaine*, Editions Nathan université, Sociologie, n° 37, 1997, 126p.
DELCOURT J., Syllabus de « *Sociologie de l'éducation* », UCL. 1986, Dictionnaire de la sociologie, Larousse, Essentiels, 1990
DRAELANTS H, DUPRIEZ V., MAROY C. *Le système scolaire*, dossier du Crisp n°59, Bruxelles, 2003
DURAND, J.P., WEIL R., *Sociologie contemporaine*, Vigot, 1989
DURKHEIM E., 1893, *De la division du travail social*, Paris, PUF, 1973
Fédération Wallonie-Bruxelles : *Les indicateurs de l'enseignement* -annuel
GAUCHET M., *L'école à l'école d'elle-même –contraintes et contradictions de l'individualisme démocratique*, le débat, n°37, novembre 1985, pp.55-86.
GELLNER E., *Nations et nationalisme*, Payot, Paris, 1989.
HALBERSTAM David, *Les fifties –La révolution américaine des années 50*, Seuil, Paris, 1995, pp.352-353.
MINCKE C., MONTULET B. *La société sans répit – La mobilité comme injonction*, Ed. de la Sorbonne, 2019
MONTULET B., 2002-2003 *Introduction à la Sociologie*, candidature en Droit, FUNDP, 174p.
MORIN E, *Enseigner à vivre, Manifeste pour changer l'éducation*, Actes Sud, 2014.
RAYOU P., *Sociologie de l'éducation*, Que sais-je ? PUF. 2015,
REA A., JACOBS D., suppléant MONTULET B., *Introduction à la sociologie*, Syllabus 2006-2007, ULB,
STOETZELJ, *Les valeurs du temps présent, Une enquête européenne*, PUF, Paris, 1992
THELOT C., *Tel père, tel fils? Position sociale et origine familiale*, Paris, Dunod, 1982
VAN HAECHT A., *L'école à l'épreuve de la sociologie – Questions à la sociologie de l'éducation*, De Boeck, 1998
VOYE L., *Sociologie -Construction du monde, construction d'une discipline*, de BOECK, 1998

Autres sources :
CRISP:http://www.actionnariatwallon.be/VocPol/vocpol.asp?terme=pilierhttp://www.enseignement.be/index.php?page=24547&navi=45www.agers.cfwb.be/download.php?do_id=1624&do_check=
Sciences Humaines, « L'école en débat. Quelles politiques pour l'éducation? », n° 153, Octobre 2004.
Sciences Humaines, « Pourquoi Apprendre », Numéro spécial n°230S, Octobre 2011.
D.C., Education, recherche et formation mobilisent près de 7 milliards d'euros, Prof, n°11, septembre 2011, p.40.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra
☐ Exposé par l'étudiant(e)
☐ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☐ Ateliers, travaux de groupe
☐ Observation de pratiques / de terrain
☐ Résolution de problèmes
☐ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☒ Autre (E-learning via Moodle en cas de dispositifs sanitaires Covid)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
SOPOED		100 %						100 %	

Autres (à préciser) :
En vue d'assurer un niveau d'acquisition de compétence correct, l'examen s'effectue sur 23 points. Une note de 13/23 équivaudra à un 10/20 comme note finale du cours. Les précisions sur le système d'évaluation seront expliquées lors des séances de cours.

En cas d'évaluation à distance due à la gestion sanitaire, l'évaluation s'effectuera par le biais de la plateforme Moodle où le questionnaire et les consignes seront disponibles. Les formulaires d'examens complétés devront également y être déposés au format PDF.

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

En cas de dispositifs sanitaires dus à la crise du Covid 19, les indications relatives au déroulement du cours à distance seront centralisées sur la plateforme Moodle à l'adresse du cours. Le cas échéant, ces indications renverront à la plateforme Teams, à une vidéo, un document powerpoint ou à tout autre support accessible en ligne, adéquat.
Différents documents complémentaires facultatifs y seront également disponibles.
Pour ce faire, les étudiants auront à s'inscrire dès le début du quadrimestre sur le cours électronique disponible sur Moodle.

Haute École Charlemagne	Département : Pédagogique
Bachelier professionnalisant - Type court	Implantation : Liège - Rivageois
Section / Sous-section : AESI Français-FLE	Ancrage de l'UE : Bloc 3
Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6	Volume horaire : **20** h
Intitulé de l'UE : **Formation à la neutralité**	

Volume en Crédits : **1** ECTS	Acronyme / Numéro de l'UE : **NEUTR**	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	Période : Quadrimestre 1	Cours : **Obligatoire**
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (…)	Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (…)	
Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE : olivier.vens@hech.be	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

2(a) : Mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle.
2(b) : Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence.
2(c) : S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession.
3(a) : Se montrer conscient des valeurs multiples qui traversent l'école ainsi que des enjeux anthropologiques sociaux et éthiques.
3(b) : S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions.
5(d) : Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

La formation à la neutralité vise à former les intervenants de l'enseignement aux exigences des décrets affirmant et organisant la neutralité de l'enseignement officiel et officiel subventionné de la Fédération Wallonie-Bruxelles (1994, 2003) et aux "grands textes fondateurs de la démocratie et de la citoyenneté moderne".
L'information juridique, politique, historique et philosophique fournie engagera une réflexion critique sur les objectifs et enjeux démocratiques.

Le futur enseignant sera en outre sensibilisé à la nécessité de développer au sein de sa propre pratique professionnelle une démarche pédagogique visant à réaliser ces objectifs :
- souci de diffuser une information critique ;
- faire preuve de tolérance et promouvoir les droits, libertés et valeurs démocratiques tels que définis dans la Constitution et les divers textes relatifs aux droits de l'homme.

Il devra au final adopter une attitude "neutre", garantie indispensable d'un projet scolaire et sociétal démocratique.

CONTENU DE L'UE

Le cours de neutralité vise à informer les futurs enseignants des aspects légaux liés à la profession en matière de neutralité. Cette information se double d'une réflexion critique menée sur la base d'éléments décrétaux, historiques et philosophiques en vue de sensibiliser l'étudiant à une pédagogie humaniste soucieuse de pluralisme et de tolérance.
- Approche historique et philosophique de l'organisation démocratique de la société et du principe de laïcité ;
- Analyse de la répercussion des principes démocratiques sur le projet et l'organisation sociétales et scolaires (comparaison entre la Belgique et la France) ;
- Présentation et analyse critique des divers textes de loi et des 2 décrets (1994, 2003) organisant la neutralité de l'enseignement de la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- Mise en perspective de ces textes par l'évocation de débats contemporains ;
- Mise en situation (travail de groupe) : analyse d'une situation concrète mettant en jeu la question de la neutralité dans l'enseignement et présentation orale au groupe classe (une partie du travail de réflexion par groupe s'effectuera en autonomie pour des raisons évidentes d'organisation).

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☐ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☒ Dias projetées ☒ Documents de travail ☒ Autre (Documentaires vidéos)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

- Moniteur belge et textes fondateurs organisant l'enseignement en Fédération Wallonie-Bruxelles (http://enseignement.be/index.php?page=25230&navi=12).
- Projets pédagogiques des différents réseaux d'enseignement.
- Articles de presse ; articles scientifiques ; extraits d'ouvrage ; outils pédagogiques permettant de réfléchir et de diffuser les valeurs démocratiques ; divers documents vidéos, etc.

La bibliographie sera détaillée lors du cours.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra
☒ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☒ Ateliers, travaux de groupe
☐ Observation de pratiques / de terrain
☐ Résolution de problèmes
☐ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☒ Autre (projection commentée de documentaires vidéos)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
NEUTR	100 % *						100 % *		

Autres (à préciser) :
* Il n'y a pas d'examen formel. L'évaluation porte sur la présence au cours et la participation aux activités proposées (travaux de groupe, réflexions, exposés, synthèses, ...) qui sont obligatoires. Si l'investissement dans le dispositif de formation s'avère positif, la note d'UE déposée consistera en un 20/20. Dans le cas inverse, la notation qui déplorera un manque de présence active et/ou d'implication dans les travaux demandés consistera en un 0/20, empêchant de valider l'unité d'enseignement.

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

Le dispositif et l'évaluation seront identiques qu'ils se déroulent en présentiel ou à distance, en regard de l'évolution de la situation sanitaire.

Haute École Charlemagne	Département : Pédagogique
Bachelier professionnalisant - Type court	Implantation : Liège - Rivageois
Section / Sous-section : AESI Français-FLE	Ancrage de l'UE : Bloc 3
Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6	Volume horaire : **14** h
Intitulé de l'UE : **Notions d'épistémologie des disciplines**	

Volume en Crédits : **1** ECTS	Acronyme / Numéro de l'UE : **ÉPIST**	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	Période : Quadrimestre 1	Cours : **Obligatoire**
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (…)	Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (…)	
Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE : vincent.furnelle@hech.be	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

- (3b) S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions.
- (4) Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique (…) : (4a) Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle ; (4c) Mettre en question ses connaissances et ses pratiques ; (4c) Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques ; (4d) Apprécier la qualité des documents pédagogiques.
- (5) Développer une expertise dans les contenus enseignés (…) : (5a) Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de :

- Distinguer et définir les différents types de « discours de vérité » qui animent l'humanité et lui-même (mythos – doxa – logos) afin notamment d'identifier l'exigence scolaire (diffusion du logos, du savoir scientifique).

- Définir ce qu'est la science, son mode de fonctionnement (ses exigences et manières de fabriquer du savoir) autant que les grandes lignes de son histoire.

- Mettre en question et vérifier ses propres présupposés et convictions (attitude critique) sur un sujet et se nourrir aux sources fiables d'information et de savoir. => S'initier à l'analyse critique des médias : s'informer, distinguer « fait » et « interprétation », identifier et évaluer les sources, etc.

CONTENU DE L'UE

Le cours d'épistémologie vise à construire une réflexion critique autour des notions générales de « connaissance » et de « vérité ». À travers une approche historique et philosophique, Il envisagera les différents modes de pensée humains (mythos, doxa, logos) et les modalités à travers lesquelles l'homme construit ses savoirs. Le cours insistera

sur la manière scientifique d'y répondre, sur la spécificité de la science, et sur l'importance pour un enseignant de rester non seulement attentif à celle-ci mais capable de s'y nourrir.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☐ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☐ Dias projetées ☒ Documents de travail ☒ Autre (…)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

A titre purement indicatif :

- Extraits de textes philosophiques permettant de distinguer la pensée rationnelle de l'opinion ou de la pensée mythologique : Platon (« La République », extrait du Livre VII : L'allégorie de la caverne), Descartes, Bachelard, Ch. Pépin, …
- Kant, E, « Critique de la raison pure », (trad. Tremesaygues et Pacaud), PUF, 1986
- Revue « Philéas & Autobule » (rubrique « BD Histoire des sciences »)
- Sites, journaux et revues scientifiques et de vulgarisation scientifique, y compris pour enfants (ex. « Science et vie Junior »)
- Jean Marc Lévy-Leblond, "A quoi sert la science", coll. petites conférences, Éd. Bayard, Paris, 2008
- G. Hottois, "De la Renaissance à la Postmodernité, une histoire de la philosophie moderne et contemporaine", De Boeck Université, 2002.
- L. Couloubaritsis, "Aux origines de la philosophie européenne. De la pensée archaïque au néoplatonisme", De Boeck, Bruxelles, 2003.
- Jarrosson B., *Invitation à la philosophie des sciences*, Seuil, 1992.
- Russ J., *Dictionnaire de Philosophie*, Armand Colin, 2000.
- Brune E., *L'unité de la connaissance*, Bernard Gilson éditeur, 2002.
- Chalmers A. F., *Qu'est-ce que la science ?* La Découverte, 1987.
- Documentaire : "Le Big-Bang, mes ancêtre et moi" de F. Guérin et E. Leconte, Arte, 2012.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra
☒ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☒ Ateliers, travaux de groupe
☐ Observation de pratiques / de terrain
☐ Résolution de problèmes
☒ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☐ Autre (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
ÉPIST		100 %						100 %	

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

En cas d'évaluation exclusivement distancielle, si la situation sanitaire l'exige, l'épreuve consistera en un travail écrit dont les consignes seront précisées au cours.

Haute École Charlemagne	Département : Pédagogique
Bachelier professionnalisant - Type court	Implantation : Liège - Rivageois
Section / Sous-section : AESI Français-FLE	Ancrage de l'UE : Bloc 3
Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6	Volume horaire : **14** h
Intitulé de l'UE : **Élaboration du projet professionnel**	

Volume en Crédits : **1** ECTS	Acronyme / Numéro de l'UE : **EPP**	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	Période : Quadrimestre 2	Cours : **Obligatoire**
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (…)	Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (…)	
Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) : ☐ Non ☒ Oui (**UE AFP-3, UE Stages-3 & UE DIFF**)		
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE : delphine.polson@hech.be	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

- **Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence** (b) (cf. Compétence n°2 : Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité)
- **Mettre en question ses connaissances et ses pratiques (c)** (cf. Compétence n°4 : Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover)
- **Maîtriser la langue écrite, tant du point de vue normatif que discursif** (a) (cf. Compétence n°1 : Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession)
- **Se montrer conscient des valeurs multiples qui traversent l'école ainsi que des enjeux anthropologiques, sociaux et éthiques** (a)**; S'impliquer en professionnel** (b) (cf. Compétence n°3 : agir comme un acteur social et culturel au sein de la société).

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de cette unité d'enseignement, l'étudiant futur enseignant est capable de définir et de communiquer les contours de son identité d'enseignant en tenant compte :

- des différentes facettes qui composent son métier et qu'il a observées lors de ses pratiques de stage ;
- de ses connaissances relatives à l'enseignement et à l'apprentissage ;
- des enseignements qu'il a retirés de ses pratiques professionnelles ;
- de l'image du métier et de l'image de lui dans le métier, images qu'il a façonnées grâce aux rencontres et situations professionnelles ;
- aux projets d'action professionnelle qu'il se donne à court, moyen et long termes.

CONTENU DE L'UE

Ce cours tente d'aider l'étudiant à réaliser une auto-évaluation juste de sa personne et de son enseignement afin de développer un sentiment d'efficacité personnelle. En effet, comme l'a étudié Bandura (1993), « la croyance en son efficacité personnelle a de fortes répercussions sur l'explication des échecs. Une personne qui a un fort sentiment

d'efficacité personnelle cherche à tirer une leçon de ses erreurs, alors qu'une personne ayant un faible sentiment d'efficacité personnelle interprète l'échec comme un désastre ».

Nous proposerons un dispositif d'enseignement abordant de multiples facettes auxquelles sont soumis les jeunes enseignants :

- Quelle image ai-je de moi-même, comment est-ce que je me perçois en tant qu'enseignant (forces et faiblesses) ?
- Où et comment postuler ?
- Comment rédiger un CV et une lettre de motivation pouvant me différencier d'un autre candidat ?
- Que signifie réellement enseigner, quels devoirs ?
- Comment les autres jeunes enseignants gèrent-ils leur entrée dans le métier ?
- Comment ai-je évolué durant ma formation ?
- Comment voudrais-je évoluer en tant qu'enseignant ?
- Comment vais-je continuer à me former ?

Une programmation détaillée permettra aux étudiants de planifier leur travail. Chaque séance de cours abordera une question particulière en lien avec le métier d'enseignant. La réponse produite par l'étudiant en classe ou en toute autonomie contribue à l'élaboration de son projet professionnel. Le dispositif proposé se veut interactif en intégrant les apports des étudiants et en induisant les informations théoriques nécessaires. La réalisation du dossier professionnel demandera une démarche active et investie basée sur les échanges de pratiques, les débats ainsi que les lectures spécialisées. Sera également abordée la question du pacte pour un enseignement d'excellence : présentation et réflexions sur les conséquences de cette réforme sur le métier d'enseignant.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☐ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☒ Dias projetées ☒ Documents de travail ☐ Autre (…)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Débuter dans l'enseignement de F. Clerc, Hachette éducation, Paris, 1998.
Manuel pour l'enseignant (même débutant) de F. Muller, l'Etudiant, Paris, 2005.
Le portfolio de développement professionnel continu de Richard Desjardins, Montréal, 2001 La revue « Cahiers pédagogiques » sur les débuts dans le métier d'enseignant.

Le dossier issu de la revue « Cahiers pédagogiques » : Quelques outils pour bien débuter

Le site enseignement.be et du réseau WBE

Des textes législatifs : le Décret portant sur les Livres 1 et 2 du Code de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire, le Décret Missions, le Pacte pour un enseignement d'excellence, ….

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra
☒ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☐ Ateliers, travaux de groupe
☒ Observation de pratiques / de terrain
☒ Résolution de problèmes
☐ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☒ Autre (Rencontres avec des enseignants en fonction)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
EPP					100 %			100 %	

Autres (à préciser) :
L'examen écrit consistera en la remise d'un dossier professionnel à déposer sur Teams.

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

…

Haute École Charlemagne	Département : Pédagogique
Bachelier professionnalisant - Type court	Implantation : Liège - Rivageois
Section / Sous-section : AESI Français-FLE	Ancrage de l'UE : Bloc 3
Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6	Volume horaire : **24** h
Intitulé de l'UE : **Étude critique des grands courants pédagogiques**	

Volume en Crédits : **2** ECTS	Acronyme / Numéro de l'UE : **COPE**	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	Période : Quadrimestre 2	Cours : **Obligatoire**
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (…)	Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (…)	
Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE : muriel.lecoq@hech.be	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Compétence 4 : Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover.
- Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle.
- Mettre en question ses connaissances et ses pratiques.
- Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

- Choisir, articuler et varier ses pratiques pédagogiques et méthodes d'enseignement.
- Mesurer les enjeux éthiques liés à sa pratique professionnelle.
- Mettre en œuvre les textes légaux de référence.
- Mettre en place des pratiques démocratiques et de citoyenneté.
- Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover.
- Mettre en question ses connaissances et ses pratiques ; actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques.
- Porter un regard réflexif sur sa pratique et organiser sa formation continuée.
- …

CONTENU DE L'UE

- Étude critique des méthodes d'enseignement (expositive, conditionnement et active).
- Étude critique des styles d'enseignement (autoritaire, démocratique et laisser-faire).
- Étude critique de la pédagogie par compétences.
- Étude critique de l'enseignement démocratique, des écoles alternatives, Freinet, Montessori ...
- Étude critiques de ... sujets en fonction de l'actualité
- …

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☒ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☐ Dias projetées ☒ Documents de travail ☒ Autre (analyse de films, documentaires, reportages, séquences vidéo...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Collot., B. (2017), L'école du 3ème type - Explorer un autre paradigme avec les enfants, éditions L'instant Présent, France.
Farhangi., R. (2018), Pourquoi j'ai créé une école où les enfants font ce qu'ils veulent (Domaine du possible), Editions Actes Sud, France.
Gray., P. (2017), Libre pour apprendre, Coéditions Actes Sud, France.
Greenberg, D. (2017), L'école de la liberté, Mamaéditions, France.
Neil., A. (2004), Libres enfants de Summerhill, La Découverte, France.
Sten., A. (2019), Et je ne suis jamais allé à l'école : Histoire d'une enfance heureuse, Actes Sud, France.
Viaud, M. -L. (2017), Montessori, Freinet, Steiner … Une école différente pour mon enfant - Le guide de référence des pédagogies alternatives, Editons Nathan, France.
Etc.

+ Articles -> voir syllabus
+ documentaires vidéos

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra
☐ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☐ Ateliers, travaux de groupe
☐ Observation de pratiques / de terrain
☐ Résolution de problèmes
☐ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☒ Autre (analyse de films, documentaires vidéos, articles écrits…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
COPE					100 %			100 %	

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

En cas d'évaluation exclusivement distancielle, si la situation sanitaire l'exige, l'épreuve consistera en un examen écrit à distance ou un travail écrit à rendre par mail.

Haute École Charlemagne	Département : Pédagogique
Bachelier professionnalisant - Type court	Implantation : Liège - Rivageois
Section / Sous-section : AESI Français-FLE	Ancrage de l'UE : Bloc 3
Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6	Volume horaire : **24** h
Intitulé de l'UE : **Utilisation de l'ordinateur et apport des médias et des TIC en enseignement**	

Volume en Crédits : **2** ECTS	Acronyme / Numéro de l'UE : **MéTIC-3**	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	Période : Quadrimestre 2	Cours : **Obligatoire**
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (…)	Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (…)	
Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE : carine.latour@hech.be	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover :
=> Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle.
=> Mettre en question ses connaissances et ses pratiques.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de ce cours, l'apprenant devra être capable :
- d'utiliser des outils TICE gratuits pour produire des leçons pédagogiques.
- de concevoir et réaliser ses propres supports pédagogiques multimédias.
- de communiquer en utilisant les bons outils numériques en fonction des objectifs spécifiques et en respectant les usages liés à ces pratiques.
- de concevoir des dispositifs en tenant compte de la différenciation des apprentissages.

CONTENU DE L'UE

1. L'usage des TICE au service de son dispositif d'apprentissage
2. La sémantique de l'image
3. La conception et la réalisation d'une capsule de présentation vidéo
4. La conception et la réalisation d'un site WEB pédagogique

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☐ Syllabus de cours ☒ E-Learning ☒ Dias projetées ☐ Documents de travail ☐ Autre (…)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

« Les médias, déclencheurs d'activités de recherche et de production » : Etienne Van Cruyssen, Édition CEM.
« La pratique de la photographie » : John Hedgecoe, Édition Larousse.
« Guide du montage vidéo » : Sylviane Dadard, Édition Marabout.

« Prises de vues, décrypter la photo d'actu » : David Groison et Pierangélique Schouler, Édition Acte Sud.
« Compétence Micro » : www.competence

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra
☐ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☒ Ateliers, travaux de groupe
☐ Observation de pratiques / de terrain
☐ Résolution de problèmes
☒ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☐ Autre (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
MéTIC-3				30 %	70 %		Report	70 %	

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

L'étudiant(e) est tenu(e) de déposer, dans la rubrique des devoirs Teams, au terme de chaque module, son TP réalisé de façon individuelle. Par ailleurs, en cas d'absence dûment justifiée, l'étudiant(e) peut, si elle/il le désire, rattraper de façon autonome (dans les 10 jours qui suivent la date des dépôts des devoirs mentionnés dans TEAMS), le TP pour lequel elle/il est excusé(e). Les consignes sont chaque fois précisées dans Teams. La période de ces travaux pratiques est communiquée dès le début du quadrimestre afin que les étudiant(e)s puissent s'organiser.
En cas d'échec, l'étudiant(e) est tenu(e) d'actualiser / de (re)créer son site internet qui constitue l'examen écrit du cours. À noter également que, dans le cas où l'étudiant(e) n'aurait pas envoyé dans les délais prescrits le lien de son site, il/elle sera qualifiée d'Absent(e).
La note finale intègre les appréciations des TP (applications), l'investissement obligatoire fourni dans le cadre des activités d'apprentissage organisées en synchrone et en asynchrone, ainsi que le projet faisant office d'examen (site WEB pédagogique). En outre, ceux-ci ne sont valorisés uniquement dans le cas où l'étudiant(e) réalise son site.
De la même façon, le travail annuel sera uniquement valorisé dans le cas où l'étudiant(e) réalise son site internet.
L'investissement effectivement fourni pour les TP sera intégré à l'évaluation finale du cours à hauteur de 30 % de la note globale. Le bilan de ces TP n'est pas améliorable entre les deux sessions d'examens.